

Communiqués de janvier 2023

2 janvier :

Le HRO n'était pas disponible.

Le convoi d'évacuation et une saisie par la police d'au moins une tente ont cependant été repérés à Marck en tout début d'après-midi.

Le 31 décembre, l'équipe Salam a aussi été témoin d'un ramassage de tentes, couvertures et vélos, rue de Judée.

4 janvier :

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 7 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat (avec 5 agents de l'entreprise) et d'une voiture avec un interprète.

CALAIS.

Ce matin, entre 9 h 53 et 12h 39, les habitants d'au moins 7 lieux de vie ont été expulsés.

La base légale annoncée est "opération de démantèlement pour installation sur terrain d'autrui".

Bilan humain : au moins 46 personnes expulsées, avec 9 tentes, une bâche et des couvertures.

Bilan matériel : au moins 7 tentes saisies dont 4 pleines et 11 bâches.

- rue des Huttes : avant l'arrivée du HRO, selon l'interprète.

- Rue de Judée :

Le HRO y retrouve le convoi.

- derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité est établi.

Des CRS ont empêché les personnes de regagner leur lieu de vie en les repoussant vers l'Hôpital.

- Hôpital

- Centre Ville :

Le convoi se gare Place du Danemark.

Pont Mollien et Quai du Danube, présence d'une équipe municipale de nettoyage des déchets.

Ces deux sites sont expulsés en même temps.

*Pont Mollien

*Quai du Danube

*Pont Faidherbe

* Fort Nieulay.

Un périmètre de sécurité est établi. Impossible d'observer l'évacuation mais le HRO a vu sur le fourgon où sont mises les saisies.

A la Ressourcerie : des bâches ont été mises sur le grillage pour empêcher l'observation de la décharge des saisies.

DUNKERQUOIS :

Démantèlement ce matin, de 8 h 27 à 13 h 03.

Convoi : présence de l'AFEJI (avec un bus), 15 fourgons de CRS, au moins 3 véhicules de la PAF, 3 voitures de la Police Nationale, deux camions bennes, un engin de déboisement, des petits engins Loxam.

Contrôle d'identité du HRO à 8 h 45, puis à 9 h 15.

Un périmètre de sécurité est établi.

des blocs de béton sont installés le long des voies.

Des arrestations difficiles à observer : au moins 6 personnes
au moins 33 personnes expulsées, dont 4 mineurs et 3 femmes.

au moins 12 personnes auto expulsées.

saisies : au moins 21 tentes, 7 bâches, un sac de couchage et 20 couvertures

17 personnes vont vers le bus de l'AFEJI.

Le nouveau lieu de vie est épargné.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois.

5 décembre :

Les camps de Calais ont été démantelés cet après-midi pour le 2e jour consécutif.

Complément Salam aux informations d'hier : la police a pris des tentes au quai pendant la distribution de Salam pour le petit déjeuner.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de

2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 10 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux fourgons de la PAF, d'une voiture de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture avec un interprète.

Cet après-midi, entre 13 h 25 et 16h 08, les habitants d'au moins 10 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre Ville : le convoi se gare place du Danemark.

*Quai du Danube :

une tente et une bâche saisies

* Pont Mollien :

Un périmètre est établi.

Une arrestation.

Au moins 14 expulsions dont 4 avec tente.

2 bâches saisies,

contrôle d'identité pour le HRO.

La base légale de l'opération est la flagrance.

- rue des Huttes :

3 personnes expulsées.

2 tentes saisies dont une pleine de matériel, ainsi que deux bâches et une couverture.

7 personnes se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- BMX :

ni expulsions, ni saisies.

- Marck :

Un périmètre est établi.

6 personnes expulsées dont 3 avec tente.

Pas de saisie

- rue de Judée :

Expulsion des deux côtés du site.

Un périmètre est établi, mais deux véhicules civils le traversent.

3 personnes expulsées avec tente.

une tente saisie

- derrière la PASS :

une personne expulsée.

Deux tentes saisies pleines de matériel.

- Hôpital :

Difficile d'observer les saisies : au moins une tente.

Pas d'expulsion observée, mais selon Woodyard il n'y avait personne.

- Fort Nieulay :

Pas d'expulsion.

Une tente saisie.

A la Ressourcerie des bâches sont définitivement installées pour empêcher les observations.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois.

9 janvier : interventions sur Calais ces trois derniers jours :

- vendredi ou samedi matin : l'équipe Salam a vu des démantèlements en ville et au BMX.

- samedi : un affichage en ville, sous le Pont Mollien, annonce un référé mesure utile, demandé par la mairie : audience en urgence (prévue le 11 janvier) qui doit permettre d'évacuer les gens qui sont installés sous les ponts pour des raisons de salubrité/sécurité...
(infos associatives)

- hier (dimanche matin), l'équipe Salam a vu des tentes et un vélo saisis rue de Judée.

- aujourd'hui lundi, en tout début d'après-midi, l'équipe Salam a vu en ville 12 camionnettes de CRS, un nouveau gros camion de la police, une voiture de la Police Nationale et deux véhicules de nettoyage APC (un fourgon et une benne).
Difficile de croire qu'il ne s'agissait pas d'un démantèlement...

10 janvier :

Le HRO n'était pas disponible mais Utopia et Woodyard ont pu faire quelques observations.
Des démantèlements ont bien eu lieu cet après-midi à Calais.

Convoi : Au moins, 9 fourgons de CRS, un de la Police Nationale, un fourgon cellulaire, au moins un camion de nettoyage.

- Centre Vile :

Le convoi est vu place du Danemark.
Evacuation Pont Faidherbe et Pont Mollien.
Au moins une tente saisie.
Contrôle d'identité pour Utopia.
Un jeune déclare plus tard que 5 de ses camarades ont été arrêtés par la police.

- rue des Huttes :

L'accès par le nord de la rue est bloqué.
Au moins dix tentes et bâches saisies.

- Marck :

Un périmètre de sécurité est établi.
Utopia est bloqué.
Au moins une tente saisie.

- rue de Judée :

apparemment pas de saisies.

- Derrière la PASS.

12 janvier :

CALAIS :

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 9 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'une voiture de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et de trois interprètes.

Ce matin, entre 8 h 43 et 10 h 49, les habitants d'au moins 9 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre Ville :

* Pont Faidherbe,

* Quai de la Meuse,

* Quai du Danube,

* Pont Mollien,

Au moins 10 CRS avec boucliers, casques et lacrymo.

Au moins une trentaine de personnes expulsées avec une dizaine de tentes,

4 tentes (dont une pleine de matériel) et 2 bâches saisies.

Palpation de deux personnes, et deux arrestations.

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- Marck,

un périmètre est installé.

Au moins une dizaine de personnes expulsées.

Pas de saisies constatées.

- Rue de Judée :

Un fourgon de CRS bloque l'entrée de la rue, avec 3 CRS.

expulsion des deux côtés du site.

Les CRS les font sortir de leur tente avec leurs affaires malgré le vent et la pluie.

5 personnes expulsées côté Auto dépanne (deux avec tente), 6 de l'autre côté (deux avec tente).

- Derrière la PASS :

Un périmètre est établi,

2 tentes et 3 bâches saisies.

- Hôpital :

Un périmètre est établi,

une tente et une bâche saisies.

DU CÔTÉ DE DUNKERQUE :

Les camps de Loon-Plage ont été évacués entre 8 h 26 et 12h 37.

Il semble que la volonté soit de les regrouper tous du côté de Mardyck.

Les deux petits ponts sont détruits et le cours d'eau est approfondi pour empêcher le passage.

18 fourgons de CRS, 6 de la PAF, une voiture de la Police Nationale.

Au moins une gazeuse, un LBD et 4 boucliers.

2 engins de chantier.

Pas d'interprètes.

Un bus de l'AFEJI qui part vide.

Les tentes et échoppes sont d'abord toutes contrôlées, comme si la police cherchait des gens particuliers.

2 arrestations.

Un périmètre est établi pour le HRO.

Une cinquantaine de personnes sont poussées vers le nouveau lieu (Mardyck).

Une vingtaine attend sur le bord de l'autoroute.

Au moins 25 tentes, 10 bâches et 30 couvertures saisies.

Au moins 25 caddies pleins déplacés.

Au moins un groupe de mineurs, une famille avec une femme et une fille.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois.

14 janvier :

Cet après-midi, entre 14 h et 15 h 35, les habitants d'au moins 5 lieux de vie ont été expulsés.

- passage au Centre Ville :

au moins 31 personnes présentes,

les exilés disent que 5 tentes ont été saisies Pont Mollien et 3 au Pont Faidherbe.

- Marck,

un périmètre est installé, avec deux policiers de la Police Nationale, puis 4 CRS,

2 policiers en cagoule, deux lanceurs de lacrymo,

Au moins une dizaine de personnes présentes,

Pas de saisies constatées.

- Rue de Judée :

seulement côté Auto dépanne.

un périmètre est installé, avec 12 CRS,

présence d'un fusil LBD,

pas de saisies observées.

- Derrière la PASS :

au moins une tente et 4 bâches saisies,

- RAS rue des Huttes, RAS au BMX, RAS à l'Hôpital,

16 janvier :

Ce matin, entre 8 h 46 et 10 h 04, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés.

bilan : au moins 39 personnes expulsées et deux arrestations (sous le pont Mollien).
au moins 3 tentes et deux bâches saisies.

- Pont Mollien,
au moins 31 personnes expulsées,
2 tentes et une bâche saisies
Un périmètre est établi, avec des CRS dont un est muni d'une gazeuse.
De l'autre côté du pont 6 personnes s'auto expulsent.
Les exilés se réinstallent au départ du convoi.

- Marck,
Pas d'expulsions, pas de saisies constatées.
Mais le HRO arrive au moment où le convoi se retire.

- Rue de Judée :
Expulsion des deux côtés du site : le convoi se sépare entre les deux.
* côté ouest : un périmètre est installé, en dehors du terrain.
au moins 8 personnes expulsées.
*Auto dépanne :
au moins 8 personnes expulsées.
Saisies : au moins une bâche et une tente pleine de matériel.
Les exilés se réinstallent avant même que le convoi se retire...

Mise à l'abri de trois nuits ouverte à Dunkerque :

La sous-préfecture nous a informés, par le biais du Carrefour des Solidarités, qu'un gymnase destiné à accueillir les familles ouvrirait ce soir au gymnase du Fort Louis à Dunkerque.
Une centaine de places est prévue.
Le dispositif est mis en place pour 3 nuits.

A 19 h 30 les infos associatives disent qu'il y a peu de personnes présentes et que les hommes seuls sont acceptés.

17 janvier : plan grand-froid à Calais

Info DDETS :

Mesdames, Messieurs, Je vous informe **de la décision du préfet de procéder à l'ouverture du dispositif de mise à l'abri à Calais, à compter du mardi 17 janvier et pour 2 nuits consécutives (mardi 17 janvier soir au jeudi 19 janvier matin)** compte tenu des prévisions météorologiques. Ainsi sera procédé à : - **l'ouverture** du site route de Saint-Omer pour les personnes se déclarant mineurs **(16h30-9h30) dont la gestion est confiée à La Vie Active** - **l'ouverture** du site rue des Huttes pour les hommes majeurs **(16h30-9h30) dont la gestion est confiée à l'EPDAHAA** - Un dispositif **de navettes** sera mis en place "**rue des mouettes**" de **16h30 à 17h30** pour les personnes se déclarant **mineurs** et **de 16h30 à 18h30** pour les hommes majeurs. Les familles et les femmes seules feront l'objet d'une prise en charge en parallèle par le SIAO de Calais comme habituellement. J'attire votre attention, que pour **des raisons de sécurité et d'organisation**, seules les personnes se rendant au point de rendez-vous "**rue des Mouettes**" pourront intégrer les 2 sites de mise à l'abri **par des navettes de bus => Aucune arrivée spontanée ne sera possible sur les 2 sites.** Les équipes de FTDA (17h30-19h00) et les équipes

mobiles du samu social (19h00-22h00) poursuivront l'orientation des MNA vers la route de St Omer en fonction des places disponibles.

18 janvier :

MISES A L'ABRI A DUNKERQUE :

Info communiquée par le Carrefour des Solidarités.

pour compléter les premières informations sur le dispositif urgence mis en place par l'Etat pour les familles exilées -> gymnase du Fort Louis :

Il sera prolongé jusqu'au **24 janvier**

L'accueil dans les gymnases se fait à partir de 17h, fermeture du gymnase à 9h.

Pour rappel une maraude de l'AFEJI se trouvera sur site, avec un car à disposition pour se rendre au gymnase, vers 15h. Le départ du car se fait vers 16h pour arriver à l'heure d'ouverture du gymnase et permettre aux familles de se mettre à l'abri en toute sécurité.

DÉMANTÈLEMENTS DU JOUR A CALAIS : Info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 9 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 5 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'État et d'une voiture d'au moins un interprète.

Cet après-midi, entre 13 h 13 et 14 h 10, les habitants d'au moins 5 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre ville :

un périmètre est établi,

Au moins 9 personnes déplacées avec trois tentes.

* Pont Mollien,

au moins 30 personnes expulsées, avec 7 tentes,
présence d'un CRS avec LBD.
Aucune saisie constatée.

- Marck,
un périmètre est établi, le HRO est escorté dehors.
26 personnes déplacées avec 2 tentes.
Aucune saisie constatée.

- Rue de Judée :
un périmètre est établi avec 4 CRS.
Présence de forces de l'ordre sur les deux camps.
Au moins 7 personnes expulsées dont trois auto expulsions.
Aucune saisie constatée.
La commissaire adjointe dit qu'il s'agit d'une évacuation sur la base du flagrant délit sur décision
du Procureur.
Les gens se réinstallent au départ du convoi.

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336
71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter
@HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission
d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes
en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois.*

20 janvier :

***L'ouverture des locaux du plan Grand Froid est prolongé, de la même durée qu'à
Dunkerque :***

Info DDETS

Le dispositif de mise à l'abri sur CALAIS est reconduit jusqu'au **mardi 24 janvier matin.**

**Démantèlements à Calais ce matin malgré et encore pendant la mise à l'abri pour Grand
Froid.**

Info HRO.

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations
de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de*

2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 4 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'une voiture de la police Nationale, d'un fourgon de « nettoyage » (véhicule de location) et d'une voiture de trois interprètes.

Ce matin, entre 8 h 11 et 9 h 43, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés.
Opération extrêmement rapide, sur la base de la flagrance.

Bilan :

Au moins 17 personnes expulsées et 2 ou 3 arrestations.

Au moins 5 tentes et 2 bâches saisies.

- Centre ville :

*pont George V :

6 personnes expulsées et au moins 2 arrestations.

Les occupants d'une tente en sont sortis d'autorité.

Le HRO n'a pas le droit de descendre l'escalier pour mieux observer.

Ils sont, escortés dehors d'un périmètre qui est "adaptable".

* Pont Mollien,

au moins 4 personnes présentes.

Au moins deux tentes et une bâche saisies.

Le convoi se sépare entre les deux côtés du pont.

- Marck :

au moins 3 personnes présentes.

au moins une tente saisie,

deux tentes déplacées.

un périmètre est établi, trop loin pour permettre l'observation.

le HRO est escorté dehors de façon assez brutale :

un policier prend un membre du HRO par le bras pour le pousser dehors.

Un autre leur dit : "Vous n'avez aucune utilité".

- Rue de Judée (côté ouest) :

au moins 4 personnes déplacées avec leurs tentes.

un périmètre est établi avec 10 CRS.

Les tentes déplacées qui s'envolent avec le vent font rire les CRS.

au moins une tente saisie.

Le HRO voit le fourgon de nettoyage à la Ressourcerie.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisais et le Dunkerquois.

22 janvier:des nouvelles peu réjouissantes des tribunaux

Le préfet en appel contre l'annulation des décrets d'interdiction de distribution de nourriture et de boissons gratuites dans certaines rues de Calais : Info PSM.

Nous revenons vers vous afin de vous signaler que, comme nous pouvions l'imaginer, le préfet du Pas-de-Calais a formé appel contre le jugement du 12 octobre 2022 rendu par le tribunal administratif de Lille.

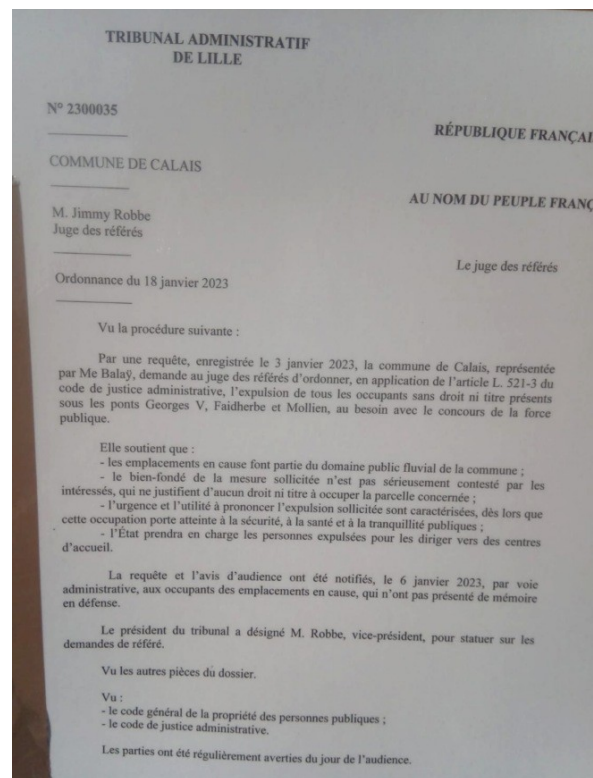
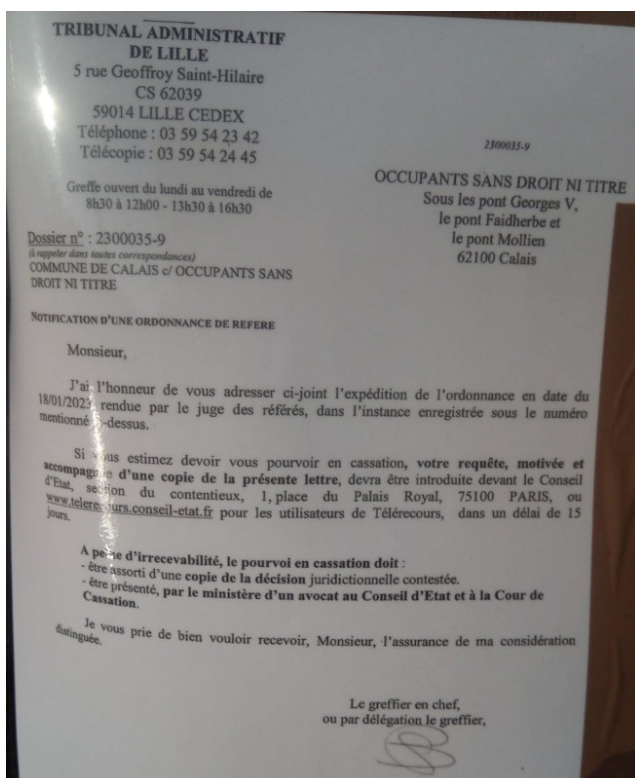
A ce stade, seule la mention de l'appel et du renvoi du dossier à la cour administrative d'appel de Douai apparaît sur notre interface Télérecours.

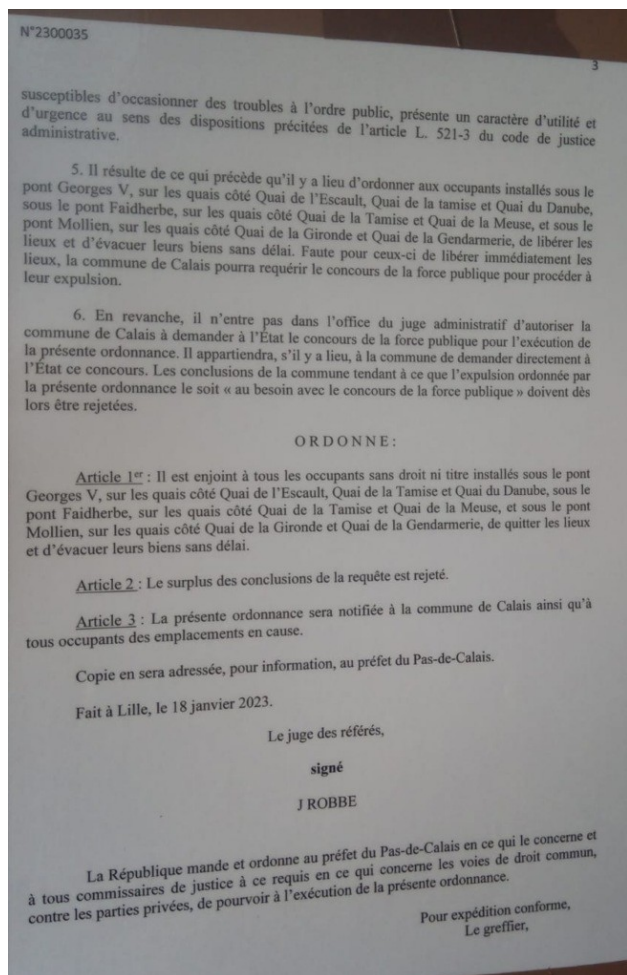
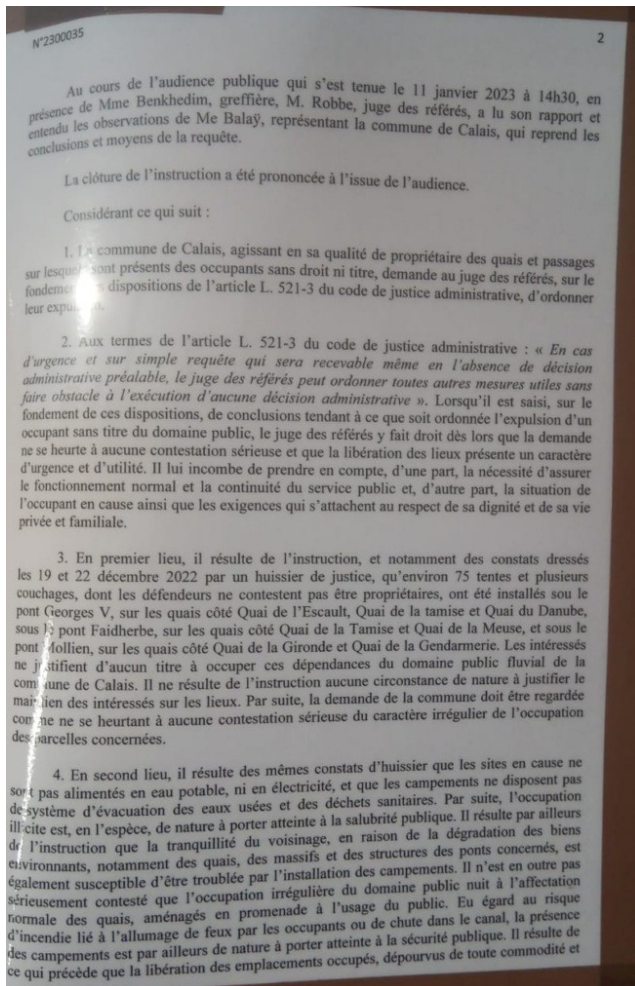
La Mairie de Calais gagne en Référé Mesures Utiles l'évacuation des ponts George V, Faidherbe et Mollien ainsi que les quais avoisinants : Info affichée sur les lieux.

Ce jugement est pris contre des occupants du domaine public sans droit ni titre, il tient compte (lit-on...) des "exigences qui s'attachent au respect de sa dignité et de sa vie privée et familiale" et s'accompagnera donc d'une prise en charge dans des Centres d'Accueil (nous connaissons malheureusement le caractère inadapté de cette prise en charge).

Il s'appuie, entre autres choses, sur le fait qu'il n'y a "ni eau potable, ni électricité, ni système d'évacuation des eaux usées et des déchets sanitaires" (nous n'en disconvenons pas mais savons que les lieux susceptibles d'accueillir les exilés après leur évacuation en seront tout autant dépourvus).

Le texte entier est en PJ...





Démantèlements à Calais

Les deux véhicules de nettoyage APC et une voiture d'interprètes sont au commissariat peu après 13 h.

"Opération annulée", annonce l'équipe de nettoyage sans autres explications à 13 h 32...

23 janvier :

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les [habitant.es](https://www.habitant.es) d'au moins 4 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux voitures de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat avec 4 agents, et d'une voiture de trois interprètes.

Cet après-midi, entre 13h22 et 14 h 44, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés.

- Pont George V,
Périmètre établi avec 4 CRS (et 2 boucliers),
Trop loin pour que le HRO puisse voir les exilés.
Au moins deux bâches saisies.

- pont Mollien

5 exilés d'abord prévenus.

Périmètre établi avec 3 CRS (et 2 boucliers),

L'autre côté du pont est évacué en même temps.

16 exilés au moins.

Au moins une tente et deux bâches saisies.

- pas d'expulsion quai du Danube mais il semble n'y avoir personne.

- RAS au BMX

- Marck,

Périmètre établi avec 4 CRS (et 2 boucliers), trop loin pour que le HRO puisse voir les exilés.

Un CRS dit que la base légale est une réquisition du Procureur.

Au moins une dizaine de personnes présentes,

Une tente saisie

- Rue de Judée

Intervention côté ouest.

un périmètre est installé au bout de la rue,

Au moins une douzaine d'exilés, deux tentes déplacées.

Une tente et une bâche saisies.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

25 janvier :

Prolongation de la mise à l'abri à Dunkerque : info Croix Rouge.

Info de dernière minute : 17 h 38 "Gymnase Fort Louis rouvre jusqu'à lundi matin".

Démantèlements à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les [habitant.es](#) d'au moins 6 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la Police Nationale, de deux de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture de deux interprètes.

Cet après-midi, entre 13h26 et 15 h 01, les habitants d'au moins 6 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre ville :

*sur les quais,

16 personnes exilées et trois tentes déplacées,

*Pont Mollien :

un périmètre est établi.

2 sacs pleins et une tente saisie,

un mineur.

les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

*Quai du Danube : personne...

Le HRO perd le convoi et le retrouve à Marck.

- Marck :

7 personnes présentes.

La police demande le nom et l'adresse de l'association, mais pas de contrôle d'identité.

La base légale est annoncée : "comme d'habitude".

- Rue de Judée

Au moins 100 personnes présentes;

*côté ouest : quelques personnes sont déplacées avec leurs tentes.

*côté Auto dépanne : deux personnes expulsées.

une bâche saisie.

- derrière la PASS:

un périmètre est établi.

le HRO est escorté dehors. ils ne peuvent pas observer les exilés;

une bâche est saisie.

trois exilés se réinstallent avec leurs tentes.

- Ressourcerie : le HRO ne voit ni fourgon ni camion benne.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

26 janvier :

Plan Grand Froid prolongé à Calais : info DDETS

"Le dispositif de mise à l'abri sur CALAIS est ouvert à compter de ce soir jusqu'au lundi matin soit **4 nuits** selon les mêmes fonctionnalités que d'habitude."

Démantèlements à Dunkerque : info HRO.

Ce matin, intervention policière : entre 8 h et 12 h 04.

Le convoi se regroupe au Puythouck à partir de 7 h : 8 fourgons de CRS, cinq de la PAF, deux de la Police Nationale, une huissière, une entreprise de nettoyage (au moins 2 pelleteuses et un engin de chantier, deux petits tracteurs Loxam, une pelleteuse, un camion rouge, une équipe de 20 agents).

Un fourgon et un bus de l'AFEJI pour des mises à l'abri, (un policier insiste sur la destination : "mises à l'abri")

Environ 30 personnes partent à la fin avec le bus dont 3 mineurs et une femme au moins.

Intervention d'abord sur les anciens camps de Loon-Plage.

- sur le plus ancien : au moins 13 personnes, deux mineurs, 5 caddies,
- sur le plus récent : au moins 13 personnes déplacées avec leurs tentes, un mineur, 8 caddies,
- 3e zone : au moins 7 exilés, 6 personnes quittent les lieux avec 4 tentes et un caddie.

Un CRS porte un LBD.
Pas d'arrestation, trois tentes, une bâche, trois chaises et dix palettes saisies.

Côté Mardyck :

un périmètre est établi.
Un CRS avec une gazeuse.
Le HRO et Help 4 Dunkerque sont escortés dehors.

Au moins 70 personnes sur le site, dont 3 femmes, 3 mineurs.
Au moins 15 tentes, 6 bâches, une couverture, deux sacs de couchage saisis et un Loxam plein.
Une benne pleine quitte Mardyck, une nouvelle arrive.
5 policiers au niveau de la barrière et autour des véhicules des associations.
Pas d'arrestation constatée.

Un périmètre est établi,
Le HRO et Help 4 Dunkerque sont expulsés dehors.
Contrôles d'identité.

Au moins 6 personnes se réinstallent

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

27 janvier :

Ce matin, entre 8 h 27 et 10 h 14, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre ville :
- Pont Mollien :
un périmètre est établi.
15 personnes déplacées avec 5 tentes.
2 personnes contrôlées par la PAF, puis deux arrestations.
une tente saisie.
les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- rue des Huttes :

Un périmètre est établi.

Le HRO est escorté dehors alors que Salam fait sa distribution de petit déjeuner à l'intérieur.

Un bus de mise à l'abri quitte le site pendant l'expulsion.

8 tentes saisies.

- Marck :

au moins 9 personnes présentes.

La police demande le nom et l'adresse de l'association, mais pas de contrôle d'identité.

La base légale est annoncée : "comme d'habitude".

- derrière la PASS:

un périmètre est établi.

2 fourgons de CRS cachent les saisies mises dans le fourgon.

- Ressourcerie : le HRO ne voit le fourgon et le camion benne.

29 janvier :

Cet après-midi, entre 13 h 04 et 14 h 48, les habitants d'au moins 5 lieux de vie ont été expulsés.

Bilan humain

Au moins 51 personnes présentes sur les LDV dont 7 tentes déplacées

Bilan matériel

Au moins 7 tentes et 1 bâche saisies.

Convoi

1 voiture de la Police Nationale

7 vans de CRS (5 blancs et 2 gris)

1 PAF – camionnette blanche

1 fourgon et un camion benne de la société de nettoyage APC

1 voiture avec trois interprètes

Faits notables

- PAF observée sur tous les lieux de vie, pas d'arrestation observée

- Expulsion seulement à Pont Mollien en centre-ville

- Beaucoup d'entraves d'observation, 1 contrôle routier

Base légale

« On ne communique pas, voyez directement avec le procureur » par PN.

Pont Mollien

Bilan Humain : Au moins 15 personnes exilées dont 5 tentes déplacées

Bilan matériel : Au moins 7 tentes saisies.

Le HRO arrive sur le lieu de vie du Pont Mollien et croise au moins 4 personnes, les avertissant que la police est peut-être sur le chemin, et qu'il faut faire attention.

11 personnes exilées se font expulser avec 5 tentes déplacées.

Un périmètre est établi sur le trottoir en haut. « Pour votre sécurité ».

HRO se place sur le pont Mollien pour observer. Les deux côtés du pont sont expulsés en même temps.

Les agents APC démontent les tentes pour les mettre dans une seule.
Les Forces de l'Ordre de l'autre côté du pont reviennent.
Une partie des Forces de l'Ordre se retire vers place du Danemark.

Marck :

Bilan Humain : Au moins 33 personnes présentes
Bilan Matériel : Pas de saisie observée
Un périmètre est établi avec 6 CRS et Police Nationale.
L'équipe de nettoyage ne saisit rien mais ils disent « on a saisi 2 tentes ».
5 Forces de l'ordre restent avec un membre HRO le long du périmètre.
Pas de saisie observée.

Rue de Judée :

Côté ouest :
Bilan humain : Au moins 1 personne expulsée
Bilan Matériel : Pas de saisie observée
1 personne présente sur le ldv.
Le HRO est escorté dehors, sur la route.
Un périmètre est établi avec 4 CRS dont un avec une gazeuse.

*côté Auto Dépanne
Bilan humain : Au moins 2 personnes exilées, dont 2 tentes déplacées
Bilan Matériel : Au moins 1 bâche saisie
18 Forces de l'ordre observées.
A côté, 2 personnes exilées auto-expulsées attendent avec leur tente.
1 bâche est saisie.
FDO se retirent et les personnes exilées se réinstallent.

***Derrière la PASS.**

Pas de personnes exilées observées
Pas de saisie observée
Le HRO est stoppé par la Police Nationale et les CRS « C'est une propriété privée ici, je vous invite à partir ». Le périmètre indiqué est délimité par le grillage car le terrain est privé. HRO demande s'ils ont une réquisition, PN répond « Bonne journée madame ».
La PAF est encore avec le convoi, mais aucune arrestation n'est observée.
Le fourgon APC est ouvert mais aucune saisie n'est observée.

Le HRO part.
Contrôle routier, pas de contrôle d'identité.

Le HRO va à la Ressourcerie

Le camion benne y est. Le fourgon le rejoint.

Communiqués de février 2023

1^{er} février :

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les [habitant.es](#) d'au moins 3 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'un interprète.

Cet après-midi, entre 13 h 34 et 14 h 35, les habitants d'au moins 3 lieux de vie ont été expulsés.

- PAS d'intervention en Centre Ville.

- Marck :

Au moins 15 personnes expulsées.
et 10 personnes auto expulsées, plus une avec un vélo.
Au moins 5 personnes empêchées d'entrer sur le lieu de vie.
Un périmètre est établi mais les saisies sont visibles.
un mineur présent.
Au moins 2 tentes saisies.

- Rue de Judée :

aucune vue sur l'expulsion.
5 personnes vues côté Auto dépanne
3 personnes expulsées avec leur tente.

- Derrière la PASS.

un périmètre est établi,
2 personnes expulsées
une arrestation.

- Le HRO va à la Ressourcerie

Le fourgon y est.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois.

3 février :

Ce matin, entre 8 h 32 et 10 h 16, les habitants d'au moins 6 lieux de vie ont été expulsés.

- rue des Huttes :

un périmètre est établi avec trois CRS.

Aucune visibilité sur les saisies.

Pas d'arrestation.

5 ou 6 personnes expulsées.

Au moins deux tentes pleines de matériel, deux bâches et une couverture ont été prises.

- Marck :

un périmètre est établi avec deux CRS.

Aucune visibilité sur les expulsions mais vue sur les saisies.

Au moins 16 personnes expulsées.

Aucune saisie observée.

- Rue de Judée :

un périmètre est établi au milieu de la rue de Judée.

Pas de saisies observées.

4 voitures traversent le périmètre..

*Aucune vue sur le côté Auto dépanne,

7 personnes déplacées avec 3 tentes.

*Vue sur les saisies du côté Ouest;

Au moins 6 personnes expulsées.

Les personnes se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- Hôpital.

un périmètre est établi sur le rond point.

Aucune visibilité, ni sur les exilés, ni sur les saisies.

- le convoi est perdu, retrouvé Pont Mollien

Des gens en orange remplissent des sacs en plastique de l'autre côté du pont.

Au moins deux tentes et une bâche prises.

un périmètre est établi qui ne permet de rien voir des saisies.

Des gens ont le droit d'emprunter la passerelle batrée au HRO.

Aucune personne exilée n'est observée.

Le HRO voit ramasser au moins 4 tentes, 2 bâches, entre 10 et 15 couvertures, 3 manteaux, un tapis, une couette, un sac de couchage et un vélo.

- Le HRO va à la Ressourcerie

Le fourgon et la benne y sont.

5 février :

Ce matin, entre 8 h 10 et 10 h 23, les habitants d'au moins 5 lieux de vie ont été expulsés.

Bilan humain : Au moins 49 personnes expulsées dont 3 arrestations et 10 avec leur tentes et 2 avec leur vélo.

Bilan matériel : Au moins 10 tentes, 12 couvertures, 1 bâche et 1 matelas saisies.

Base légale

"La Flagrance, comme d'habitude" dit le chef d'opération.

Unicorn

Au moins 19 personnes expulsées dont 3 avec tentes, et 3 arrestations.

Au moins 2 tentes vides et 1 bâche saisies.

Un périmètre est établi. Le HRO est escorté 20m plus loin. "Vous allez reculer jusqu'à la route s'il vous plait".

Rue de Judée :

Les deux côtés du site sont expulsés en même temps.

- côté Auto dépanne :

Au moins 2 personnes expulsées avec 2 tentes

Aucune saisie observée

Le HRO demande la base légale de l'opération, le chef de l'opération répond "Flagrance, comme d'habitude".

Un CRS avec 1 lbd, un autre avec une matraque.

Les personnes se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

- côté ouest :

Au moins 6 personnes expulsées dont 5 avec tentes.

Pas de saisies observées.

- Les personnes se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

Marck :

Au moins 7 personnes expulsées, dont 2 avec vélo.

Pas de saisies observées.

Un périmètre est établi à l'entrée du terrain avec trois CRS et un membre de la Police Nationale : a proximité du 2348 rue du Beau Marais.

Observation impossible du coup.

2 civils sont autorisés à rentrer dans le périmètre. HRO demande pourquoi. Les CRS réponses "Parce qu'ils vont rejoindre leur camion". HRO rappelle que si c'est un périmètre de sécurité personne n'est censé le traverser.

Ensuite un civil est de nouveau autorisé à entrer dans le périmètre.

Pont Mollien

Au moins 15 personnes expulsées.

Au moins 8 tentes, 12 couvertures et 1 matelas saisis.

Un périmètre est établi avec 3 CRS en haut du pont, sur la route. HRO passe sur le pont piéton. Le CRS demande de reculer en dehors du pont piéton et HRO est escorté hors du pont

Un CRS dit en mettant sa main vers HRO "Je vais quand même pas vous pousser". Il ajoute ensuite "Vous restez là car on ne veut pas que vous filmiez".

A la fin le HRO descend voir les personnes exilées, constate que toutes les affaires ont été saisies.

6 février :

Derrière la PASS :

Le HRO voit une personne exilée.

Un périmètre est établi.

Au moins 5 bâches, 3 couvertures, une couverture de survie et 3 tentes saisies.

Rue de Judée :

Les deux côtés du site sont expulsés.

Un périmètre est établi : accès interdit aux associations, parce que ce sont les ordres...

Le HRO est escorté dehors et ne peut rien voir.

"vous ne restez pas derrière le véhicule pour la sécurité des collègues..."

- côté Auto dépanne :

Au moins 6 personnes expulsées avec 2 tentes

Aucune saisie observée mais le HRO ne peut pas voir...

- côté ouest :

Au moins 4 personnes expulsées avec 2 tentes.

Pas de saisies observées.

Les personnes se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

Marck :

Au moins 23 personnes et une tente déplacées.

Un périmètre est établi.

Observation impossible du coup sur les saisies mais possible sur les expulsions.

Au moins 2 tentes saisie.

Les personnes se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

rue des Huttes :

3 tentes saisies dont une pleine de matériel, ainsi qu'une couverture, une bâche et 4 cartons.

Un périmètre est établi avec 7 CRS.

Centre Ville :

au moins 18 personnes expulsées.

3 tentes et trois bâches saisies.

A La Ressourcerie :

Le fourgon et le camion-benne APC y sont.

7 février : mise à l'abri pour plan grand froid

Dunkerque :

Nouvelle ouverture d'un gymnase.

Message du Carrefour des Solidarités :

Le dispositif gymnases rouvre à partir de ce mardi 07/02 (date de fin non connue à ce stade).

- salle de l'esplanade à Dunkerque pour les familles migrantes (ce soir ouverture à 17h30, fermeture demain à 9h)

Gymnase de L Esplanade - 34 Rue de la Cunette, 59140 Dunkerqu

Les délais impartis pour l'organisation de cette mise à l'abri ne permettent la mise en place une maraude AFEJI ce jour, mais elle sera effective à partir de demain.

Calais :

Pas d'ouverture de locaux pour la nuit, mais davantage de bus pour les CAES :

Message de la DDETS :

Je vous informe qu'un second temps de mise à l'abri journalier, à destination des CAES du département, sera organisé ce mardi 7 février et demain am 8 février à 16h depuis la rue des Huttes. Les départs du matin sont maintenus comme tous les jours.

N'hésitez pas à orienter vers ce dispositif spécifique

8 février :

Cet après-midi, entre 13 h 25 et 14 h 20, les habitants d'au moins 5 lieux de vie ont été expulsés.

Marck :

Au moins 17 personnes expulsées.

Un périmètre est établi.

Pas de saisies observées.

Rue de Judée :

4 arrestations.

Contrôle et relevé d'identité pour le HRO.

Un périmètre est établi avec 3 CRS.

4 CRS sont armés de tonfas.

Le convoi se partage entre les deux côtés du site.

- côté Auto dépanne :

Au moins 2 personnes expulsées avec tentes

- côté ouest :

personne n'est expulsé.

Centre Ville :

- Pont Mollien.

Aucun exilé présent.

Un périmètre est établi.

Un personne s'installe sous le pont après la fin de l'opération.

- Quai du Danube :

4 personnes expulsées.

10 février :

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les [habitant.es](https://www.habitant.es) d'au moins 4 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'un véhicule e la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture de trois interprètes.

Ce matin, entre 8 h 37 et 10 h 18, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés dans le brouillard.

Pont Mollien :

un périmètre est établi.

5 tentes sont saisies dont deux pleines de matériel, ainsi qu'au moins dix couvertures et des sacs d'habits.

Il y a au moins 5 exilés. Leurs papiers sont contrôlés.

5 arrestations.

L'un d'eux s'enfuit.

Rue de Judée :

opération seulement côté Auto dépanne.

2 tentes sont saisies dont une pleine de matériel.

au moins une arrestation

Marck :

Quelques exilés avec les CRS.

Un périmètre est établi avec 4 CRS.

Au moins une tente saisie.

3 arrestations.

Hôpital :

Un périmètre est établi avec 2 CRS.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois.

12 février :

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé de deux fourgons de la Police Nationale est venu expulser les [habitant.es](#) d'au moins 3 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux fourgons de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture de trois interprètes.

Fait remarquable : il n'y pas de CRS, ni de PAF !

La base légale annoncée : une réquisition permanente.

Cet après-midi, entre 13 h 09 et 14 h 39, les habitants d'au moins 3 lieux de vie ont été expulsés.

Pont Mollien :

Au moins deux exilés présents.

Saisies : au moins une tente, un sac rempli de draps et 10 couvertures.

Pas de périmètre.

Rue de Judée, côté Auto dépanne.

Le HRO ne voit aucun exilé.

3 bâches saisies et un abri détruit (bâches arrachées et tailladées au couteau).

Contrôle d'identité du HRO par au moins trois policiers.

Marck :

Le HRO voit au moins 10 personnes exilées.

Un périmètre est établi, le HRO, est renvoyé sur la voie publique sans aucune visibilité sur les saisies.

Le HRO voit Les agents APC sortir au moins 4 bâches.

Ressourcerie :

Le fourgon APC y est.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois.

14 février :

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé de 11 fourgons de CRS est venu expulser les [habitant.es](#) d'au moins 3 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'au moins un fourgon de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture d'interprètes.

Fait remarquable : il n'y plus personne sous le Pont Mollien, mais du monde quai de la Tamise.

Cet après-midi, entre 13 h 38 et 15 h 03, les habitants d'au moins 3 lieux de vie ont été expulsés.

Marck :

4 exilés présents,

contrôle de leurs papiers, fouille et une arrestation (l'homme est enfermé dans le fourgon de la Police Nationale).

un périmètre de sécurité est établi.

Un camionneur a le droit de le traverser.

Des exilés sont bloqués à l'extérieur.

Rue de Judée,

Care 4 Calais et la Croix Rouge sont là. Entre 30 et 40 personnes avec eux.
un périmètre de sécurité est établi, avec 8 CRS.

Hôpital :

un périmètre de sécurité est établi, avec 7 CRS.
le HRO est trop loin pour voir les saisies.
Pas d'arrestation.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois.

17 février :

A noter : deux jours de suite (le 15 et le 16 février) sans démantèlements

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé de 7 fourgons de CRS est venu expulser les [habitant.es](#) d'au moins 4 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'au moins un fourgon de la PAF, d'un de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 34 et 14 h 44, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés.

Pont George V :

Le HRO voit un exilé présent.
Il doit montrer son passeport.
Un autre dort sous des couvertures.
Une arrestation.
Deux tentes remplies de matériel, une bâche et de nombreuses couvertures sont saisies.
Un périmètre de sécurité est établi, le HRO est repoussé en haut du pont.
Ensuite le HRO est obligé de reculer pour "des raisons de sécurité".

rue des Huttes

2 bâches sont saisies.

Marck :

un périmètre de sécurité est établi, avec un fourgon de CRS qui cache la vue.
Le HRO voit 8 exilés présents,
Pas de saisie observée.

Rue de Judée,

Le HRO voit 2 exilés présents, côté Auto Dépanne.
Expulsion de l'autre côté.
un périmètre de sécurité est établi, avec 5 CRS.
Une tente est déplacée.
Saisie : au moins 6 bâches et une tente.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

19 février :

Commémoration demain à Dunkerque, info groupe décès :

Comme vous le savez sûrement, un homme a été blessé sur le camp mardi et est décédé mercredi. Un rassemblement aura lieu demain (lundi) à 18h30 devant le parvis des droits de l'homme à Dunkerque en sa mémoire et celle de toutes les personnes ayant perdu la vie à la frontière.

Démantèlements à Calais ce matin, 19 février, infos HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, un convoi composé de 6 fourgons de CRS est venu expulser les [habitant.es](https://www.habitant.es/) d'au moins 5 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'au moins deux fourgons de la PAF, d'un de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture d'interprètes.

Ce matin, entre 8 h 43 et 9 h 57, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés.

Marck :

Un périmètre est établi avec 4 CRS qui empêche de voir les expulsions et les saisies. Contrôle d'identité pour le HRO et pour la LDH (présente avec eux), deux fois de suite parce qu'ils ont dit la première fois qu'ils pensaient que les CRS n'étaient pas habilités à contrôler les identités.

rue de Judée :

Un périmètre est établi.
Les deux côtés sont évacués en même temps (le convoi se scinde en deux).
Le HRO ne voit pas de personnes expulsées côté Auto dépanne.
Du côté ouest, ils entendent au talkie-walkie des Forces de l'Ordre : "trois tentes récupérées"
Deux arrestations.

Derrière la PASS :

Un périmètre est établi en dehors du terrain, sans présence de CRS.
Une bâche remplie de matériel est saisie, ainsi qu'une tente.
Un interprète joue au foot...

Hôpital :

Un périmètre est établi avec 4 CRS qui empêche de voir les expulsions et les saisies.

3e contrôle d'identité de la matinée pour le HRO.

Au moins une tente, une bâche et un sac à dos saisis.

Le HRO perd le convoi, mais un agent APC leur dit, une vingtaine de minutes après, que l'opération est terminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Info groupe décès

Étant donné que ce soir c'est la bande (carnaval pour les non natifs) de la citadelle à Dunkerque , pour des questions de dignité et de circulation bloquée, la commémoration est reportée.

Ce sera mercredi, même lieu même heure : stèle des droits de l'homme, 18 h 30.

Pardon pour le délai si court.

Merci.

21 février :

Le HRO n'était pas disponible ce jour...

Mai il semble bien qu'il y ait eu démantèlements ce matin :

- observation Woodyard :

évacuation sous les ponts du Centre Ville .

12 personnes évacuées.

Un CRS a dit : "il faut leur expliquer qu'il ne peuvent pas dormir ici."

Deux bâches et un grand sac saisis.

- observation Utopia :

7 ou 9 agents de la PAF près de Burger King.

- autre associatif :

8 fourgons de CRS au Stadium.

23 février :**Démantèlements à Calais l'après-midi du 23 février, infos HRO.**

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, un convoi composé de 6 fourgons de CRS est venu expulser les [habitant.es](#) d'au moins 5 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon et d'une voiture de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, nettement plus tard que d'habitude, entre 15 h 47 et 17 h 07, les habitants d'au moins 4 lieux de vie ont été expulsés.

Très peu de personnes exilées sur les camps.

rue de Judée :

contrôle d'identité pour HRO.

Un périmètre est établi qui empêche de voir les saisies.

Les deux côtés sont évacués en même temps (le convoi se scinde en deux).

le CRS mettent un fourgon ou se placent eux-mêmes pour empêcher l'observation.

Le HRO voit emporter une tente et 2 bâches.

Hôpital :

Un périmètre est établi avec 4 CRS qui empêche de voir les saisies.

Le HRO voit emporter au moins une tente pleine de matériel et une bâche.

Marck :

Un périmètre est établi devant l'entrée.

Pas de vue sur le lieu de vie.

La base légale de l'opération est donnée : flagrant délit.

Démantèlements côté Dunkerque, le matin du 23 février, infos HRO.

Dès 7 h du matin, un impressionnant convoi est constitué :

8 fourgons de gendarmerie, 11 de CRS, 5 de la PAF, 2 de la protection civile, trois huissiers

5 camions bennes, un tractopelle, plusieurs petits tracteurs LOXAM.

Une équipe de nettoyage d'au moins 15 personnes.

2 bus

C'est le nouveau camp qui est visé cette fois-ci.

Contrôles d'identité pour le HRO dès 7 h 21, puis deux autres fois.

Contrôles aussi pour les exilés.

Entre 8 h 15 et 8 h 30, le HRO est escorté dehors deux fois.

10 h : contrôle d'identité avec palpation pour Help 4 Dunkerque.

Matériel saisi : au moins 18 tentes, un sac plein,

Les exilés n'ont pas le droit d'entrer récupérer leurs affaires.

Les échoppes sont ramassées et les structures sur le lieu de distribution du bas sont détruites.

Gazage sous le pont et sur la route, l'odeur est caractéristique.

Au moins sept arrestations.

Un CRS annonce à un autre : 15 personnes dans le bus.

A 13 h 24, les CRS sont partis du moins à l'entrée du camp....

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

25 février :

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, un convoi composé de 7 fourgons de CRS est venu expulser les [habitant.es](#) d'au moins 3 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'un de la Police Nationale (avec cellule à l'arrière), de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat.

Ce matin, entre 8 h 52 et 9 h 25, les habitants d'au moins 3 lieux de vie ont été expulsés.

Marck :

Un périmètre est établi.

Pas d'observation de saisies.

rue de Judée :

Les deux côtés sont évacués en même temps (le convoi se scinde en deux).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

26 février : un mot du président

Entendez svp nos cris désespérés !

Autorités nationales,

autorités européennes,

autorités mondiales

nous ne pouvons accepter

ces morts à quelques centaines de kilomètres à l'est de nos frontières

ces morts à quelques centaines de kilomètres au sud-est de nos frontières

si nous mesurons l'incommensurable difficulté de mettre fin à la guerre atroce menée par le président POUTINE qui sévit à notre porte

nous ne pouvons accepter l'inertie coupable qui laisse mourir en Méditerranée ces familles fuyant les atrocités des dictatures et des guerres !

autorités : réagissez !

Jean-Claude Lenoir (président de Salam Nord/Pas-de-Calais)

27 février :

CALAIS :

Le HRO suspend ses activités pour un période sans doute d'un mois.

Sur le terrain, tous les signes d'une évacuation sont là :

Info Utopia :

Utopia repère l'équipe de "nettoyage" au commissariat à 8 h du matin.

Ils croisent ensuite le convoi sur le site de l'Hôpital, puis en direction du Centre Ville.

DUNKERQUE :

Info Carrefour des Solidarités :

Bonjour à toutes et tous,

Message reçu de la SP :

Pour votre bonne information :

Au vu de la baisse des températures, l'AFEJI doublera sa maraude aujourd'hui et demain.

Une mise à l'abri, vers les centres d'hébergement habituels, aura donc lieu le matin et l'après-midi.

28 février :

Dans l'ordre chronologique :

Hier : RAPPEL : davantage d'offres vers les CAES :

Info Carrefour des Solidarités à midi :

Message reçu de la SP :

Au vu de la baisse des températures, l'AFEJI doublera sa maraude aujourd'hui et demain.

Une mise à l'abri, vers les centres d'hébergement habituels, aura donc lieu le matin et l'après-midi.

Cet après-midi, places d'hôtel en plus et finalement ouverture d'un gymnase :

Info MDM à 14 h 48 :

Info de la préfecture reçue à l'instant, en plus des bus Afeji et des CAES, des places d'hôtel sont réservées pour ce soir. Pour y accéder, il faut appeler le 115. Si plus de places à l'hôtel, iels envisageront d'ouvrir un gymnase...

Puis info Carrefour des Solidarités 17 h 25

mise à l'abri pour ce soir au Gymnase de l'Esplanade 34 Rue de la Cunette ici, 59140 Dunkerque
18 heures pour les femmes et les enfants.

Attention pas de maraude cette après-midi, les personnes sont invitées à se rendre directement au gymnase par leurs propres moyens.

Durée estimée : ce soir et demain soir.

Communiqués de mars 2023

Infos associatives, en l'absence du HRO.

Installation de nouveaux enrochements à Calais sur le quai voisin du Pont Mollien.

Dunkerque : info Coordination Carrefour des solidarités

Dispositif gymnase arrêté ce jour (contrairement à l'information précédente pas de gymnase ce soir)

Retour à un doublement des maraudes AFEJI matin et soir vers les centres d'hébergement classiques

Dunkerque : évacuation du camp (de Loon-Plage à Mardyck).

Info principalement : MRS - Utopia

Convoi impressionnant :

8 fourgons de gendarmerie, 6 de CRS, 8 de la Police Nationale (plus deux voitures),

2 bus de l'AFEJI,

une équipe de nettoyage, plusieurs petits tracteurs LOXAM et au moins une grue, une pelleuse et une grande benne à ordures.

L'intervention concerne les anciens camp de Loon-Plage et l'actuel à Mardyck.

Elle commence à 8 h 02 sur le site de Total et se termine vers 15 h.

MRS subit plusieurs contrôles d'identité, y compris avec palpations, et est plusieurs fois escorté dehors.

Ramassage systématique des tentes, alors qu'une mise à l'abri a été proposée aux exilés dans un gymnase. Le matériel ne devrait alors pas être considéré comme abandonné...

Plusieurs dizaines de tentes (au moins) ont été ramassées.

7 mars :

De nouveaux enrochements ont été installés aujourd'hui (7 mars) près du Pont Mollien sur le quai.

Le HRO est toujours en arrêt

Hier (6 mars) un convoi a été repéré par des associatifs entre le centre ville et la rue des Huttes (8 fourgons de CRS et les deux véhicules de nettoyage habituels)

Ce qu'offrait la DDETS à Calais aujourd'hui

De : "CHOMETTE Nathalie - DDETS 62

Cc :

Objet : renforcement des mises à l'abri - Calais-

| Bonjour,

| Je vous informe qu'un second temps de mise à l'abri journalier, à destination des CAES du département, sera organisé ce mardi 7 mars et demain am 8 mars à 15h30 depuis la rue des Huttes. Les départs du matin sont maintenus comme tous les jours.

| Bien à vous

8 mars : il neigeait ce matin

La DDETS a répondu à la demande d'ouverture d'une mise à l'abri pour la nuit sur Calais par le Secours Catholique.

Comme vous le savez, une proposition de mise à l'abri quotidienne permettant un accueil respectueux des personnes migrantes au sein des CAES du département, établissements spécialisés, est garantie chaque jour au départ de Calais. Cette proposition de mise à l'abri concerne tant les hommes isolés que les familles migrantes.

En raison de la dégradation des conditions météorologiques, le préfet a décidé de renforcer les modalités de mise à l'abri dès le mardi 07 mars. Ainsi une mise à l'abri l'après-midi à 15h30 est organisée depuis la rue des huttes en complément de la mise à l'abri du matin.

Hier, 27 personnes migrantes ont été mises à l'abri sur ces 2 temps.

Les maraudes de l'AUDASSE ont également été adaptées et renforcées pour permettre la diffusion de l'information du dédoublement quotidien des mises à l'abri.

Les modalités de fonctionnement de l'antenne SIAO de Calais ont aussi été renforcées et toutes les demandes émanant des familles sont prises en compte comme toujours.

Ce renforcement des mises à l'abri sera effectif jusqu'au vendredi 10 mars.

Bien à vous

29 mars : Mise à l'abri renforcée

Info DDETS du Pas-de-Calais.

"Je vous informe qu'un second temps de mise à l'abri journalier, à destination des CAES du département, sera organisé du jeudi 30 mars au samedi 1^{er} avril à 15h30 depuis la rue des Huttes. Les départs du matin sont maintenus comme tous les jours auxquels se rajoutent deux départs samedi 1^{er} avril."

Le mauvais temps est effectivement annoncé pour ce week-end...

31 mars : Évacuation du camp de Dunkerque ce matin

Avec les associations locales en HRO.

Au moins 10 fourgons de CRS et deux de la Police Nationale avant 8 h du matin sur Grande-Synthe.

C'est une "mise à l'abri", annoncent les CRS : 245 places.

Il y a des (un?) bus de l'AFJL.

Etablissement d'un périmètre de sécurité à 8 h 40,
seule l'AFEJL mandatée par l'Etat peut pénétrer à l'intérieur.

Les gens se déplacent d'eux-mêmes avec leurs affaires,
Les véhicules de "nettoyage" arrivent peu après 10 h,
le périmètre est élargi.

14 arrestations.

La tempête s'est levée.

Les gens peuvent partir avec leurs affaires ("On n'est pas à Calais ici") mais il n'est plus possible de passer le périmètre pour ceux qui ont oublié leur téléphone sous la tente (deux personnes). On leur a laissé le temps de prendre leurs affaires, disent les CRS.

Contrôle d'identité pour Utopia à 9h 40, puis pour Roots après 12 h mais ils ont pu continuer à distribuer l'eau.

La mosquée a été épargnée.

Communiqués d'avril 2023

12 avril :

Mise à l'abri exceptionnelle à Calais.

Info DDETS 62 :

En raison des conditions météorologiques, je vous informe qu'un second temps de mise à l'abri journalier, à destination des CAES du département, sera organisé ce mercredi 12 avril 2023 depuis la rue des Huttes à 15h30.

Et pendant ce temps-là, évacuation du camp de Dunkerque :

Infos interasso en HRO.

Convoi de CRS, présence de l'AFEJI (deux bus et trois véhicules) un fourgon de la Police Nationale et deux fourgons de la PAF sur le camp.
2 canots de la police sur le canal.

La police pousse les gens vers les bus de l'AFEJI.
Ramassage au moins de couvertures et vêtements.

Décès de Monseigneur Gaillot : le mot du président

Mgr Jacques Gaillot, l'évêque contestataire et progressiste est décédé.

Au plus près des exclus : pauvres, habitants des périphéries, sans papier, SDF, migrants, homosexuels ... Mgr Jacques Gaillot n'a jamais cessé son combat visitant encore récemment des prisonniers.

SALAM a eu le grand honneur de rencontrer ce grand Monsieur, d'échanger et de partager des pistes pour un monde plus juste et pacifié !

Jean-Claude Lenoir.

Communiqués de mai 2023

4 mai :Loon-Plage

Nous craignons une évacuation totale et définitive...

Plus de 20 fourgons de CRS sur place.

Claire Millot (secrétariat Salam)

5 mai :

Il semble bien que ç'ait été l'évacuation totale et définitive que nous redoutions...

(Infos interasso en HRO.)

Le préfet parle de 300 personnes, dont 120 montées dans les bus, selon une journaliste.

Dès 7 h ce matin plus de 20 fourgons de CRS se trouvaient sur la route de Mardyck.

Un groupe associatif assis par terre manifestait pacifiquement.

Tout le camp est cerné par les Forces de Police.

Deux contrôles d'identité pour les observateurs associatifs dès avant 8h.

Vers 8 h, arrivée des équipes de nettoyage (deux tractopelles, au moins un petit Loxam, une grosse benne)

Puis 15 fourgons de gendarmerie et 15 de la Police Nationale, une dizaine de voitures de pompiers.

Les associatifs et les journalistes (Delta FM, la Voix du Nord, France 3) qui arrivent maintenant sont bloqués au feu fougé en bas sur la D 601. Pas moyen d'accéder au site, même MDM pour emmener des gens à un RDV à l'hôpital.

Des tentes (au moins 7) et des bâches (au moins 6) partent d'abord dans un tracteur Loxam.

Du matériel est jeté dans une grosse benne.

Vers 10 h : on voit en plus trois tracteurs au moins avec des bennes et un gros Loxam plein.

Beaucoup de matériel est finalement ramassé.

Mais au moins à 10 h 19 : les tonnes d'eau de Roots sont encore en place.

A 12 h 21, les cuves à eau sont enlevées mais déplacées près du transfo.

10 h 50 : deux bus remplis partent, avec une escorte.

Deux autres à 12 h06.

Deux autres vers 12 h 30 (l'un rempli au tiers, l'autre aux trois quarts).

Un exilé dit qu'ils ont le choix entre monter dans le bus ou être arrêtés. On ne leur dit pas où ils partent.

La PAF procède à des arrestations.

Elle pourchasse une trentaine d'exilés. Ils sont cernés.

Au moins 15 arrestations dont deux femmes. Ils sont menottés. Certains se sont échappés dans les champs.

A 12 h 57, il reste 8 fourgons de CRS aux grilles d'accès au camp et deux tractopelles qui détruisent tout.

La terre de l'accès à l'ancienne zone de distribution est en particulier retournée pour empêcher tout passage de véhicule.

A 17 h 54; certains exilés sont déjà de retour.

Ce soir une centaine de personnes étaient de retour sous l'orage. Aucune mise à l'abri n'a été obtenue ni de la mairie de Dunkerque ni de la sous-préfecture.

Ce matin l'ADRA n'a pu distribuer aucun petit déjeuner.
Salam a distribué une trentaine de repas en maraudant à la recherche de fugitifs.

6 mai :

Info interasso en HRO.

Le travail n'était pas terminé hier, apparemment.
10 fourgons de CRS dès 7 h 20 sur le camp.
Une CRS annonce tôt le matin une "vague de ratissage pour vérifier".
"Ils nous ont vus, ils sont déjà partis", ajoute-t-elle.

Mais un peu plus tard un de ses collègues dit que les évacuations vont se poursuivre tant que les personnes se réinstalleront sur le terrain de Total, et qu'on peut s'attendre à deux ou trois autres opérations semblables la semaine prochaine.

L'équipe de "nettoyage" arrive juste avant 8h :
des tracteurs Loxam, des tractopelles, une équipe d'agents en combinaisons blanches.
Comme toujours, le matériel pris n'est pas récupérable.

Les cuves d'eau de Roots ne sont plus là, mais ce sont eux qui les ont retirées et pour le moment ils vont faire de la distribution en maraudes.

Au moins un bus de l'AFEJI propose une mise à l'abri.
Certains emmenés hier sont déjà de retour. Emmaüs a distribué 150 repas ce midi.

9 mai :

Le HRO (Human Rights Observers) a repris son travail quotidien à Calais, ce matin avec Utopia.
Les CRS les ont laissé entrer sur le site, mais c'était une erreur, ils ont été rappelés tout de suite.

Ce mardi matin expulsion sur le seul site de la rue de Judée.
L'expulsion dure à peine un quart d'heure.
La base légale est la flagrance.

convoi : 8 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, deux véhicules de nettoyage (un fourgon et une benne), pas d'interprète.

Il y a 6 exilés présents, une tente pleine de matériel est ramassée.

Le camion benne va à la Ressourcerie.

11 mai :

Infos : HRO.

convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, deux véhicules de nettoyage (un fourgon et un camion-benne)

Trois lieux de vie expulsés : Pont Faidherbe, rue des Huttes, Marck.

Faits notables : expulsion courte (1 h), une arrestation, pas de périmètre de sécurité, seulement un repérage à Marck.

La base légale est la flagrance.

Pont Faidherbe : 20 personnes, 19 qui prennent peur en voyant la police et se sauvent en courant et une arrestation.

Un homme est réveillé et sorti de sa tente (interrogé avec un interprète et palpé par la PAF)

4 tentes saisies dont deux pleines de matériel, plus deux sacs plastique pleins, deux bâches, quatre couvertures, deux sacs de couchage.

Rue des Huttes.

Il y a une distribution de la Vie active, le HRO ne voit que deux exilés.

Le convoi repart aussitôt.

Marck :

Le HRO est toléré.

Il y a une distribution de Care 4 Calais, avec une dizaine d'exilés, puis une trentaine.

Trois tentes déplacées.

Les Forces de l'ordre sont attentives aux constructions et aux canetons présents. Ils prennent beaucoup de photos des lieux et des canetons.

La benne va à la Ressourcerie.

12 mai :

Après les démantèlements d'hier on espérait que rien ne se passerait aujourd'hui. Mais ce n'est pas la première fois qu'il y a des évacuations deux jours de suite...

Évacuation totale du site du BMX ce matin :

Impossible d'accéder pour l'équipe Salam qui venait apporter le petit déjeuner (rue barrée), mais on voyait bien qu'il n'y avait plus personne et que TOUT avait été enlevé...

Claire Millot (pour l'équipe Salam)

15 mai :

Un seul lieu expulsé : Pont George V.

Un seul CRS en faction pour empêcher le HRO d'approcher de l'expulsion.

La base légale communiquée est le flagrant délit.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, un (et une voiture) de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, deux véhicules de nettoyage (un fourgon et un camion-benne).

Trois exilés présents, tous les trois arrêtés. les CRS les réveillent en secouant les tentes.

Palpations pour deux d'entre elles.

2 tentes pleines de matériel saisies.

17 mai :

- Convoi : 7 fourgons de CRS, un fourgon de la PAF, un de la Police Nationale, un interprète, deux véhicules de nettoyage (un fourgon et un camion-benne).

- Trois lieux évacués :

*Centre Ville : pont Faidherbe.

Le HRO est expulsé du périmètre de sécurité, deux fois.

saisies : une bâche, trois tentes pleines de matériel

six arrestations, des palpations.

Une vingtaine de personnes expulsées du site.

*BMX :

La route est barrée pour empêcher le HRO d'approcher.

saisies : cinq tentes dont quatre pleines de matériel

trois personnes escortées hors du site.

*Marcq :

Le HRO est bloqué par un périmètre de sécurité

7 personnes sont expulsées du site.

saisies : trois tentes dont une pleine de matériel et un tapis.

Le fourgon va à la Ressourcerie.

19 mai :

Démantèlement ce matin sur le seul site du BMX.

Convoi : 8 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une voiture avec deux interprètes, deux véhicules de nettoyage APC (un fourgon et un camion -benne).

Un périmètre de sécurité très large est établi. Il ne s'applique pas à un véhicule de la mairie.

Le HRO voit 11 exilés qui sont expulsés du site avec leurs tentes (sept), mais ils ne voient pas de saisies ni d'arrestations.

Un interprète aide un homme à porter sa tente qui est à moitié démontée.

Après l'évacuation, le HRO voit le camion-benne à la Ressourcerie.

21 mai :

Démantèlement, comme il y a deux jours, sur le seul lieu du BMX.

Convoi : 8 fourgons de CRS, un de la PAF, deux véhicules APC (un fourgon et un camion-benne).

Un périmètre de sécurité est établi.

Au moins 4 personnes sont expulsées avec leurs tentes pleines de matériel.

Deux se retrouvent sans tente : elles n'ont pas été saisies mais détruites dans le déplacement lors de l'expulsion.

RAS à Marck, rue de Judée, à l'Hôpital

et au Centre Ville.

Les véhicules APC sont vus à la Ressourcerie.

23 mai :

C'est la troisième fois de suite que le BMX est le seul site visé par un démantèlement...

Convoi : 8 fourgons de CRS, un fourgon cellulaire de la Police Nationale, un de la PAF, deux véhicules de nettoyage (un fourgon et un camion-benne).

Un périmètre de sécurité est établi.

Un camion poubelle et d'abord bloqué aussi puis autorisé à passer.

Six personnes exilées sont escortées hors du périmètre par cinq policiers, avec cinq tentes.

Deux arrestations.

Le camion-benne est vu ensuite à la Ressourcerie.

25 mai :

Démantèlements à Calais: info HRO.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, un véhicule banalisé de la Police Nationale, une voiture d'interprètes.

3 sites sont évacués:

Centre Ville :

une personne est réveillée par la police dans une tente, elle est encerclée, puis deux tentes encerclées.

Un périmètre de sécurité est établi, marqué par deux CRS.

Deux personnes sont autorisées à franchir le périmètre; Le HRO demande pourquoi cette différence : "elles ne gênent en rien l'opération de police", comme si le HRO avait l'habitude d'entraver le travail des policiers !

La base légale de l'opération est "le flagrant délit".

4 tentes sont saisies dont une pleine de matériel.

9 personnes sont expulsées.

5 partent d'elles-mêmes.

BMX.

Un périmètre de sécurité est établi au début de la route.

3 tente et 7 personnes sont déplacées (deux fois, deux personnes sont escortées par 4 Forces de l'Ordre).

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

Derrière la PASS.

Le périmètre est établi derrière les blocs de béton.

20 personnes sont expulsées avec 10 tentes.

Le fourgon part à la Ressourcerie.

Dans l'après-midi d'aujourd'hui une requête en référé liberté a été affichée sur le camp actuel de Loon-Plage (aire des gens du voyage) pour "expulsion d'occupants sans titre du domaine public"

Cette aire, propriété de la CUD est occupée de façon illicite par des migrants, dit le document.
L'audience est fixée au 31 mai à 14 h 30 au Tribunal Administratif de Lille.

27 mai :

Info HRO.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une d'interprètes, deux véhicules APC de nettoyage (un fourgon et un camion - benne).

Base légale : la flagrance.

4 lieux expulsés :

Pont Faidherbe :

12 personnes exilées expulsées.
deux arrestations, sans interprète.
deux tentes saisies.

Pas de périmètre de sécurité, avant la fin de l'opération.
Contrôle d'identité pour le HRO.

BMX.

Un périmètre de sécurité établi au début de la rue.
4 personnes expulsées avec 2 tentes.
Elles ne sont pas escortées dehors comme les autres fois.
Pas de saisie de matériel.

Derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité établi au début du contenant à eau...
28 personnes expulsées avec 12 tentes.

Le convoi est perdu et retrouvé à Fort Nieulay.

Il n'y avait pas eu d'expulsion à Fort Nieulay depuis bien longtemps.
Un périmètre est établi par deux CRS au début du "champ expulsé".
Pas d'observation possible des saisies, mais des exilés ont rapporté à UTOPIA et à CFC des saisies d'eau, de nourriture et d'affaires (comme des couvertures).
16 personnes expulsées avec deux tentes.

A la fin de l'opération,, APC va à la Ressourcerie.

28 mai : Requête en référé mesures utiles affichée sur le terrain occupé à Loon-Plage par les migrants

Bonsoir à tous,

Je me permets d'apporter quelques précisions sur la demande de référé mesures utiles déposé par la CUD jeudi dernier (25 mai) et en particulier de vous envoyer les photos du document affiché sur le terrain.

Il s'agit d'une demande d'expulsion du camp de migrants.

Cette requête, datée du 25 mai, affichée dans l'après-midi le jour-même, annonce le jugement pour le 31 mai (il est important de noter que les 27/28 et 29 mai sont le weekend de Pentecôte...). Le créneau pour déposer un recours est terriblement réduit.

On y lit que c'est la CUD qui est compétente pour l'accueil des gens du voyage depuis le 22 juin 2020 et que cette aire est occupée illicitement par des migrants.

Un huissier a constaté que cette aire ne dispose ni de sanitaires, ni d'eau, ni d'électricité, ni de ramassage des ordures ménagères (auxquelles, du coup, les occupants mettent le feu...).

C'est toujours la même chose : ces conditions indignes sont le motif pour lequel on chasse des gens sans leur trouver un endroit plus digne : le camp de Mardyck (occupé du 7 décembre au 4 mai) était bien pire que ceux du Pont à Roseaux (occupés du 23 novembre au 7 décembre 2022) lui-même bien pire que celui du Petit Prédembourg de Grande-Synthe dont ils avaient été renvoyés définitivement le 23 novembre 2021).

Bien sûr la cohabitation gens du voyage et exilés n'est pas envisageable dans le contexte actuel mais est-ce une raison pour chasser des gens une nouvelle fois sans la moindre proposition d'accueil digne ?

Nous ne demandons pas que l'évacuation n'ait pas lieu. Nous demandons que les exilés ne soient pas simplement renvoyés sur les routes, mais déplacés vers un lieu plus digne. Nous ne demandons pas un camping "4 étoiles", nous demandons juste un lieu avec un point d'eau, des toilettes, et une benne à ordures relevée régulièrement.

Claire Millot (secrétaire générale de l'association Salam Nord/Pas-de-Calais)

PS. Je vous joins les photos de l'affichage de la requête.

Vous y verrez que l'absence d'eau, d'électricité, de sanitaires et de ramassage des ordures est donné comme motif pour faire partir ces personnes, comme si les chasser de là allait leur donner ce minimum de confort et de dignité.

Monsieur le Président,

Par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2003, la compétence relative à l'accueil des gens du voyage a été transférée à la Communauté urbaine de DUNKERQUE.

A ce titre, elle est propriétaire et gère sur son territoire plusieurs aires permanentes d'accueil des gens du voyage ainsi que des aires de grand passage, destinée, aux termes de l'article 1 de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 « à l'accueil des gens du voyage se déplaçant collectivement à l'occasion des rassemblements traditionnels ou occasionnels ».

C'est dans ce cadre que, par convention en date du 22 juin 2020, la Communauté urbaine de Dunkerque a été autorisée à occuper un terrain de 36 500 m², parcelle cadastrée AW 92 (cf. pièce jointe n°1), relevant du domaine public du Grand port maritime de Dunkerque afin d'y installer une aire d'accueil de grand passage des gens du voyage, sise Zone d'Activité du Pont à Roseaux - Route du Port Fluvial à LOON-PLAGE (cf. pièce jointe n°2).

Cette aire est à ce jour illicitement occupée par des migrants, occupation illicite dûment constatée par procès-verbal d'huissier (cf. pièce jointe n°3).

L'occupation irrégulière de l'aire de grand passage de LOON-PLAGE compromet la sécurité et la salubrité publique.

En effet, il a été constaté par Maître DEGUINES, huissier de justice mandaté par la Communauté urbaine de Dunkerque, que l'aire ne dispose ni de sanitaire, ni d'eau, ni d'électricité (rampes d'eau installées et location d'un dispositif électrique par la communauté urbaine uniquement lors de l'occupation des gens du voyage en période estivale), ni d'un dispositif de ramassage des déchets ménagers, de sorte que des immondices s'accumulent (cf. pièce jointe n°3).

Par ailleurs, les occupants sans droit ni titre de la parcelle font brûler des matières combustibles à côté des tentes, causant un risque important d'incendie.

En outre, suite au passage du dispositif de maraude de l'AFEJI, il a été constaté un contexte de privatisation du terrain par des passeurs et des troubles à l'ordre public (rixes...etc.) confirmés par les forces de l'ordre (cf. pièce jointe n°4).

L'ensemble de ces éléments conduit à une situation d'insalubrité, d'insécurité et de troubles à l'ordre public, causée par l'occupation illicite.

Dans un cas d'espèce parfaitement transposable, le Conseil d'Etat a jugé :

« Considérant, en deuxième lieu, que l'implantation de ces familles, **du fait de l'absence d'infrastructures sanitaires, de l'entassement d'ordures et de déchets** et du danger résultant de la présence de la trappe d'accès au siphon et d'une clôture donnant sur une voie ferrée, forcée en différents endroits, **est de nature à porter atteinte à la salubrité et la sécurité publiques** ; que, dès lors, **les conditions d'urgence et d'utilité exigées par l'article L. 521-3 précité sont satisfaites.** » Conseil d'État, 8ème SSJS, 05/03/2014, 372422, Inédit au recueil Lebon

Par conséquent, la Communauté urbaine de Dunkerque est fondée à demander l'évacuation des occupants sans droit ni titre de l'aire de grand passage de LOON-PLAGE.

Elle l'est d'autant plus que, l'occupation irrégulière de l'aire de grand passage de LOON-PLAGE compromet le bon fonctionnement du service public qui s'y exerce.

En effet, cette occupation illicite entrave manifestement le fonctionnement normal d'une aire de grand passage, qui a pour finalité un accueil provisoire de grands rassemblements de gens du voyage.

Or l'occupation illicite ne permettra pas de les accueillir, alors même que l'arrivée d'une centaine de caravanes est prévue dès le mois de juin, ce qui ne manquera pas de provoquer d'autres occupations illicites.

Cette seule circonstance est de nature à justifier l'expulsion sollicitée.

CONCLUSIONS

Par ces motifs et sous réserve de tous autres à produire, déduire ou suppléer, la Communauté Urbaine de DUNKERQUE conclut à ce qu'il plaise au Président du Tribunal Administratif de LILLE statuant en référé de :

- D'ordonner l'expulsion des occupants sans titre de l'aire d'accueil de grand passage des gens du voyage sise Zone d'Activité du Pont à Roseaux - Route du Port Fluvial à LOON-PLAGE, sur la parcelle cadastrée AW 92.

Fait à DUNKERQUE, Le 24 mai 2023

Pour le Président,
Adèle DELAUNAY

Lille, le 25/05/2023

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE LILLE

5 rue Geoffroy Saint-Hilaire
CS 62039
59014 LILLE CEDEX
Téléphone : 03 59 54 23 42
Télécopie : 03 59 54 24 45

2304677-9

Greffé ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30

OCCUPANTS SANS DROIT NI TITRE

Zone d'activité du Pont à Roseau
Route du Port Fluvial
Parcelle cadastrée AW 92
59279 Loon-Plage

Dossier n° : 2304677-9

(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE c/
OCCUPANTS SANS DROIT NI TITRE

COMMUNICATION REFERE ET AVIS D'AUDIENCE (URGENCE)
Lettre recommandée avec avis de réception

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer la requête en référé présentée par la partie suivante : COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE et enregistrée le 24/05/2023, sous le numéro mentionné ci-dessus.

Vu l'extrême urgence, le juge des référés a fixé l'audience le 31/05/2023 à 14:30 heures. Cette lettre vaut convocation à cette audience, au cours de laquelle vous pourrez présenter vos observations orales soit en personne, soit par un avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, soit par un avocat. Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, présenter au plus tard à cette date des observations écrites. L'audience se tiendra dans la salle 3 à l'adresse ci-dessus.

Vous avez la possibilité de déposer vos mémoires et pièces de manière dématérialisée sur le site internet <https://www.telerecours.fr>, rubrique " Particuliers et personnes morales de droit privé - Télérecours citoyens ".

Une fois inscrit au téléservice Télérecours citoyens, vous pouvez ajouter ce dossier à votre compte en saisissant le code de rattachement confidentiel T59-2304677-773370984, dans la zone " entrer un code reçu par courrier ".

Ce code vous permet de rattacher votre dossier à votre compte Télérecours citoyen et est à usage unique. Il est **strictement personnel** et ne doit être utilisé que par vous-même, OCCUPANTS SANS DROIT NI TITRE.

- Ce code est provisoire, vous pouvez l'utiliser jusqu'au 24/06/23.

Une fois que vous aurez accepté l'usage des téléprocédures pour ce dossier, vous pourrez, depuis n'importe quel accès Internet :

- suivre en direct son évolution,

Pour les besoins de l'instruction, du suivi du dossier et de son jugement, certaines informations font l'objet d'un traitement informatique. Les destinataires sont, pour les affaires qui les concernent et sous réserve des règles relatives au secret de l'instruction, les personnes parties au procès, les membres et personnels de la juridiction administrative. Conformément à la loi " informatique et libertés " du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au président du tribunal administratif.

REQUETE EN REFERE

Expulsion d'occupants sans titre du domaine public

Article L. 521-3 du code de justice administrative

POUR :

LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE
Représentée par son Président, M. Patrice VERGRIETE,
Domicilié en cette qualité Pertuis de la Marine
B.P. 85.530
59386 – DUNKERQUE CEDEX 1

Requérante,

CONTRE :

Les occupants sans droit ni titre de l'aire de grand passage des gens du
voyage sise Zone d'Activité du Pont à Roseaux - Route du Port Fluvial à
LOON-PLAGE

Défendeurs,

- recevoir et consulter les documents qui vous sont envoyés par le tribunal dans cette affaire, et transmettre de nouveaux documents (à noter que, dès lors qu'un avocat est constitué dans une affaire, il devient l'unique interlocuteur de la juridiction. Les éléments de procédure, à l'exception de la décision du tribunal, lui seront donc transmis exclusivement. Néanmoins vous en verrez la mention sur l'historique de votre dossier),

- recevoir la notification de la décision rendue par la juridiction à l'issue de l'instance.

Enfin, je vous informe que le rattachement de votre dossier à votre compte Télérecours citoyens vous engage à utiliser ce téléservice dans vos échanges avec le tribunal jusqu'à la fin de l'instance.

L'état de l'instruction de ce dossier peut être consulté avec le code d'accès confidentiel T59 - 2304677 - 15110 sur le site internet <http://sagace.juradm.fr>.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation le greffier,



BORDEREAU DE PIECES JOINTES

Requête en référé expulsion d'occupants sans titre du domaine public

PIECE 1 : Plan cadastral de la parcelle AW 92 illicitement occupée.

PIECE 2 : Convention d'occupation du domaine public du Grand Port Maritime de Dunkerque autorisant la Communauté Urbaine de Dunkerque à occuper la parcelle AW 92.

PIECE 3 : Procès-verbal constatant l'occupation illicite effectué par Maître DEGUINES.

PIECE 4 : Mail de l'AFEJl en date du 15 mai 2023 constatant des troubles à l'ordre public.

29 mai :

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF avec quatre agents, une voiture de la Police Nationale, une voiture de trois interprètes, deux véhicules de nettoyage APC (un fourgon et une benne)

CRS surarmés : au moins cinq avec des LBD et les périmètres sont assurés par des agents armés de LBD.

Deux lieux expulsés : BMX et derrière la PASS.

BMX :

Pas de périmètre de sécurité.

Au moins 6 personnes exilées présentes.
deux tentes déplacées.
un vélo et une tente saisis.

Derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité est établi, avec des CRS porteurs de LBD.
Contrôle d'identité pour le HRO.

Au moins 23 exilés présents
deux arrestations,
12 tentes déplacées
Au moins une tente pleine de matériel et une bâche saisies.

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.
Les véhicules APC vont se garer à la Ressourcerie.

31 mai :

Convoi: 7 fourgons de CRS, la PAF, deux véhicules de nettoyage APC (un fourgon et un camion-benne), un interprète.

Quatre sites évacués :

BMX.

Un périmètre de sécurité est établi.
deux exilés avec trois tentes partent d'eux-mêmes,
dix autres personnes avec cinq tentes sont déplacées.
(Le chef d'opération a noté : 9 tentes déplacées.)
Une tente saisie, pleine de matériel.

Rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est établi le long de la route, avec 4 CRS.
Une personne à vélo a le droit de passer...
Une tente saisie.

Derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité est établi au niveau de l'IBC.
Ensuite un autre périmètre de l'autre côté.

7 personnes dont au moins deux mineurs sortent du lotissement.
Puis 16 personnes exilées déplacées avec 12 tentes et une couverture.

9 tentes saisies, dont trois pleines de matériel, et une bâche.

Palpation et arrestation d'une personne, puis trois autres arrestations.

Fort Nieulay :

Un périmètre de sécurité est établi.

Mais une course d'orientation le traverse !

Ressourcerie : le fourgon APC s'y rend.

Communiqués de juin 2023

1^{er} juin :

Gros démantèlement ce matin dans les secteurs de Marck et de la rue de Judée.

Au moins 14 fourgons de CRS visibles depuis les points d'observation du HRO, et au moins quatre fourgons de la PAF.

Un large périmètre de sécurité est établi rendant le travail du HRO bien difficile.

Les policiers encerclent les gens pour les faire aller vers les bus.

Le HRO constate des fouilles et des palpations avant la montée dans les bus.

Au moins six bus sont partis, chargés.

Le HRO voit une vingtaine d'exilés qui ont réussi à s'échapper par la voie ferrée et par dessous les grillages, et d'autres cachés dans les buissons.

Mais, un CRS dit l'après-midi que ne sont partis en bus que les volontaires...

Des gens appellent pour dire qu'ils sont à Chambry (nord-ouest de Reims), d'autres à Saint-Omer.

Pourtant un CRS dit que les gens sont conduits "dans le département".

Il dit aussi que les tentes seront "reconditionnées et mises à disposition à la Ressourcerie". On a du mal à croire que certaines puissent survivre à la façon dont elles sont ramassées !

Au moins 2 arrestations.

des fourgons (de location) de ramassage de matériel arrivent,

les tentes sont vidées et ramassées.

Ces camps ont été totalement vidés, en début d'après-midi il ne restait plus personne et le personnel de nettoyage enlève tout. le terme de "nettoyage" laisse pourtant rêveur...

2 juin :

Deux jours de suite des démantèlements à Calais, mais pas sur les mêmes sites: aujourd'hui BMX (à nouveau) et derrière la PASS.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une avec trois interprètes et deux véhicules de nettoyage APC (un fourgon et un camion-benne).

Très bonne organisation des exilés sur les deux lieux : ils avaient déjà préparés leurs affaires avant le déploiement complet des Forces de l'Ordre.

Base légale : la flagrance.

BMX :

beaucoup de tentes déplacées avec peu de saisies et pas d'arrestations.

Au moins 17 personnes déplacées, avec 14 tentes.

Au moins deux tentes saisies.

Pas de périmètre de sécurité au début, seulement dans un deuxième temps.

Le chef de l'opération compte les tentes : 14 plus les 4 qui sont à l'intérieur".

Ils les font s'éloigner dans la rue Monod, comme s'ils n'allaient pas revenir, mais les gars se réinstallent dès que la police s'est éloignée.

Derrière la PASS :

5 exilés se déplacent avec une tente. parmi eux trois arrestations.
Au moins 5 tentes saisies.

Un périmètre de sécurité établi, avec deux CRS armés de LBD et de grenades lacrymogènes.

Les véhicules APC vont à la Ressourcerie

4 juin :

6 fourgons de CRS, 3 de la PAF, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne), au moins deux voitures de la Police Nationale, une voiture avec au moins deux interprètes.

5 sites évacués ce matin :

Marck :

Le HRO entend d'abord les Forces de l'Ordre dire qu'ils ne voient que 3 ou 4 personnes.

Après la grosse évacuation de jeudi, ce sont deux petits camps qui sont démantelés.

Un périmètre de sécurité est établi.

Sur le premier :

Une cinquantaine de personnes sont évacuées.

Les Forces de l'Ordre acceptent de faire passer un sac à un homme qui voulait aller le chercher.

Mais une dizaine de tentes sont saisies, une demi douzaine de bâches et au moins quatre couvertures.

Sur le deuxième :

six personnes ont expulsées, avec les tentes.

Rue de Judée :

Une trentaine de personnes sont expulsées avec une douzaine de tentes.

Pas de saisies observées.

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

BMX :

Un périmètre est établi sur la route.

Neuf personnes sont déplacées avec leurs tentes.

2 tentes pleines de matériel sont saisies.

Derrière la PASS :

Deux personnes sont expulsées et trois personnes sont arrêtées.

Trois tentes sont saisies.

Un exilé qui voulait récupérer la sienne déjà mise au fourgon obtient de la récupérer.

Centre Ville :

Le HRO voit 7 personnes déplacées avec 9 tentes pleines de matériel.

Les véhicules APC vont à la Ressourcerie.

5 juin :

Convoi : au moins 6 fourgons de CRS, deux de Police dont le fourgon cellulaire, une voiture d'interprètes et un camion-benne APC, puis un fourgon.

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi.

Le délai pour récupérer les affaires n'a pas été respecté, mais la personne concernée n'a pas le droit de passer...

Au moins deux personnes sont déplacées avec une tente pleine de matériel

Au moins 3 tentes saisies, dont une pleine de matériel

Passage

- **rue de Judée,**

- **Leroy Merlin** (arrestation de 6 Indiens - les Irakiens et Syriens ne sont pas inquiétés)

- **derrière la PASS,**

- **Centre Ville.**

Les véhicules APC sont vus à la Ressourcerie.

7 juin :

Les démantèlements ont eu lieu l'après-midi, le matin, la police et les véhicules de nettoyage étaient devant le commissariat et sont repartis : l'opération semble avoir été annulée...

Convoi : 7 fourgons de CRS, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne).
Les CRS sont suréquipés (casques, boucliers).

Centre Ville :

matériel saisi : 10 tentes dont 2 pleines de matériel, 2 bâches remplies, au moins 5 couvertures et un sac de couchage.

Une arrestation.

BMX :

un périmètre de sécurité est établi, mais quatre véhicules sont autorisés à le franchir...

Au moins une vingtaine d'exilés déplacés avec à peu près autant de tentes.

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi.

Le HRO voit une trentaine de personnes expulsées, et à peu près autant de tentes

Les CRS en font partir vers l'ouest.

Elles entendent un CRS dire : "il n'y a personne, alors vous ramassez !" alors que ce sont eux qui ont fait sortir les gens.

2 sacs à dos peuvent être récupérés par une personne, mais un autre ne peut pas récupérer son téléphone.

matériel saisi : Dans le fourgon le HRO voit 15 tentes dont au moins six pleines de matériel, deux matelas, une bâche et une veste.

Puis, à la fin de l'opération, le fourgon est plein et au moins 35 personnes se trouvent dehors du site avec le HRO.

Tout le monde est escorté hors du site, jusqu'à la route.

rue de Judée :

Au moins 15 personnes avec 9 tentes sont déplacées.

Il y a au moins deux mineurs.

Au moins une bâche pleine de matériel et un sac de couchage sont saisis.

Derrière la PASS :

Au moins 8 personnes expulsées.

4 tentes saisies dont deux pleines de matériel.

Le HRO perd le convoi, mais il n'est repéré ni à l'Hôpital, ni à Auchan, ni au Fort Nieulay.
L'opération semble terminée.

9 juin :

Démantèlements le matin.

Convoi : 7 fourgons de CRS, les deux véhicules de nettoyage APC, interprètes,

Pont Faidherbe :

Palpation de trois personnes par trois policiers, plus tard de deux autres.
18 personnes expulsées (dont une avec un sac de couchage et 14 avec leurs affaires).
Les exilés sont mis en ligne, dos tournés.
Trois arrestations, dont une avec saisie violente par l'épaule pendant quelques secondes.
Matériel saisi : cinq tentes dont deux pleines de matériel.

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi.
Les gens sont réveillés (tentes secouées) et escortés dehors. Un CRS leur crie : "Dépêche-toi".
19 personnes expulsées avec leurs tentes (une personne a deux tentes)
Matériel saisi : une tentes pleine de matériel.

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi avec 5 CRS et un gros LBD.
Plus de cent personnes déplacées et une trentaine de tentes.
Ils partent vers la rue du Beaumarais.
Trois personnes sont autorisées à rentrer dans le périmètre, juste le temps e chercher leurs affaires.
Matériel saisi : 5 bâches.

Rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est établi.
4 personnes expulsées.
Une tente saisie.

Derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité est établi.
Un personne se déplace avec une tente.
13 tentes saisies dont une pleine de matériel et 2 bâches

Le HRO voit le fourgon APC à la Ressourcerie.

Début d'après-midi à la gare :

Sûreté ferroviaire et Police Nationale (5 véhicules).
Des groupes de gars sont stoppés, mais les blancs passent sans contrôle.
Les gens sont séparés selon la nationalité (Afghans, Iraniens) : une trentaine de personnes.
Tous finissent par passer sauf les Turcs.
10 arrestations. Les personnes partent dans deux fourgons de la PAF.
Le HRO est escorté dehors.

10 juin : nouvelle opération d'intimidation à la gare de Calais cet après-midi du samedi
10. Info HRO.

13 h 44 :

contrôle d'identité à l'arrivée du train de Dunkerque (tout le monde).

Puis la police attend le train de 13 h 53.

Contrôle d'identité.

Palpation de 5 personnes, arrestation d'une sixième.

Quatre personnes blanches sont passées sans problème, d'autres (non blanches) sont parties par l'autre côté, donc sans contrôle...

Finalement 6 arrestations

quatre personnes à la friterie, mais pas les blanches, sont interpellées puis libres de partir....

Un CRS fait supprimer une vidéo sue laquelle on voit qu'il parle mal à une personne interpellée, alors qu'au départ elle ne le demandait pas puisqu'on ne voyait pas son visage...

Une des bénévoles est verbalisée pour manque de lumière, de catadioptre et de sonnette sur son vélo.

11 juin :

Convoi : 8 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, les véhicules de nettoyage APC.

Centre Ville :

Pont Mollien.

Le HRO voit au mois 11 personnes d'un côté du pont et 3 de l'autre.

Une arrestation.

Contrôle d'identité pour el HRO.

Saisies : 4 tentes, une bâche pleine de matériel, une couverture et un sac de couchage,

BMX.

Un périmètre de sécurité est établi.

cinq personnes déplacées avec 7 tentes.

Un traducteur porte la tente d'un homme en béquilles.

Saisies : 6 tentes dont une pleine de matériel.

Marck.

Un périmètre de sécurité est établi.

Le HRO voit au moins 9 gars dans le bois.

Une personne exilée n'est pas autorisée à entrer dans le périmètre, mais une bonne vingtaine de personnes en sont sorties.

22 personnes et 17 tentes déplacées.

Saisies : 8 ou 9 tentes, d'après les exilés.

Rue de Judée.

Un périmètre de sécurité est établi.

Le HRO voit deux exilés avec un vélo et deux avec des bidons d'eau, puis une personne expulsée.

Saisies : deux tentes.

Passage au Fort Nieulay.

Les véhicules APC rentrent à la Ressourcerie.

13 juin :

Convoi : 9 fourgons de CRS, trois interprètes, les véhicules APC de nettoyage.
Pas de PAF.

Pont Faidherbe :

Un périmètre est établi sur le pont.
Un CRS avec un fusil LBD.
Environ 25 personnes exilées expulsées, dont un mineur.
Saisies : 7 tentes, 3 bâches

BMX :

Un périmètre est établi derrière les rochers.
Une personne est autorisée à chercher ses affaires dans le périmètre.
Mais une autre est expulsée malgré ses jambes immobilisées.
21 personnes sont déplacées avec 13 tentes.
Saisies : une tente pleine de matériel.

Marck :

Le HRO compte 67 personnes expulsées avec 26 tentes, une autre avec ses affaires, une avec un vélo.
un visiblement mineur.
Saisie : une tente pleine de matériel.
Une personne du HRO escortée dehors avec 20 personnes.
Un CRS dit à un exilé d'attendre, donc ils savent très bien qu'ils se réinstallent après.
Effectivement, les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre

L'équipe Salam qui est à l'intérieur voit tous les gars poussés sur la route sans leurs affaires. Ils ramassent tout sur le camp du fond et font porter les tentes sur la route, plus loin que d'habitude.

Rue de Judée :

Un périmètre est établi avec un gros fusil, qui selon le CRS n'est pas un LBD.
Un fusil d'assaut ?
10 personnes exilées et 3 tentes sont déplacées.

Les véhicules APC vont à la Ressourcerie.

14 juin :

Pas d'opération de démantèlements.

Une intervention à la gare :

4 fourgons de la Police Nationale et 2 de CRS.
Les exilés sont poussés dans le train de Paris.
Une bénévole du HRO est contrôlée, palpée, fouillée (à la recherche de stupéfiants !)

Trois arrestations quai de la Tamise.

15 juin :

Convoi : 5 fourgons de CRS, un de la Police Nationale, l'équipe de nettoyage APC, trois interprètes.

Place du Danemark.

Une quarantaine de personnes exilées, dont 3 femmes et deux enfants.

Saisies : 6 tentes

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi, avec l'équipe APC.

18 personnes exilées et 9 tentes déplacées, même Abraham qui marche très mal avec une béquille.

Contrôle d'identité pour le HRO.

Marck.

Un périmètre de sécurité est établi

Le HRO voit environ 80 personnes.

12 tentes déplacées.

Rue de Judée.

Un périmètre de sécurité est établi

Le HRO voit environ 15 personnes.

7 sortent du périmètre

Un monsieur n'est pas autorisé à aller chercher ses affaires.

Saisie : une tente.

Les véhicules APC sont à la Ressourcerie.

17 juin :

Convoi : sept fourgons de CRS dont un cellulaire, un fourgon de la PAF, deux voitures de la Police Nationale dont une banalisée, une voiture d'interprètes, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion benne) APC.

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi.

15 exilés déplacés avec 6 tentes

une arrestation.

Pas de matériel saisi.

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi.

Le HRO compte 168 exilés déplacés avec 25 tentes et 3 vélos et 3 avec toutes leurs affaires.

Les tentes inoccupées sont saisies : le fourgon est plein.

Un agent coupe un tendeur de tente avec un couteau.

Ils détruisent un abri de fortune.

Rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est établi.

20 exilés déplacés avec 7 tentes

Saisie d'une tente pleine de matériel.

Derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité est établi.

10 exilés déplacés avec 3 tentes

Matériel saisi : 6 tentes dont 2 pleines de matériel, un matelas et 4 bâches.

Le fourgon est à moitié plein.

Contrôle du véhicule de HRO (triangle de sécurité, gilet jaune).

Les véhicules APC vont à la Ressourcerie.

19 juin :

Convoi : 3 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture avec deux interprètes, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne).

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi.

9 personnes déplacées (dont une avec une béquille) avec 8 tentes.

Saisie : une tente vide.

Marck.

33 personnes déplacées avec 5 tentes et deux vélos.

Saisies : deux tentes.

Rue de Judée :

Le convoi se sépare : deux fourgons de CRS à Marck et un rue de Judée avec les véhicules APC. 15 personnes déplacées avec 8 tentes (dont une pleine de matériel y compris une bâche) et deux vélos.

Saisies : 4 tentes.

Base légale : le flagrant délit.

Derrière la PASS :

Une tente saisie.

Les véhicules APC vont à la Ressourcerie.

20 juin :

Habituellement ces démantèlements ont lieu un jour sur deux, plutôt le matin.

Hier, c'était l'après-midi, aujourd'hui c'était à nouveau l'après-midi, donc deux jours de suite...

Convoi : 9 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, un interprète à pied, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne).

Marck :

Les gars commencent à bouger leurs tentes, alors que les policiers sont encore loin.

Un périmètre de sécurité est établi, avec 18 CRS et un fusil d'assaut.

La base légale est le flagrant délit.

Au moins 35 personnes expulsées et 14 tentes.

Saisies : 3 tentes.

Les gars se réinstallent en musique, au départ des Forces de l'Ordre.

Rue de Judée.

Le HRO se cache des Forces de l'Ordre, les agents APC les voient.

Au moins 24 personnes expulsées et 13 tentes.

Saisie : une tente.

Les gars se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

Derrière la PASS :

5 personnes dont une famille de trois, avec un enfant.

Saisies : 2 tentes.

Le camion-benne va à la Ressourcerie.

25 juin :

4 jours sans démantèlements à Calais, c'est à peine croyable...

Et effectivement vendredi, un occupant de la rue des Huttes a signalé au HRO qu'il y avait eu une évacuation le matin, sans doute après le départ de l'équipe HRO.

Ce matin :

Convoi : 7 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, les véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne), une voiture avec deux interprètes.

Pont Faidherbe et Pont Mollien :

Un périmètre de sécurité est installé, avec un LBD.

Un passant est aussi interdit de passage. Ensuite beaucoup de personnes passent le périmètre.

Le HRO voit 17 exilés,

3 personnes se font fouiller,

il y a 4 arrestations dans le fourgon de la PAF, avec leurs affaires personnelles.

saisies : 3 bâches, une tente, un sac.

rue des Huttes :

Un périmètre de sécurité est installé, mais en dehors de la rue, le HRO ne voit rien.

Une tente est saisie.

BMX :

Un périmètre de sécurité est installé,

17 personnes et 12 tentes sont déplacées

la personne avec ses jambes immobilisées est expulsée aussi.

Pas de saisies observées.

Marck :

Un périmètre de sécurité est installé, avec un LBD.

79 personnes expulsées, (dont 5 d'elles-mêmes, et une à vélo), et 9 tentes

Saisies : deux vélos, dont un de la ville.

Une personne dit que sa tente est cassée, qu'elle ne peut plus dormir dedans.

Aucune vue sur les saisies.

rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est installé.

24 personnes déplacées avec 7 tentes, jusqu'au panneau Stop.

Pas de vue sur les saisies à part une tente.

Derrière la PASS :

2 tentes et une bâche saisies.

les Forces de l'Ordre utilisent un micro pour demander au HRO de faire demi-tour.

Les véhicules APC vont à la Ressourcerie.

LOON-PLAGE :

Tout le monde attendait dans la dernière semaine, une grosse évacuation car 100 caravanes de gens du voyage étaient attendues pour demain lundi.

Or... rien...

Il semble que cette arrivée soit retardée d'une semaine, si on ne croit la "Voix du Nord" du jeudi 22 juin, page "Cambrésis", que je mets en PJ.
Claire Millot (secrétariat Salam)

En partance pour Douai, des gens du voyage s'installent au stade

Hier midi, quelque trois cents véhicules dont plus de cent caravanes des gens du voyage sont arrivés au stade municipal de la rue de Lille. Une installation inopinée qui ne satisfait ni la communauté, ni la municipalité.

PAR DIANE BÉTHUNE
cambrai@lavoixdunord.fr

NEUVILLE-SAINT-RÉMY.

Une fois encore, l'accueil des gens du voyage revient dans l'actualité du Cambrésis. Et la communauté nouvellement arrivée, comme les élus, s'en passerait bien.

Hier vers midi, la mission évangélique des gens du voyage qui était basée depuis trois jours sur les terres de Niergnies est arrivée au stade neuvillois. Le village de Niergnies et l'aérodrome accueillant des festivités dont une manifestation aérienne le week-end dernier, la communauté n'avait pas d'autre choix que de plier bagage.

Venant de Maubeuge et se dirigeant vers Dunkerque, elle devait faire une halte durant quelques jours à Douai. « Mais le terrain est trop petit (il peut accueillir environ 80 véhicules, NDLR), expliquait, peu après son arrivée, l'un des pasteurs de la mission évangélique. En plus, il y avait de l'amiante partout et c'était trop dangereux pour les enfants. ».

« ON EST IMPUISSANT ! »

L'arrondissement n'ayant toujours pas d'aire de grand passage pour les gens du voyage, ils se sont posés à l'improviste sur un

terrain, en l'occurrence à la sortie de Neuville-Saint-Rémy. À la grande surprise du maire, « Ils ont coupé les chaînes des grilles du stade et ils sont rentrés à la sauvagerie », explique Christian Dumont, le maire. Ce dernier a contacté les services de police et s'est rendu sur place pour rencontrer les responsables de la communauté et leur signifier qu'ils avaient interdiction de s'installer là. « Mais on ne peut rien faire ! On est impuissant ! Nous n'avons toujours pas d'aire de grand passage, du coup, on tourne en rond. On n'est pas dans les clous ! »

“ Nous n'avons pas le choix ! Nous sommes des êtres humains ! Il y a des enfants ! ”

PASTEUR DE LA MISSION ÉVANGÉLIQUE DES GENS DU VOYAGE

« Nous avons demandé des autorisations pour nous installer mais nous n'avons eu aucune réponse », ajoute, de son côté, le pasteur. Désespéré de cause, la mission s'est posée à Neuville-Saint-Rémy. « Nous n'avons pas le choix ! Nous sommes des êtres humains ! Il y a des enfants ! »

Dans l'après-midi, les pasteurs devaient monter le chapiteau où



La mission évangélique des gens du voyage s'est installée au stade municipal de Neuville-Saint-Rémy.

seront célébrées les messes. La communauté devrait rester au stade jusqu'au 2 juillet, date à laquelle elle prendra la route de

Dunkerque, pour un grand rassemblement des gens du voyage. Elle est convenue avec la mairie, après négociations, de quitter les lieux le lundi 23 juin. ■

27 juin :

CALAIS :

Convoi : 6 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de trois interprètes, les véhicules de nettoyage APC.

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi avec des bombes lacrymogènes.

Ils arrivent en criant "Police ! On se réveille !"

19 personnes expulsées avec 13 tentes, y compris celui qui a les jambes immobilisées.

Saisies : 2 tentes

Marcq :

Un périmètre de sécurité est établi mais ensuite ils laissent passer le HRO.
43 personnes expulsées avec 5 tentes.
La base légale es donnée : la flagrance.
Saisies : 5 tentes.

Rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est établi.
11 personnes expulsées avec 7 tentes.

Derrière la PASS.

5 personnes expulsées avec 3 tentes.
Saisies : 4 tentes pleines de matériel.
Pas d'arrestation.

Pont Faidherbe :

Saisies : une tente et une trottinette.

Les véhicules APC vont à la Ressourcerie.

LOON-PLAGE :

Notre avocat, contacté hier soir, a répondu :
"Cet élément nouveau ne permet pas hélas de rendre l'ordonnance caduque.
Il peut seulement conduire à ce que le préfet n'accorde pas immédiatement le concours de la force publique pour l'exécution de la mesure d'expulsion.
Autrement dit, les occupants pourraient bénéficier, de fait, d'un petit sursis..."
C'est apparemment ce qui se passe...

Claire Millot (secrétariat Salam)

29 juin :

Convoi : 7 fourgons de CRS, la PAF, deux interprètes, les véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion benne).

Pont Faidherbe :

Un périmètre de sécurité est établi.
3 personnes expulsées
Le HRO n'obtient pas la base légale de l'opération.
Saisies : une tente

BMX :

un fourgon de CRS bloque l'accès pour le HRO.
24 personnes expulsées avec 13 tentes.

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi avec 3 CRS.
29 personnes expulsées avec 9 tentes.
Elles sont expulsées vers la route.
Le HRO est escorté dehors "parce que j'ai des consignes", dit le CRS.
Trois gars disent que la police a pris leurs tentes.

Rue de Judée :

La route est barrée,
Le HRO ne peut pas approcher donc ne voit rien.

Derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité est établi

Une personne expulsée avec sa tente.

Le HRO entend dans le talkie-walkie : "4 tentes récupérées" et voit les agents APC mettre deux tentes dans le fourgon.

Après 19 h, 15 personnes de la PAF en opération à la gare SNCF.

Jusqu'à 20 h, selon un policier dans son talkie-walkie.

Communiqués de juillet 2023

1^{er} juillet :

Convoi : pas de CRS, un fourgon et trois voitures de la Police Nationale, un fourgon de la PAF, des interprètes et les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion -benne).

BMX :

Un périmètre est établi avec 4 policiers.

Le HRO est escorté dehors.

27 personnes déplacées avec 19 tentes et un matelas.

Une tente saisie.

Marck :

22 personnes déplacées avec 17 tentes.

3 tentes saisies.

Le HRO demande pourquoi il n'y a pas de CRS.

"Cela ne vous regarde pas, c'est l'organisation des services."

Les CRS seraient-ils nécessaires ailleurs, quatre jours après la mort de Nahel ? Mais jamais rien n'a été assez important, même au plus fort du mouvement des gilets jaunes, pour faire sauter un jour de démantèlement à Calais...

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

Rue de Judée.

25 personnes déplacées avec 12 tentes.

Derrière la PASS.

Une personne d'expulse d'elle-même.

Une tente saisie.

3 juillet :

Convoi : un fourgon et deux voitures de la Police Nationale, un fourgon de la PAF, les deux véhicules de nettoyage APC, deux interprètes.

BMX :

35 personnes expulsées avec 21 tentes et un vélo

Pas de saisie

Le HRO est expulsé dehors.

Base légale de l'expulsion : flagrant délit

Marck :

50 personnes expulsées avec 20 tentes et une bâche

Saisies : une tente

Une personne est arrivée pour prendre sa tente, au périmètre, les Forces de l'ordre n'ont rien voulu entendre...

Rue de Judée.

20 personnes déplacées, avec 6 tentes.

Une arrestation (par la PAF)

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

Les véhicules APC vont à la Ressourcerie.

5 juillet :

Convoi : les CRS sont de retour (12 fourgons !), une voiture de la Police Nationale, un fourgon de la PAF, des interprètes, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne)

Centre Ville :

Un périmètre de sécurité est établi sur le pont.

Mais un monsieur est autorisé à passer...

8 personnes expulsées

Une arrestation.

Saisies : deux tentes et un vélo.

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi avec 5 CRS.

Un camion traverse "parce que ce sont des gens qui travaillent"

32 personnes expulsées (dont le monsieur en béquilles) avec 20 tentes.

Une tente saisie.

Les Forces de l'Ordre quittent les lieux.

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi avec 5 CRS.

137 personnes expulsées avec 44 tentes et 3 vélos.

Les Forces de l'Ordre quittent les lieux.

Rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est établi

21 personnes expulsées avec 14 tentes et un vélo.

2 véhicules franchissent le périmètre.

Derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité est établi

Saisies : deux tentes

Les véhicules APC vont à la Ressourcerie.

9 juillet :

Démantèlements en après-midi après trois jours sans interventions policières...

Convoi : 9 fourgons de CRS,

Centre Ville :

un périmètre de sécurité est établi avec 4 CRS.

au moins 70 personnes déplacées avec des tentes.

4 personnes palpées et sans interprète

au moins 3 arrestations

saisies : au moins une tente pleine de matériel et deux bâches.

Passage

- au BMX,
- à Marck,
- rue de Judée,

derrière la PASS :

une personne déplacée avec une tente.

Saisie : une bâche et un sac poubelle plein.

Ensuite les Véhicules APC sont vus à la Ressourcerie.

11 juillet :

Convoi : 12 fourgons de CRS et un de la PAF. Les véhicules de nettoyage APC

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi avec 5 CRS.

22 personnes exilées évacuées dont une en béquilles avec 11 tentes et un vélo.

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi des deux côtés avec respectivement 5 et 6 CRS.

51 personnes expulsées avec 3 tentes et trois vélos.

Aucune vision sur les saisies.

Rue de Judée.

Un périmètre de sécurité est établi.

Les personnes exilées ne sont pas autorisées à sortir. Elles doivent faire le tour.

5 personnes évacuées.

Derrière la PASS.

Un périmètre de sécurité est établi.

Le convoi part en ordre dispersé.

13 juillet :

LOON-PLAGE.

Rumeur dans la matinée que la police serait venue dire aux exilés de partir parce qu'il allait y avoir une évacuation à 14 h.

Du jamais vu ! Difficile à croire !

Est-ce vrai ou s'agit-il de faire partir les gens sans se donner le mal d'une évacuation avec déploiement de Forces de l'Ordre et d'équipes de nettoyage ?

Les associations confirment : trois policiers font ce travail d'information...

Et les exilés se déplacent de l'autre côté de la route, là où ils étaient au printemps dernier...

En fin de matinée, deux véhicules de la Police Nationale et un de la Police Municipale et un fourgon de la PAF à l'entrée du camp.

En début d'après-midi une équipe de nettoyage, accompagnée de Forces de l'Ordre commence à travailler sur un camp vidée de sa population.

A 17 h le chemin d'accès au camp est barré par deux gros blocs de béton.

Ce soir personne ne s'y est réinstallé.

Oui, il y a bien eu évacuation mais en douceur, la menace a suffi à faire se déplacer les exilés d'un lieu où ils étaient depuis les 4 et 5 mai dernier...

Nous craignons une prochaine évacuation plus brutale dès que les CRS seront dégagés des obligations dues à la peur de troubles à l'occasion des célébrations du 14 juillet...

CALAIS :

Evacuation l'après-midi, là aussi sans CRS.

Convoi : 4 voitures et un fourgon de la Police Nationale, 3 véhicules de la BAC, trois interprètes, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne)

Centre Ville :

Un périmètre de sécurité est établi.

Contrôle d'identité pour le HRO.

Aucune visibilité sur ce qui se passe.

Le HRO a perdu le convoi mais le retrouve :

Derrière la PASS :

Le HRO est escorté dehors. Il voit saisir une tente.

Rue de Judée :

7 exilés sont évacués dont deux à vélo, et une tente.

Le HRO voit saisir une tente.

Marck :

Le HRO est contraint de partir : menacés de saisie de leur voiture par la fourrière.

BMX :

passage du convoi sans signe d'expulsion.

Une demi-heure après les véhicules APC sont vus à la Ressourcerie

15 juillet :

convoi : Pas de CRS, 4 voitures puis un fourgon de la Police Nationale, 1 fourgon de la PAF, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne)

Centre ville :

Un périmètre de sécurité est établi.

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi avec deux policiers.

Au moins 25 personnes évacuées dont trois femmes et un enfant, et 11 tentes.

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi avec un policier.

40 personnes évacuées et 5 tentes.

Rue de Judée.

Un périmètre de sécurité est établi.

4 personnes évacuées côté Auto dépanne.

Et 4 de l'autre côté.

Les véhicules APC sont vus à la Ressourcerie.

17 juillet :

Convoi : Pas de CRS, 5 véhicules de la Police Nationale, un fourgon de la pAF, deux camions de pompiers, le camion benne APC.

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi.

Le HRO est escorté dehors.

Ils comptent 12 policiers.

D'autres personnes ont le droit de passer. " Ce sont des gens du voyage qui habitent là" ou "des personnes qui doivent se déplacer."

28 personnes (dont le monsieur en béquilles) et 17 tentes sont expulsées, plus un vélo.

Marck :

Pas de périmètre établi.

39 personnes évacuées.

Une tente pleine de matériel est saisie.

Rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est établi au panneau STOP.

Deux tentes ont saisies.

Derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité est établi.

Aucune visibilité sur l'expulsion.

7 personnes évacuées dont une femme et deux enfants.

3 tentes saisies, puis récupérées.

Les véhicules de nettoyage APC sont à la Ressourcerie.

19 juillet :

Convoi : 2 voitures et trois fourgons de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne)

Marck :

HRO ne voit pas les Forces de l'Ordre, ensuite un policier puis un traducteur sur un vélo de ville.

Ils voient évacuer 40 personnes exilées et 4 tentes

trois tentes saisies. Les deux premières sont remplies d'autres tentes.

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi, avec trois policiers.

Un policier est armé d'une LBD.

2 personnes exilées évacuées.

Derrière la PASS :

Le HRO est arrivé avant la police et a donc pu prévenir les gars, qui ont caché leurs affaires.

6 personnes évacuées dont deux femmes et deux enfants (il y a une famille de 5).

BMX :

un périmètre de sécurité est établi, 5 voitures le franchissent.

2 personnes évacuées avec deux tentes.

Dialogue entre la police et le HRO :

- ça se passe bien.
- C'est ça que vous appelez bien se passer ?
- Il n'y a pas eu d'incident...

au moins 14 personnes expulsées avec 14 tentes, et Abraham avec ses jambes immobilisées.

9 palettes saisies (un camion benne part plein de palettes).

Le camion-benne APC est vu à la Ressourcerie.

21 juillet :

Convoi : 2 voitures et trois fourgons de la Police Nationale, le camion-benne APC est là, une voiture d'interprètes,

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi mais 2 voitures passent sans problème.

28 personnes expulsées dont une à vélo et le monsieur qui marche difficilement avec des béquilles, et

21 tentes

une tente est saisie.

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi : les Forces de l'Ordre bloquent tous les entrées et le HRO ne voit rien.

28 personnes expulsées dont 3 à vélo, et 4 tentes.

3 tentes saisies dont une pleine de matériel.

Rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est établi au stop, au croisement. Pas de visibilité pour le HRO.

5 personnes qui reviennent de distribution ne peuvent pas accéder au site.

21 personnes expulsées (dont une famille de 5 personnes, puis deux enfants, deux femmes et un homme âgé) et 3 tentes.

Une tente saisie.

Deux arrestations par la PAF.

Passage rapide derrière la PASS.

Le camion-benne est vu à la Ressourcerie.

23 juillet :

Convoi : 3 fourgons et deux voitures de la Police Nationale, un fourgon de la PAF et les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion -benne).

BMX :

43 personnes évacuées dont le monsieur en béquilles et une femme, avec 30 tentes, dont une grande, et avec une bâche

Contrôle d'identité pour le HRO.

HRO escorté dehors "pour ne pas gêner les agents APC".

Deux arrestations.

Marck :

36 personnes évacuées avec une tente.

Rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est établi.

7 personnes évacuées.

Derrière la PASS:

Une personne autoexpulsée.

Une tente saisie, pleine de matériel

Les véhicules APC sont vus à la Ressourcerie.

25 juillet :

Convoi : Une voiture banalisée de la Police Nationale, puis 19 policiers, puis une voiture et deux fourgonnettes de la Police Nationale un fourgon de la PAF, une voiture de trois interprètes, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne)

Marck:

Un périmètre de sécurité est établi.

26 personnes exilées mises dehors avec 4 tentes.

Les personnes expulsées sont accompagnées jusqu'au bout du chemin.

Le HRO entend la Police dire "4 tentes"

les agents APC tirent deux tentes pleines de matériel.

2 tentes de plus et une bâche sont saisies.

Rue de Judée :

Le HRO se cache dans les buissons.

6 personnes sont expulsées dont une à vélo.

Hôpital :

Un périmètre de sécurité est établi.

21 personnes sont expulsées dont un enfant, et 12 tentes.

Une personne obtient la permission de passer récupérer sa tente, puis d'autres passent le périmètre mais n'ont pas le droit d'aller chercher des affaires.

5 tentes dont deux tentes pleines de matériel sont saisies.

Un exilé dit qu'ils ont déjà été expulsés une fois cette semaine, sans doute samedi matin...

Derrière la PASS:

Le HRO arrive quand le convoi semble partir.

Ils voient évacuer 3 personnes.

BMX :

39 personnes dont 3 femmes et au moins 25 tentes expulsées.

Centre Ville :

2 personnes et 2 tentes expulsées

4 tentes et une bâche saisies

La police fait porter par des exilés deux bâches pleines de matériel jusqu'au camion-benne.

On leur dit : "Bon bah merci hein"...

Les véhicules APC sont vus à la Ressourcerie.

27 juillet :

Convoi : 11 vans de CRS (c'est un retour...), un de la Police Nationale, un de la PAF, des interprètes et les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion benne).

Pont Faidherbe :

2 tentes et un vélo saisis.

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi avec 5 CRS.

Le HRO est escorté dehors.

60 personnes expulsées (dont trois femmes) avec 32 tentes.

Marck :

32 personnes expulsées avec 4 tentes.

Trois tentes saisies.

Rue de Judée :

Contrôle d'identité pour le HRO.

Hôpital :

Le HRO est escorté dehors.

12 personnes expulsées avec 4 tentes.

4 tentes saisies dont une pleine de matériel et un vélo.

Un exilé peut récupérer sa tente.

Derrière la PASS :

Le convoi est de passage, mais un fourgon reste là.

A 17h12 un gros camion de CRS arrive toutes lumières clignotantes.

Lui aussi ne fait que passer.

Les véhicules APC sont ensuite vus à la Ressourcerie.

29 juillet :

Convoi : trois voitures et deux fourgons de la Police Nationale (à nouveau pas de CRS aujourd'hui !), un fourgon de la PAF, un interprète, les véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne)

BMX :

un périmètre de sécurité est établi,

le HRO est escorté dehors.

49 personnes (dont deux avec un sac rempli, le monsieur en béquilles et 2 femmes) expulsées avec 23 tentes (dont une pleine de matériel et une très grande) et une bâche.

Une tente saisie.

Le HRO n'obtient pas de réponse à deux questions :

- Pourquoi n'y a-t-il pas de CRS en ce moment ?

- Vous ne faites pas de mises à l'abri ?

Une personne demande à récupérer sa tente, avec l'aide de l'interprète, mais en vain.

Le personnel APC dit qu'ils ont interdiction de redonner les affaires saisies.

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

Marck :

un périmètre de sécurité est établi,

Un policier dit que le périmètre correspond à un terrain pour lequel il y a eu dépôt de plainte...

trois tentes saisies et une bâche

mais un monsieur va pouvoir récupérer ses affaires.

13 personnes expulsées dont 5 qui reviennent sur le lieu de vie.

Les Forces de l'Ordre bloquent le HRO à un endroit pour expulser ailleurs.

Rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi, avec 6 policiers.

26 personnes sortent par Autodépanne et partent vers l'Hôpital.

Personne ne sort de l'autre côté.

Une saisie (mais trop loin pour que le HRO voie de quoi il s'agit).

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi,

5 personnes expulsées : une famille avec deux enfants, et un ado.

Hôpital :

un périmètre de sécurité est établi au rond point, avec 3 policiers.

RAS centre ville.

Les véhicules APC sont à la Ressourcerie.

31 juillet :

Convoi : 7 fourgons de CRS, pas de voiture d'interprètes, au moins le camion-benne APC.

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi

évacuation de 31 tentes

Une femme évacuée (une encore inconnue du HRO), ainsi que le monsieur qui a les jambes immobilisées.

une tente et trois bâches sont saisies (puis sont rendues aux exilés).

Dialogue entre les CRS :

- sinon après ça va aller à la poubelle ?

- non les assos peuvent les récupérer

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi avec 4 CRS

Mais un exilé peut rentrer dans le camp.

119 personnes expulsées avec 37 tentes, deux pleines de matériel et 2 vélos

3 tentes saisies dont une pleine de matériel

rue de Judée :

intervention de 30 mn

20 personnes expulsées avec une dizaine de tentes

Derrière la PASS :

Le HRO est escorté dehors, c'est pour les empêcher de voir l'opération.

10 personnes expulsées avec 4 tentes

des planches de bois et des palettes sont saisies : le camion benne APC en est plein

Le camion benne arrive vide à la Ressourcerie (retour de la déchetterie ?)

1^{er} août :

convoi : 12 fourgons de CRS, des interprètes, et les deux véhicules APC (fourgon et camion-benne).

Les CRS ont des boucliers et un fusil d'un genre inconnu.

le HRO en voit avec un masque à gaz sur l'épaule.

Un périmètre de sécurité est établi avec des boucliers.

Site de Marcq.

Peu après 9h, plusieurs camions de chantier sont sur place et déplacent de la terre.

22 CRS sont sur le chemin et sur la butte.

Les exilés déplacent des tentes, des matelas, des palettes et des planches (plus de choses que d'habitude), à cause du chantier.

Le HRO voit passer : 5 matelas, 2 palettes

une soixantaine de personnes sont déplacées sur la rue Gustave Eiffel.

Les migrants sont expulsés "pour leur protection"

saisies : des bâches, des affaires

Le chef d'opération dit que c'est comme d'habitude, alors qu'un tracteur et un engin de chantier récupèrent des tentes et surtout des bâches.

A 11h, deux tracteurs sont pleins. Un 3e arrive.

A 12h 30, le camion-benne est vu la Ressourcerie.

2 août :

Hier les équipes de nettoyage derrière le convoi des Forces de l'Ordre se sont acharnés sur le site du Marck, c'était une opération exceptionnelle

Aujourd'hui a eu lieu l'opération habituelle après celle d'avant hier (un jour sur deux) mais elle a commencé par le site déjà évacué hier afin de parfaire le travail..

Convoi : 12 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, une de la PAF, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne)

Marck :

Etonnamment les CRS laissent passer le HRO.

22 personnes et 13 tentes déplacées, plus 2 vélos, un matelas et une couverture.

Un exilé prend tout même les palettes !

Une tente saisie.

Rue de Judée :

13 personnes et 11 tentes déplacées

2 bâches saisies

Hôpital :

Un périmètre de sécurité est établi au rond point.

Le CRS exécute les ordres, il doit juste rester là avec le HRO...

Derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité est établi qui empêche de voir l'opération.
Le HRO voit évacuer 10 personnes et deux tentes.
Ils voient une saisie de loin mais ne voient pas ce qui est pris.

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi
54 personnes évacuées et 27 tentes.

Les véhicules APC sont de retour à la Ressourcerie.4 août :**Convoi :**

2 fourgons et 4 voitures de la Police Nationale, un fourgon de la PAF, la voiture des interprètes (trois), les deux véhicules de nettoyage APC (le camion-benne et le fourgon).

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi,
contrôle d'identité au périmètre pour le HRO.
2 tentes et une bâche saisies, et une bâche arrachée au couteau (APC secoue la tente en arrivant)
15 personnes déplacées, avec 4 tentes et un vélo

Rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est établi avec une voiture, à la cow boy,
un policier porte un gros LBD.
2 camions et un fourgon peuvent passer le périmètre, mais la rue est interdite aux gros camions.
Le périmètre est déplacé de l'autre côté de l'intersection, avec 5 policiers.
les exilés doivent faire le tour.
21 sont expulsés.
9 bénévoles qui faisaient une distribution reviennent le long de la rue.
2 tentes saisies.

Hôpital :

Un périmètre de sécurité est établi

Derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité est établi avant les travaux d'un lotissement en construction.
un policier est tout fier de montrer une pancarte : "Chantier interdit au public" !
Le HRO essaie en vain d'entrer par un autre côté...

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi au début de la rue avec 3 agents en travers de la route.
Mais deux exilés obtiennent la permission de passer pour rentrer.
Un policier dit : " Allez sur l'autre parking, comme je suis sympa je ne vous verbalise pas..."
44 personnes déplacées avec 28 tentes (dont au moins une femme et le monsieur qui marche avec des béquilles)
une tente est saisie.
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

Le camion-benne APC est vu à la Ressourcerie

6 août :

Convoi : une nouvelle fois sans CRS : 2 fourgons et 3 voitures de la Police Nationale, un fourgon de la PAF, une voiture d'interprètes, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne).

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi de l'autre côté de la route "pour leur sécurité".

Un exilé a le droit d'entrer mais sans son vélo.

Les policiers se mettent en ligne le long de la route et font reculer les personnes.

62 personnes déplacées (dont 5 femmes, une qui arrive au périmètre et le monsieur avec des béquilles) avec 32 tentes et une bâche.

Une tente pleine de matériel est saisie.

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

Marck :

Les policiers disent aux exilés : "prenez vos sacs, vos vêtements", en anglais, sans traducteur.

Un périmètre de sécurité est établi

Le HRO est escorté dehors.

17 personnes déplacées avec 5 tentes et un vélo.

Une tente est saisie.

Rue de Judée :

6 personnes déplacées avec 2 tentes

Hôpital :

14 personnes déplacées avec 4 tentes

Le HRO voit une tente saisie, mais trois gars disent que la police a tout pris (tentes et couvertures) et n'a pas laissé les gens reprendre leurs tentes et qu'il y avait 60 à 70 personnes.

Derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité est établi ridiculement loin.

les policiers font reculer le HRO qui a avancé d'un mètre.

Une tente saisie tombe du camion-benne.

le HRO voit saisir une tente.

Les véhicules APC sont vus à la Ressourcerie.

8 août :

Loon-Plage :

Dès 7h30, présence de 3 fourgons de CRS, un de la PAF et de l'AFEJL.

Ensuite un bus, puis peu à peu au moins 5 autres, deux autres fourgons de la PAF et encore deux, 6 autres fourgons de CRS, des gendarmes dans les bois, des pompiers, deux interprètes.

Des gens sont poussés vers les bus.

Ceux qui montent sont fouillés.

Le HRO entend un policier dire : "on sauve des vies, on les sauve de la noyade"

Plus tard un autre "ils ne veulent pas monter dans les bus, ils ne veulent pas être relogés puisque les conditions sont favorables apparemment" (les conditions pour passer en Angleterre).

Un officier de gendarmerie dit qu'ils ne seront pas forcés de partir.

Le HRO voit des gens forcés à monter dans les bus. Les familles et les enfants sont emmenés à Armentières.

Ils ont l'impression que tous sont emmenés mais non puisqu'à la fin il reste environ 500 personnes d'un côté et 400 de l'autre.

La PAF arrête 4 personnes, puis peu à peu au moins 6 autres.

Le HRO entend dire qu'il y a un arrêté préfectoral qui dit que les lieux doivent être libérés. Mais ils n'obtiennent pas de le voir.

Beaucoup de matériel est ramassé (tentes, couvertures) par des pelleteuses et mis à la benne.

Calais :

Les démantèlements ont aussi lieu le matin.

Successivement

Quai de la Moselle,

au BMX,

à Marck,

Rue de Judée,

à l'hôpital.

10 août :

Convoi : 2 fourgons de CRS, une voiture de la police Nationale, une voiture avec
3 interprètes et les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion -benne)

Pont Faidherbe :

Pas de périmètre de sécurité mais un contrôle d'identité pour le HRO.

Évacuation : 24 personnes dont 4 femmes et deux enfants.

5 personnes fouillées.

3 arrestations

Saisies : une tente, deux bâches, une roue de vélo.

Les Forces de l'ordre, APC et les traducteurs passent de l'autre côté de la voie ferrée.

Le HRO peut suivre.

9 personnes qui dormaient sur le ponton à côté de l'eau sont expulsées.

Ensuite le HRO doit "circuler".

Les Forces de l'ordre conseillent que les exilés aillent dans des campings. "Trouvez leur un logement, l'État fait déjà beaucoup de choses."

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi

37 personnes sont expulsées (dont une femme et le monsieur en béquilles depuis longtemps à vélo.) avec 21 tentes

Marck :

Un permis de construire est affiché sur un grand panneau.

A la fin le HRO voit arriver 5 tracteurs avec remorque et un bulldozer.

12 personnes avec 4 tentes expulsées.

Un périmètre de sécurité est établi, le HRO est escorté dehors.

Rue de Judée

15 personnes avec trois tentes expulsées.
Une tente saisie .

Derrière la PASS

Le HRO est escorté dehors.
Deux personnes dont une à vélo sont expulsées.
Le camion-benne part rempli de planches.

Le HRO perd le convoi...

12 août :

Un mot du président après la catastrophe de ce matin :

La nouvelle est tombée ce matin : cinq décès en mer, ensuite six, combien en vérité ?

Notre président réagit :

Nous sommes aujourd'hui encore horrifiés par le drame qui vient de se dérouler à quelques miles de notre littoral français !

L'heure est évidemment au respect et à la solidarité avec les familles endeuillées.

Mais force est de dénoncer le manque de courage de nos gouvernants .

Jean-Claude Lenoir.

Démantèlements ce matin à Calais :

Convoi : 12 fourgons de CRS, un de la PAF, 4 interprètes, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne)

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.

Le HRO est escorté dehors.

77 personnes déplacées (dont 7 femmes et un enfant) avec 39 tentes et 2 vélos.

Marck :

un périmètre de sécurité est établi.

Le HRO est escorté dehors.

la police fait le tour des tentes et réveille les gens.

ils obligent les gens à démonter leurs tentes.

29 personnes déplacées avec 15 tentes, 2 bâches et 2 matelas.

deux sont autorisées à retourner sur le site chercher des affaires.

les gens se réinstallent au départ de Forces de l'Ordre

rue de Judée :

24 personnes déplacées avec 4 tentes.

Derrière la PASS :

5 personnes déplacées (dont une femme) avec 3 tentes.

les véhicules APC sont vus à a Ressourcerie.

14 août :

Convoi : 11 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, une voiture avec 4 interprètes et les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne)

BMX :

un fourgon de CRS en travers de la route en guise de périmètre de sécurité.

50 personnes déplacées (dont un qui semble mineur, 2 femmes, 4 enfants et une personne à vélo) avec 32 tentes

Les gens sont poussés au milieu de la route.

Marck :

un périmètre de sécurité est établi "car c'est un terrain privé"

9 personnes déplacées avec 3 tentes

Des sacs sont saisis, certains sont mis dans le camion-benne APC par un exilé...

Rue de Judée :

3 tentes saisies

Contrôle d'identité pour le HRO, entourés de 13 CRS

4 personnes expulsées.

Hôpital :

une tente et des sacs saisis

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi

Le HRO est escorté dehors

5 personnes expulsées avec une tente

une tente est saisie

Les véhicules APC sont de retour à la Ressourcerie.

16 août :

Convoi : les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion -benne)

BMX :

67 personnes (dont une avec son vélo et ses béquilles, 4 femmes et deux enfants) et 40 tentes déplacées

Les CRS laissent passer une personne pour qu'elle aille chercher ses affaires.

Il est vraisemblable qu'il y ait eu au moins une saisie car le HRO a vu le fourgon refermer ses portes.

Marck :

16 personnes déplacées avec 6 tentes

Un policier porte un lanceur de LBD.

Une tente est saisie

Rue de Judée :

Un périmètre est établi avec 2 CRS, mais ils ont laissé passer un tracteur.

50 personnes environ expulsées dont un enfant avec 11 tentes.

Saisies : une tente et un vélo

Le HRO est bloqué à cause du fourgon qui ne démarre pas...

Hôpital :

Le HRO ne peut voir que la fin de l'expulsion :
2 personnes dont une femme déplacées.

Derrière la PASS :

un CRS chasse le HRO.

Ils ne voient pas les véhicules APC à la Ressourcerie.

18 août :

8 fourgons de CRS et un de la PAF en plus des véhicules de nettoyage APC.

Le convoi est présent en Centre Ville.

Le HRO transmet que le contrôle de tous les voyageurs arrivant de Paris en train...

20 août :

Convoi : 12 fourgons de CRS (certains sont armés de boucliers), une voiture de la Police Nationale, des interprètes, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne)

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi avec 8 CRS à l'intersection.

70 personnes déplacées (dont 5 femmes et une personne qui semble être mineure)

Le HRO entend au talkie-walkie que Salam n'est pas autorisée à accéder tant que l'opération est en cours.

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi

Le HRO est escorté dehors.

13 personnes déplacées avec 7 tentes.

Des exilés ne sont pas autorisés à rentrer dans le périmètre, dont une personne qui veut prendre son téléphone.

Un téléphone cassé par un CRS.

Mais le chef d'opération laisse passer quelqu'un qui veut récupérer son argent.

Saisies : des bâches, des grillages, des sacs à dos, deux tentes dont une pleine de matériel et, selon des exilés, quelques tentes à l'intérieur du bois.

Rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est établi

3 exilés ne sont pas autorisés à rentrer dans le périmètre.

une vingtaine de personnes sont déplacées.

Au moins trois tentes dont une pleine de matériel et une bâche sont saisies.

Derrière la PASS :

Un périmètre de sécurité est établi

Le HRO est escorté dehors.

Contrôle d'identité pour le HRO.

4 tentes et deux bâches saisies

les véhicules APC sont vus à la Ressourcerie.

22 août :

Convoi : 11 fourgons de CRS, un de la PAF, les véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne), une voiture de trois interprètes.

Centre Ville :

Un périmètre de sécurité est établi.

Il bloque le HRO mais une autre personne passe sans problème.

2 personnes expulsées.

8 tentes saisies, et un gros matelas.

Il n'y a plus personne dans les tentes, ils prennent tout !

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi au croisement.

Plusieurs véhicules ont pu passer pour tourner à droite.

Salam doit attendre pour sa distribution de petit déjeuner.

69 personnes déplacées (dont 4 femmes et un enfant).

41 tentes déplacées.

Marck :

Les CRS sont présents avec boucliers.

13 personnes déplacées avec 7 tentes.

rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est établi avec un CRS qui porte une arme "multicoup"

Derrière la PASS :

18 personnes déplacées, dont trois enfants.

Les CRS demandent au HRO de quitter le terrain sans les escorter. Ils ne bougent donc pas !

Les véhicules APC sont à la Ressourcerie.

24 août :

Démantèlements

- en Centre ville,
- au BMX,
- à Marck,
- rue de Judée,
- derrière la PASS.

26 août :

Convoi : 9 fourgons de CRS, la Police Nationale, un fourgon de la PAF et un fourgon cellulaire, une voiture d'interprètes, les véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne)

Centre Ville :

L'expulsion se fait des deux côtés du canal.

un périmètre de sécurité est établi.

La Police Nationale contrôle les identités des exilés

La Police demande aux exilés de déplacer leurs tentes.
26 personnes déplacées et 4 tentes.
Une tente saisie.

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.
47 personnes et 32 tentes, une tente géante et 3 vélos déplacés.

Marck :

20 personnes et 15 tentes déplacées.

Rue de Judée :

51 personnes, 36 tentes et un vélo déplacés.

Hôpital :

9 personnes et 6 tentes déplacées.
Au moins 4 tentes, dont une pleine de matériel saisie.
Saisie d'un marteau que les gars utilisent pour couper du bois. Les gars ont demandé à un interprète s'ils pouvaient le récupérer. L'interprète a refusé sans consulter la police.

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi avec 4 CRS.
Une personne en béquille est déplacée.
2 tentes pleines de matériel sont saisies.

Fort Nieulay :

Le HRO arrive quand les Forces de l'Ordre repartent.

28 août :

Démantèlement au moins à Marck cet après-midi,
avec 4 voitures de la Police Nationale, la PAF, un camion de nettoyage.
Ni CRS, ni voiture de la préfecture.

Communiqués de septembre 2023

1^{er} septembre :

Convoi : 8 fourgons de CRS, un de la PAF, 4 interprètes, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne)

BMX :

Un périmètre de sécurité est établi.

34 personnes déplacées et un enfant avec 19 tentes.

5 tentes saisies

Une arrestation par la PAF.

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi.

Passage rue de Judée.

4 septembre :

Convoi : 10 fourgons de CRS avec 9 boucliers, deux matraques à la main et un LBD, puis deux voitures de la Police Nationale, un fourgon de la PAF, une voiture avec 4 interprètes, les véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion benne).

Derrière la PASS : le HRO arrive en fin d'intervention, pour voir la saisie d'une tente.

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi.

18 personnes déplacées avec 14 tentes, puis au moins 38 personnes et 26 tentes.

matériel saisi : 5 tentes et 5 bâches au moins.

une personne (une seule) est autorisée à reprendre sa tente.

Marck :

un périmètre de sécurité est établi du côté du Beau Marais, avec une dizaine de CRS.

7 personnes déplacées et 4 tentes

le convoi s'arrête sur un nouveau lieu de vie, à une sortie d'autoroute qu'ils bloquent complètement

12 CRS, 3 policiers de la Police Nationale et un homme avec un gilet pare-balles partent sur le lieu de vie.

BMX :

11 personnes déplacées (dont deux femmes) et 10 tentes

une personne ne peut pas récupérer sa tente parce qu'il y avait un canapé dedans et que du coup ce n'est pas une tente pour dormir.

au moins 8 bâches saisies.

6 septembre :

Convoi : au moins des membres de la Police Nationale, présence de la BAC (une voiture) et de la PAF (une personne)

et au moins le camion-benne APC.

BMX :

48 personnes déplacées dont 8 femmes, 2 enfants et un bébé.
21 tentes déplacées
1 tente saisie

Marck:

5 personnes déplacées et 3 tentes.
1 tente saisie

rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est établi qui complique beaucoup l'observation du HRO.
Au moins 34 personnes et 8 tentes déplacées.
une tente saisie
3 arrestations

Passage derrière la PASS :**8 septembre :**

Convoi : les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne), au départ, passage à la sortie d'autoroute 41 sans CRS, avec la BAC.

Passage à la sortie 44,
puis derrière la PASS,
puis rue de Judée,
puis à Marck,
enfin au BMX.

Ensuite les véhicules APC sont vus à la Ressourcerie.

11 septembre :

Les démantèlements auraient dû avoir lieu hier (la règle est tous les deux jours).

Mais hier, le camion-benne APC et au moins un interprète étaient au commissariat. Le HRO entend dire :

"Le prochain, c'est demain à 13 h. D'habitude c'est systématique tous les deux jours. On n'a pas les effectifs pour le moment."

Et le camion-benne est reparti suivi du HRO.

Aujourd'hui, lundi 11.

Convoi : un fourgon et deux voitures de la Police Nationale, un fourgon de la PAF, une voiture de la BAC, une voiture de CRS uniquement sur Sortie 44, une voiture avec quatre interprètes, les deux véhicules APC (fourgon et camion-benne).

Bilan :

au moins 79 personnes expulsées, dont une femme et trois arrestations.

42 tentes déplacées.

Saisies : au moins 16 tentes dont une pleine de matériel, trois vélos et une bâche.

L'équipe APC se sépare des policiers.
Le HRO suit l'APC.

Sortie 44:

Un périmètre de sécurité est établi, matérialisé par une voiture de police en travers de la route.
Au moins 17 personnes expulsées, dont 3 arrestations et 6 tentes déplacées.
Pas de visibilité sur le matériel saisi.

Derrière la PASS :

Au moins 8 personnes expulsées dont une femme.
Au moins une tente saisie.

Hôpital :

Un périmètre de sécurité est établi, le HRO le contourne
Au moins 16 personnes expulsées, avec 12 tentes.
Au moins 4 tentes saisies dont une pleine de matériel.
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

Rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est établi, le HRO le contourne, mais ils sont repérés et renvoyés "d'où ils viennent"
Au moins 9 personnes expulsées avec 7 tentes.
Au moins six tentes saisies.
Les agents APC détruisent des abris, le HRO constate même l'utilisation d'un couteau.
La Police essaie d'empêcher le HRO de filmer les saisies; une policière râle en disant : " les tentes qu'on leur laisse, vous ne les filmez jamais".

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi
Au moins 5 personnes expulsées avec 2 tentes.
Saisies : au moins une tente et deux vélos (de la ville)

BMX:

Un périmètre de sécurité est établi
Au moins 18 personnes expulsées avec 15 tentes.
Pas de visibilité sur le matériel saisi, à part un vélo de plus dans le camion-benne.
La Police Nationale dit qu'ils ne savent pas pourquoi il n'y a pas de CRS car ils ne travaillent pas avec eux.

Pont Faidherbe.

Un périmètre de sécurité est établi
Au moins 6 personnes expulsées
Au moins 4 tentes saisies dont une pleine de matériel, et une bâche.
Un policier donne un coup de pied à un homme dans sa tente; un HRO est poussé par les épaules hors du périmètre et se fait marcher sur les pieds.
Un interprète secoue une tente pour faire sortir quelqu'un.

Le fourgon APC au moins est à la Ressourcerie.

13 septembre :

Loon-Plage :

Il n'y a pas eu de démantèlements de camps depuis le 8 août, ce matin, une autre méthode, déjà utilisée dans le passé, a été appliquée pour "lutter contre les points de fixation" : labourer profondément avec des godets, la totalité de l'espace en herbe en face de l'entrée de l'aire des gens du voyage de telle façon qu'elle est devenue totalement inutilisable. Cet espace était utilisé depuis l'évacuation de l'aire des gens du voyage en juin, par toutes les associations.

Salam distribue demain à midi et ne sait pas où elle pourra aller.

Ci-joint une photo tirée d'une petite vidéo, que je vous envoie avec l'aimable autorisation de l'auteur (Geoff Motyer - Instagram@Small_cog)

Claire Millot (secrétariat Salam)

Calais: démantèlements de cet après-midi ; infos HRO.

Les opérations ont commencé après 16h, bien plus tard qu'habituellement.

Convoi : 8 fourgons de CRS, un fourgon de la PAF, une voiture de la Police Nationale avec 4 hommes dont le chef d'opération, une voiture avec 4 interprètes, les véhicules de nettoyage APC.

rue de Judée :

présence de la BAC,

42 personnes déplacées avec 3 tentes

un vélo saisi.

BMX :

35 personnes (dont une personne avec une béquille, une femme et un enfant) et 17 tentes déplacées

une tente saisie



15 septembre :

Convoi : 2 fourgons et 3 voitures de la Police Nationale, un de la PAF, une voiture de la BAC, une voiture d'interprètes, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne)

derrière la PASS :

30 personnes déplacées, et 10 tentes.

5 tentes saisies dont une pleine de matériel.

Hôpital :

7 personnes déplacées et une tente

Rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi.

8 personnes déplacées, et 1 tente.

Marck :

un périmètre de sécurité est établi.

2 personnes déplacées, et 2 tentes.

Pas de saisie dans le camion-benne qui repart.

Ensuite plein de saisies.

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.

28 personnes déplacées (dont 2 femmes), et 15 tentes.

une tente saisie.

deux vélos dans le camion-benne.

Centre Ville :

un périmètre de sécurité est établi.

16 personnes déplacées (dont une femme et deux enfants)

au moins 8 tentes saisies dont une pleine de matériel.

18 septembre :

Après 72 heures au lieu de 48 habituellement :

Convoi : 13 fourgons de CRS, et au moins un véhicule de nettoyage APC.

Interventions :

- rue de Judée,
- à Marck,
- au BMX.

20 septembre :

Le convoi quitte le commissariat à 13h 25.

Interventions :

- sortie 44,
- derrière la PASS,
- rue de Judée,
- à Marck,

- au BMX,
- Pont Faidherbe.

26 septembre :

Convoi : 14 fourgons de CRS, 3 et deux motards de la Police Nationale, 4 fourgons de la PAF, deux et un bus de l'AFEJI, un de la BAC, et un camion-benne, une équipe de nettoyage, pas d'engins de chantier cette fois-ci.

Intervention d'abord sur la route de Mardyck (entre 7 h 58 et 8 h 22)

Périmètre en dessous du pont, le HRO ne peut alors rien observer.

Contrôle d'identité et du véhicule du HRO.

314 personnes expulsées dont 5 enfants et une vingtaine de mineurs (total à 9 h 17)

Les gens ne sont pas forcés de monter dans le bus.

3 arrestations.

Loon-Plage : (camp plus récent à droite quand on arrive au passage à niveau) (entre 8h 24 et 9h30)

Présence du préfet,

la Police compte les gens au bord de la route.

La police fouille les gens et les palpe avant qu'ils montent dans le bus (un deuxième arrive).

Selon l'AFEJI, ils veulent concentrer un maximum de personnes sur ce camp.

Loon-Plage (le camp plus ancien, sur les voies, à gauche quand on arrive au passage à niveau) (entre 9h 36 et 12 h 16)

Au moins 30 tentes sur place.

un périmètre de sécurité est établi

Un policier lourdement armé.

10 personnes expulsées.

Saisies (deux fourgons sont remplis) : 20 bâches, 24 tentes dont 10 pleines de matériel, 4 couvertures, 2 sacs.

Le convoi commence à partir vers 12 h 30.

Très vite, ils laissent les gens se réinstaller à leur place.

28 septembre :

Difficultés du HRO à être assez nombreux ces temps-ci...

Convoi : au moins 7 fourgons de CRS, une voiture d'interprètes, deux véhicules de nettoyage (un fourgon et un camion-benne)

Interventions :

Au moins :

- rue de Judée.

gros périmètre de sécurité, impossible d'approcher du camp.

- derrière la PASS :

beaucoup de matériel saisi.

30 septembre :

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, deux véhicules de nettoyage (un fourgon et un camion-benne).

Mais le HRO n'a pas été en mesure de le suivre.

Communiqués d'octobre 2023

Communiqué inter-associatif du 4 octobre

Aujourd'hui à 18 h, les associations de soutien aux migrants stationnés sur le secteur de Dunkerque se sont rassemblées à Grande-Synthe pour demander un lieu de distribution digne.

Merci de votre soutien

Claire Millot (secrétaire générale de l'association Salam Nord/Pas-de-Calais)

https://docs.google.com/document/d/1rI9vPR0_AujKwiWQseW3XTXZDwNZkhB9y8f6P8q0WOU/edit?disco=AAAA6MlvZY0&usp=comment_email_document&ts=651d2045&usp_dm=true

Communiqués des 2 et 4 octobre :

Lundi 2, le HRO n'avait communiqué que la composition du convoi :

7 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne).

Aujourd'hui, ils nous en ont dit un peu plus : l'expulsion était attendue l'après-midi mais avait finalement eu lieu le matin !

Le HRO n'a commencé à suivre le convoi qu'en cours de route.

bilan total :

au moins 484 personnes présentes pendant les expulsions, dont 5 femmes et deux mineurs.

au moins 65 tentes déplacées et deux vélos municipaux saisis.

Lieux expulsés :

au moins :

- Hôpital : quand le HRO apprend la présence du convoi et s'y rend, il est trop tard, il est parti.

- Rue de Judée : 60 personnes auto expulsées, une vingtaine de tentes déplacées.

Pas de périmètre de sécurité : le HRO est en plein milieu de l'expulsion.

Les gens récupèrent le matériel simplement déplacé : l'agent APC dit : "Oh ils peuvent récupérer leurs affaires, moi j'm'en fous".

- Marck :

au moins 350 personnes présentes.

Le HRO arrive quand le convoi repart.

Ils voient 15 tentes déplacées, 2 vélos municipaux saisis.

- BMX :

un périmètre de sécurité est établi avec un fourgon de CRS.

74 personnes présentes dont au moins 5 femmes et deux mineurs.

une dizaine de personnes déplacées en dehors du périmètre.

30 tentes déplacées.

- Fort Nieulay :

Il n'y a personne.

Un CRS demande :

- Vous savez s'il y a des gens ici ?

- C'est vous qui nous faites découvrir cet endroit, vous pensiez qu'ils étaient censés être là ?
- Bah, ils sont partout.... C'est dommage, on aurait pu se passer l'info.

Le camion-benne est vu à la Ressourcerie.

Aujourd'hui, mercredi 4 matin :

convoi : 7 fourgons de CRS, un de la Police Nationale, une voiture de la Police Municipale, une voiture de 3 interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne).

- derrière la PASS :
une vingtaine de tentes déplacées.

- rue de Judée :
pas de périmètre de sécurité,
60 personnes (la plupart ont récupéré leurs affaires),

- Marck :
au moins 350 personnes présentes,
une dizaine de personnes et au moins 15 tentes déplacées
2 vélos municipaux dans le camion-benne.

- BMX :
Présence de 74 personnes, 4 femmes et plusieurs mineurs, un enfant,
une trentaine de tentes déplacées

6 octobre :

Convoi : 7 fourgons de CRS, une voiture avec deux agents de la police nationale, une voiture de 3 interprètes, les 2 véhicules de nettoyage (Fourgon et camion-benne)

le convoi prend la direction du Centre Ville,
Mais le HRO n'est pas en mesure de le suivre.

8 octobre :

Convoi : 11 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une voiture avec 3 interprètes, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne).

BMX :
un fourgon de CRS bloque la route.
92 personnes (dont au moins 5 femmes, 7 filles et 3 mineurs) déplacées avec 44 tentes.
Les Forces de l'ordre s'en vont et 17 personnes reviennent vers BMX, dont deux enfants de moins de 6 ans.

Marck :
48 personnes déplacées (dont 4 mineurs et une à vélo) avec 11 tentes.
Le HRO est escorté dehors.
Une tente est saisie.

Rue de Judée :
Un périmètre de sécurité est établi avec 12 CRS et une gazeuse, personne ne rentre plus.
39 personnes déplacées (dont 4 mineurs) avec 13 tentes
3 tentes saisies

Hôpital :

une cinquantaine de personnes déplacées avec 3 tentes
au moins 3 tentes et une bâche saisies

Derrière la PASS :

environ 90 personnes déplacées (dont au moins 4 femmes, un mineur et un enfant) avec 31 tentes.
2 tentes saisies

Les véhicules de nettoyage sont à la Ressourcerie.

10 octobre : grosse évacuation en cours à Marck en Calais (Turquie)

Site bouclé.

Au moins 17 fourgons de gendarmerie, 4 PAF, 4 bus et tout un convoi de police en train d'arriver.
Info HRO.

Communiqué succinct : le HRO prévoit un communiqué complet pour demain.

L'évacuation a commencé vers 6 h30, bien avant le lever du soleil.

abondantes forces de l'ordre : 15 fourgons de gendarmerie, 17 fourgons de CRS et 4 de la PAF.

537 personnes ont été emmenées en bus (il y avait 350 gendarmes et policiers) selon la préfecture, dans 12 bus.

Les exilés n'ont pas eu le choix.

Le site a été encerclé, toutes les issues bloquées, et seuls ceux qui ont pu s'échapper ont évité le bus.

Les gazeuses ont aidé à les regrouper.

Contrairement à l'habitude, ils n'ont pu prendre ni tentes ni bâche, seulement quelques affaires personnelles.

Les agents APC ramassent les tentes et les bâches...

Communiqué de presse :

10 octobre, journée internationale du sans-abrisme : à Calais, 1000 personnes expulsées de leur lieu de vie

Ce mardi 10 octobre, dès 5h45 du matin, la police a expulsé **l'intégralité d'un lieu de vie** habité par **environ 1000 personnes exilées**, dont des mineurs non accompagnés (**au moins 8 selon ECPAT - il est fort probable qu'il y en ait en réalité beaucoup plus**). C'est la **deuxième fois en quatre mois** que ce même terrain est visé par ce type d'opération d'envergure, preuve de **l'inutilité** du dispositif.

En cette **journée internationale de lutte contre le sans-abrisme**, alors qu'il faisait encore nuit, les personnes exilées survivant sur ce lieu de vie ont été réveillées brutalement par des agents de police venus les expulser, sans qu'elles en aient été informées au préalable. Il s'agit encore une fois d'une **expulsion arbitraire**, conduite sur la base d'une décision de justice qui n'a été ni notifiée aux personnes habitant sur le terrain, ni connue des associations. Cette opération s'est donc produite en **violation des droits d'information**, de la **défense** et du droit à un **procès équitable**.

Durant l'expulsion, **des gaz lacrymogènes** ont été utilisés à plusieurs reprises contre des personnes qui étaient **nassées**. Celles qui ont tenté de s'échapper ont subi des **courses poursuite, des plaquages ventraux, des coups de bouclier et de matraque avant d'être menottées puis arrêtées par la Police Aux Frontières**, ce que les membres HRO ont pu documenter. Les issues étant quasi nulles, des personnes ont emprunté des **routes dangereuses** (voies de chemin de fer, barbelés, barrières et routes passantes notamment) afin de ne pas être forcées de monter dans les bus.

Majeures comme mineures indistinctement, puisque l'expulsion a été opérée sans la réalisation d'un diagnostic social préalable censé évaluer les besoins des personnes concernées afin de trouver des solutions appropriées, les personnes ont été **contraintes de monter à bord des bus** affrétés par la Préfecture. Ces bus les ont emmenées dans des Centre d'Accueil et d'Examen des Situations (CAES), **sans que la destination des bus ni la durée de cet hébergement temporaire ne leur aient été communiquées**. Des personnes exilées nous ont contactées à la suite de leur mise en bus pour nous informer qu'elles ont été emmenées à **plus de 150 km de Calais** (Aulnoye-Aymeries, Amiens, Arras...). Contrairement aux affirmations de la Préfecture sur les réseaux sociaux et à la presse, la mise à l'abri n'était pas une « proposition » ni un « choix », les personnes étant **forcées** de monter dans ces bus **sous peine d'être arrêtées par la Police Aux Frontières**, qui se trouvait à côté des bus. De plus, les CAES sont des centres d'hébergement temporaires, qui ne sont pas adaptés à la situation de la plupart des personnes et ne sont certainement pas destinées à leur permettre de « vivre dans des conditions dignes ». Plusieurs mineurs isolés ont par ailleurs rapporté avoir été emmenés dans des CAES situés hors du Pas-de-Calais. Enfin, plusieurs personnes exilées ont informé les associations qu'elles n'avaient pas été « mises à l'abri » mais **déposées en bord de route** à quelques dizaines de kilomètres de Calais.

A la fin de l'opération d'expulsion, les agents de nettoyage, également mandatés par la Préfecture ont procédé à la **saisie et/ou destruction illégale de l'ensemble des biens** (téléphones, tentes, couvertures, bâches, vélos, espaces de socialisation, vêtements, sacs à dos etc.) que les personnes n'ont **pas eu le temps de collecter** avant leur mise en bus, au vu de **l'effet de surprise** de l'arrivée des forces de l'ordre à **5h45** du matin. Des tentes ont également été **lacérées et cassées**, elles sont irrécupérables, tout comme un grand nombre d'affaires saisies. Aucune information quant au futur de ces biens personnels, tout comme celui du terrain, n'a été divulguée malgré nos questions : il est donc très probable que les personnes qui ont été emmenées loin de Calais **ne retrouvent pas** leurs affaires laissées derrière elles.

Les membres de Human Rights Observers et des autres associations présentes ont été **soumis à des périmètres dits "de sécurité" très vastes** par les CRS et gendarmes, présents aussi sur ordre de la Préfecture. Ces périmètres, qui **n'ont pas été justifiés** auprès de nos équipes, constituent une **entrave réelle** à notre travail d'observation et de documentation des expulsions. Cela s'ancre dans une **volonté globale d'invisibilisation de la violence** à laquelle font face les personnes exilées à la frontière.

Ces opérations d'expulsions déguisées en mise à l'abri sont en réalité une **manière d'éloigner les personnes exilées de Calais** et s'inscrivent dans une logique politique qui, au détriment du respect des droits humains, **contribue à la création d'un environnement hostile** à la frontière. Les personnes déportées vont inévitablement revenir à Calais sous peu, puisque le Royaume-Uni n'est souvent pas un choix mais une **nécessité** : cette opération, en plus de n'avoir aucune utilité concrète, **soumet les personnes à un stress supplémentaire et de l'épuisement pourtant évitable**.

Human Rights Observers **dénonce fermement cette politique hostile et répressive** à l'égard des personnes exilées et **appelle à la fin des violences d'État à la frontière**, ainsi qu'à la **mise en place d'une politique d'accueil digne et respectueuse** des besoins de chacun. Nous rappelons en outre que le droit et les procédures légales doivent être respectés par les autorités publiques sans discrimination.

Signataires :

Human Rights Observers



11 octobre :

Après l'évacuation totale hier du site de la Turquerie à Marck, des policiers ont été présents toute la nuit pour éviter une réinstallation.

Ce matin au même endroit deux camions de CRS veillaient sur deux tractopelles, une benne et trois fourgons qui vidaient le terrain.

Les abris sont détruits.

Les gars peuvent récupérer leurs affaires, même les tentes mais pas les palettes qui iront à la poubelle, dit un agent de nettoyage. C'est la consigne.

En début d'après-midi, les démantèlements ont lieu sur les autres sites, mais il n'y a pas les 48 h habituelles, après celui d'hier.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, 2 voitures de la Police Nationale, une voiture de 4 interprètes, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne).

Interventions :

Sortie 44.

un périmètre de sécurité est établi.

2 exilés passent sous le pont avec des bâches remplies d'affaires, une autre avec une tente, un sac à dos et une couverture et une avec une tente.

Les Forces de l'Ordre se retirent, les exilés retournent sur le site avec leurs affaires.

Le HRO a perdu un moment le convoi. D'après le personnel APC, ils étaient à Coquelles mais ils n'y avait personne.

Derrière la PASS :

une arrestation d'un monsieur "récalcitrant" au moment de l'opération.

Hôpital :

D'après un CRS, pas de saisie, seulement un comptage.

7 personnes exilées déplacées avec une tente.

Rue de Judée :

60 personnes déplacées (dont un enfant) avec 15 tentes, une bâche et un duvet.

Pas de saisie.

Marck :

évacuation avec gazeuse à la main.

3 tentes et 3 bâches saisies,

6 personnes retournent chercher des affaires.

2 tractopelles sont en train de détruire. Des exilés sont encore présents alors que les CRS justifiaient le périmètre un peu avant par le danger que représentait, pour le HRO, le matériel de démantèlement...

Les gens reviennent sur le site au départ des Forces de l'Ordre.

BMX :

un périmètre de sécurité est établi pour le HRO mais de nombreuses personnes le franchissent en voiture.

69 personnes déplacées (dont 8 femmes, 3 enfants et une personne blessée qui marche très difficilement) avec 39 tentes.

Les gens retournent sur le site avec leurs tentes avant le départ des Forces de l'Ordre.

Les véhicules de nettoyage sont à la Ressourcerie.

12 octobre :

20 fourgons de CRS partis du Puythouck vont vers l'espace des échoppes des exilés à 7 h 51.

Un périmètre de sécurité est établi pour empêcher les associations d'approcher.

8 arrestations.

la zone des échoppes est évacuée ainsi que des campements de l'autre côté de la D601.

les camions de nettoyage sont arrivés.

Roots déplace ses cuves d'eau.

5 bus de l'AFEJI sont partis,

les Forces de l'Ordre s'en vont, le périmètre est levé à 13 h 43.

13 octobre :

Convoi : un camion et 8 voitures de la Police Nationale dont 2 banalisées, un fourgon de la PAF, deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne).

Interventions :

- Sortie 44 :

le camion de la Police Nationale présent.

- rue de Judée.

- derrière la PASS.

48 personnes déplacées.

- BMX :

97 personnes déplacées, dont un bébé (qu'on entend pleurer) et une femme de 22 ans enceinte de 7 mois.

Aucune saisie constatée.

15 octobre :

convoi: 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une voiture de 3 interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne).

Centre Ville :

saisies : une bâche enlevée et un sac de couchage caché sous le pont.

Sortie 44 :

un périmètre de sécurité est établi.

3 personnes déplacées avec 2 tentes.

une tente saisie.

derrière la PASS :

une soixantaine de personnes présentes, toutes parties avant que les Forces de l'Ordre ne les interpellent.

Hôpital :

17 exilés présents dont au moins 4 mineurs.

13 expulsés dont 7 avec leurs tentes.

HRO escorté hors du site.

Rue de Judée :

contrôles et relevés d'identité du HRO par les CRS.

environ 70 personnes présentes.

18 expulsées avec leurs tentes, et 20 sans tente (au moins 20 mineurs).

une tente et un vélo saisi.

la tente est saisie "pour occupation d'un terrain".

Marck :

périmètre trop loin pour bien voir.

une tente et deux matelas saisis.

au moins 40 personnes déplacées, et six tentes auto-déplacées.

Un CRS montre la réquisition au HRO. La date et le lieu correspondait mais aucun des motifs d'infraction. Il a dit que le motif était "séjour irrégulier". Ils ont eu beau dire qu'ils étaient citoyens français et donc pas en séjour irrégulier, le CRS a répondu que tant qu'il n'avait pas contrôlé leur identité il ne pouvait pas le savoir.

BMX :

Le HRO est arrivé avant l'installation d'un périmètre.

34 tentes et une bâche auto-déplacées.

76 personnes déplacées dont 2 femmes et un enfant (selon un exilé, il y a 7 femmes et 6 enfants sur le site)

et 3 personnes déplacées avec leur tente.

une personne n'est pas autorisée à rentrer chercher sa tente.

3 tentes saisies.

17 octobre :

convoi : 4 voitures de la Police Nationale, une voiture banalisée de la BAC, deux fourgons de la PAF, un camion benne de nettoyage, des interprètes.

BMX :

50 personnes (dont au moins 9 enfants) déplacées avec tentes et 57 sans tente.

2 tentes saisies dont une pleine de matériel.

le propriétaire de la 2e tente cherche à la récupérer; La policière le pousse violemment puis la lui rend !

un nouveau site, à côté de la distribution de la Vie Active.

le propriétaire (dans une voiture de la Vie Active, agressif) met le HRO dehors.

6 personnes déplacées dont 3 avec tente.

rue de Judée :

16 personnes déplacées avec tentes et 37 sans tente.

3 tentes et un sac de couchage saisis.

Hôpital :

présence d'un drone de la Police Nationale.
2 bâches et 2 tentes saisies.
une arrestation.

Derrière la PASS :

Contrôle d'identité du HRO 'pour présense sur un site privé.
HRO escorté dehors.
60 personnes expulsées, au moins 30 avec tente.
Pas de vue sur les saisies.

Sortie 44 :

entre 20 et 25 personnes vivent là selon un exilé.
Une personne déplacée avec sa tente.

19 octobre :**CALAIS : après-midi**

Convoi : 7 fourgons de CRS, 2 de la PAF, 2 Voitures de la Police Nationale, une voiture avec 4 interprètes, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne)

interventions au moins :

Derrière la PASS

BMX :

une tente rouge saisie

2 exilés du camp à la sortie 44 disent qu'ils ont été évacués à 8 h du matin.

LOON-PLAGE : le matin :

convoi : au moins 13 fourgons de CRS, au moins 8 de la PAF,

présence du sous-préfet,

présence d'au moins un fusil LBD,

destruction des abris,

une pelleuse en action,

un très gros camion d'évacuation du matériel saisi,

228 personnes déplacées, (celles vues par le HRO) dont 20 femmes et 15 enfants.

Contrôles d'identité des HRO.

la camionnette d'un bénévole de Salam est saisie.

deux responsables de Salam sont bloqués par le cordon de CRS.

un réservoir d'eau de Roots est pris mais seulement déplacé.

la route de Mardyck est fermée à la circulation

3 arrestations à Mardyck

plusieurs bus partent pour des "mises à l'abri", au moins 4; le premier au moins avec des familles.
A la fin une dizaine d'hommes sont refusés.

Communiqué de presse, rédigé hier vendredi 20 :

SAISIE ILLÉGALE DE LA CAMIONNETTE DE PIERRE LASCOUX, bénévole de l'association Salam Nord/Pas-de-Calais.

Nous nous permettons de porter à votre connaissance ce fait scandaleux arrivé hier matin (jeudi 19 octobre 2023) lors du démantèlement du camp de Loon-Plage.

Nous espérons de ce communiqué une accélération de la restitution du véhicule et un peu plus de respect du travail quotidien des associations sur le terrain.

Pendant cette opération de démantèlement, Pierre Lascoux s'est vu saisir une camionnette qu'on lui avait prêtée.

Il avait pénétré dans le site de Loon-Plage, connu sous le nom de « camp du motocross », avant l'établissement du périmètre de sécurité. Il mettait à l'abri dans ce véhicule des affaires d'exilés, dont des tentes et du matériel appartenant aux petits commerces du camp.

Lorsque le périmètre est établi, il se trouve à l'extérieur et sa camionnette est à l'intérieur, il n'a donc pas le droit de la rejoindre.

Il voit de loin que des gens en civil sont en train d'ouvrir les portes arrière.

Quand il finit par obtenir l'autorisation de passer, l'huissier, des policiers et le sous-préfet sont à côté du véhicule. La porte latérale est alors la seule ouverte. On lui explique qu'il fallait vérifier s'il n'y avait pas de choses dangereuses stockées à l'intérieur.

On lui demande de vider la camionnette.

- Que ferez-vous des affaires, si je le vide ?
- On les mettra à la poubelle.
- Alors, je ne le vide pas.

Un policier a contrôlé ses papiers et son sac.

Pierre Lascoux refuse de lire les papiers qui justifient la validité de l'opération d'expulsion.

L'huissier s'aperçoit, en regardant la carte grise, que le véhicule ne lui appartient pas. Ils n'ont pas le droit de toucher le véhicule en l'absence de son propriétaire, et il s'agit d'une personne qui habite dans le Tarn !

Les policiers escortent Pierre Lascoux hors du camp. Ils veulent le faire partir plus loin, mais il veut rester à une distance qui lui permette de voir la camionnette et les policiers sont obligés de le porter à plusieurs pour l'éloigner.

Il découvre, par une vidéo envoyée par le HRO (Human Rights Observers), qu'on est entrain d'enlever son véhicule sur un plateau. Il le voit ensuite passer. Il veut retourner dans le camp pour protester auprès du sous-préfet ou de l'huissier, (car la saisie lui semble illégale) et comme on lui en refuse le droit, il demande à être mis en garde à vue. L'officier des CRS le fait donc monter dans un fourgon de CRS, attaché par une ceinture de sécurité, en attendant les officiers de la Police Nationale qui doivent le mettre en garde à vue. Après une discussion avec le sous-préfet et les CRS, il est décidé qu'il ne sera pas mis en garde à vue et on lui demande de quitter le véhicule. Il refuse parce qu'il veut être entendu sur l'illégalité de la saisie. Devant sa détermination, ils l'emmènent... Il m'a laissé, du fourgon, un message téléphonique qui précisait bien qu'il ne savait pas du tout où il était emmené. Il a été finalement déposé (il a encore fallu le porter) au milieu du Port de Dunkerque, à un endroit où il n'y avait aucun témoin. C'est une coordinatrice d'Utopia 56 qui est allée l'y rechercher.

De retour au camp, il interpelle le sous-préfet à propos de son véhicule, ce dernier ne répond même pas.

Pierre Lascoux ne se plaint absolument pas de l'attitude des policiers qui sont restés très corrects en paroles et en actes. Il proteste contre les illégalités qui entachent tout cet épisode. Lui-même est aussi resté très correct (il aurait sinon été vraiment mis en garde à vue), il reconnaît cependant avoir dit, au sous-préfet qu'il était « vilain ».

Sur le conseil d'une avocate, il décide de porter plainte pour vol contre l'huissier car le « PV de saisie » ne lui a pas été remis lors de la saisie de la camionnette. L'huissier est d'ailleurs injoignable le lendemain et fait répondre par sa secrétaire qu'il ne parlera qu'avec la propriétaire (qui est, rappelons-le, dans le Tarn).

A la fourrière où se trouve le véhicule, jointe par téléphone, on lui dit qu'on ne le lui restituera que contre un avis de « fin de saisie » et que ce n'est pas une saisie administrative mais une saisie judiciaire.

Pendant que Pierre Lascoux se trouvait à Loon-Plage dans un fourgon de CRS, nous nous trouvions (Jean-Claude Lenoir, président de l'association Salam, et moi-même), présents à Grande-Synthe pour un rendez-vous avec M. le Maire de Grande-Synthe. Nous décidons d'aller d'abord sur le site du démantèlement pour essayer d'obtenir la libération de notre ami dont nous pensions qu'il était emmené pour une garde à vue. Quand nous arrivons, il est déjà parti pour une destination inconnue. M. Le sous-préfet prend le temps de nous expliquer que la camionnette a été saisie parce qu'elle était sur un terrain privé. (Il reconnaît que quelques jours avant c'était le lieu où on nous conseillait de faire les distributions alimentaires, mais nous dit que c'est la raison pour laquelle il a cherché un autre terrain, en accord avec les autorités du Port). Il nous dit aussi que la présence d'une bouteille de gaz, matériel dangereux justifiait cet enlèvement. Cela n'efface pas les irrégularités de procédure relevées par Pierre Lascoux.

Nous, au nom de l'association Salam/Nord/Pas-de-Calais, avons donc décidé de faire appel à la presse de façon à faire avancer les choses plus rapidement.

Fait à Grande-Synthe, le 20 octobre 2023,

Claire Millot (secrétaire générale de l'association Salam Nord/Pas-de-Calais, sur la base du récit fait heure après heure par Pierre Lascoux.)

06 34 62 68 71

PS. Le dépôt de plainte pour vol de véhicule a bien été fait par Pierre Lascoux au commissariat de Dunkerque, contre l'huissier, à 18h45, ce samedi 21 octobre. Il a fallu faire un appel au Procureur de la République pour que sa plainte soit acceptée.

21 octobre :

Convoi: 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture banalisée de la Police Nationale, une voiture avec trois interprètes, les deux véhicules de nettoyage APC (fourgon et camion-benne).

Centre Ville :

une trentaine de personnes partent en courant place du Danemark.

44 personnes pont Mollien,

7 tentes saisies dont une pleine de matériel, ainsi que des cartons,

BMX :

un périmètre de sécurité est établi, mais les voitures qui ne sont pas des voitures d'associatifs peuvent passer.

87 personnes (dont 2 femmes) déplacées avec 58 tentes
au moins une tente saisie.

les gens se réinstallent avant même le départ des Forces de l'Ordre.

Point de distribution de la Vie Active :

15 personnes déplacées (dont 3 probablement mineurs) avec une tente.

Marck :

un CRS avec une bombe lacrymogène à la main.

36 tentes déplacées

présence de mineurs.

une saisie APC

Rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi,

35 personnes déplacées avec 18 tentes

2 tentes saisies dont une pleine de matériel.

Hôpital :

une personne déplacée avec une tente

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi,

les gens sont organisés, ils partent avant que la police n'arrive.

une cinquantaine de personnes exilées dont trois femmes, 17 tentes environ.

Sortie 44 :

un périmètre de sécurité est établi,

22 personnes déplacées avec 2 tentes.

23 octobre :

Convoi : 6 fourgons de CRS, une voiture banalisée de la PAF, une voiture de la Police Municipale, une voiture avec 3 interprètes, 2 véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne).

Sortie 44 :

23 personnes déplacées avec 6 tentes, une bâche, 2 couvertures.

2 autres arrêtées.

3 tentes saisies.

BMX :

84 personnes déplacées dont 2 femmes.

Marck :

8 personnes déplacées et un bébé,

une vingtaine vues à distance,

rue de Judée :

54 personnes déplacées, avec 20 tentes,

une tente saisie,
puis ils ont embarqué toutes les tentes à l'est du camp rue de Judée,
certaines sont laissées sur le terrain mais démontées ou cassées.
3 ont été récupérées par les exilés.

Hôpital :

25 personnes déplacées avec 12 tentes.

Derrière la PASS.

26 octobre :

Les démantèlements ont lieu en général tous les deux jours et en début d'après-midi (parfois le matin).

Aujourd'hui, ils ont eu lieu au bout de trois jours et en fin d'après-midi : entre 15 h 43 et 18 h 37

Convoi : 7 fourgons de CRS, un fourgon de la PAF, une voiture d'interprètes, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne)

Sortie 44 :

6 personnes déplacent leurs tentes avant l'arrivée des Forces de l'Ordre.

Un périmètre de sécurité est établi.

deux arrestations.

Un membre du HRO fait remarquer : "Il y a quand même plusieurs mois que ces personnes sont installées ici."

Réponse du CRS : "Ah non, c'était il y a deux jours".

Drôle d'affirmation, en tout cas, la première évacuation policière à cet endroit a eu lieu le 4 septembre, plus d'un mois et demi avant celle d'aujourd'hui !

BMX :

95 personnes déplacées avec 40 tentes

saisies : 2 tentes

rue de Judée, Magestic :

un périmètre est établi,

le HRO est poussé dehors (au sens propre)

5 personnes déplacées (dont un SDF) avec 2 tentes

saisies : une tente pleine de matériel et des cartons.

Marck :

un périmètre est établi,

14 personnes déplacées avec 3 tentes

rue de Judée :

un périmètre est établi,

2 lieux de vie évacués en même temps

l'évacuation a lieu au moment où la Vie Active distribue à manger...

115 personnes déplacées avec 33 tentes

saisies : 3 tentes et 4 bâches

un exilé peut récupérer ce qui est à lui, mais cassé.

les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

Hôpital :

une trentaine de personnes déplacées avec 27 tentes dont une pleine de matériel.
Peu de saisies.

Derrière la PASS :

un périmètre est établi,
les gens partent avant l'arrivée de la police.
56 personnes (dont 2 femmes et un enfant) déplacées avec 41 tentes
pas de saisie
Ebauche de dialogue entre HRO et CRS :
- Vous avez des solutions pour ces gens que vous déplacez ?
- Je vais vous demander de quitter le périmètre.

Contrôles des papiers (des personnes et du véhicule) pour la HRO, en conclusion.

29 octobre :

Convoi : 8 fourgons de CRS (avec boucliers), Une voiture de la Police Nationale , les deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne)
le HRO ne voit aucun interprète même si les CRS affirment qu'il y en a.

Derrière la PASS.

le HRO rejoint, alerté par Calais Food Collectiv.

MARCK :

une vingtaine de personnes déplacées et 10 tentes
un sac de couchage et une tente saisis.

Rue de Judée, site MAGESTIC :

des barbelés ont été installés pour empêcher l'accès au lieu couvert.
27 personnes déplacées, 5 avec couvertures et une avec un sac poubelle rempli et 3 tentes
au moins 5 ou 6 mineurs.

BMX :

87 personnes déplacées (dont 2 femmes et au moins 2 enfants) avec 77 tentes et 3 bâches
une tente (ou bâche) saisie

31 octobre :

LOON-PLAGE :

pendant ce temps, 300 personnes reviennent de départs ratés en canots.

convoi : 10 fourgons de CRS, 3 bus AFEJI

police à l'entrée du camp, côté échoppes,
la police dit qu'ils ne vont évacuer que l'entrée du motocross, et que les associations ont accès au lieu officiel de distribution.

Une pelleteuse au Pylône, les gens ont passé leurs affaires de l'autre côté de la route. la pelleteuse a seulement ramassé les ordures.

Longues files pour monter dans les bus.

Une nouvelle route est tracée le long de la voie de chemin de fer, les gars s'y installent car c'est moins boueux.

CALAIS :

convoi : 8 fourgons de CRS, un de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, seulement un fourgon de nettoyage.

centre ville :

les Policiers réveillent les personnes qui dorment sous les ponts, et leur disent de prendre leurs affaires sans tarder.

20 personnes délogées.

une tente est saisie alors que quelqu'un dormait dedans, puis toutes les tentes sous le pont sont saisies (8 au total dont deux pleines de matériel et une bâche).

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.

le HRO fait remarquer l'absurdité de faire déplacer les gens et les tentes pour les laisser se réinstaller après. Le policier interpellé dit qu'eux aussi ont du mal à comprendre, que ces gens vivent dans des conditions inhumaines mais qu'ils ont aussi le devoir de vérifier qu'il n'y a pas d'armes.

la distribution de Salam continue.

46 personnes déplacées avec 28 tentes

2 tentes sont saisies.

site de Magestic :

5 personnes déplacées dont 3 mineurs

On voit sur la vidéo du HRO un exilé enjamber le barbelé installé deux jours avant. Il n'empêche donc pas la réinstallation... Peut-être l'accès de véhicules ?

2 tentes saisies

Marck :

51 personnes déplacées dont 5 enfants, avec 25 tentes

2 tentes saisies

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi.

118 personnes déplacées avec un sac plein et 79 tentes

2 tentes saisies

" C'était tranquille, y rien eu", dit un CRS en partant.

Communiqués de novembre 2023

3 novembre :

Convoi : 9 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, le fourgon de nettoyage.

Sortie 44 :

les CRS bloquent le HRO, les obligeant à s'arrêter sur l'autoroute...

3 tentes saisies

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité très large est établi.

5 personnes déplacées et 4 tentes.

Le HRO perd le convoi...

retrouvé rue de Judée.

28 personnes déplacées avec 11 tentes.

le HRO est escorté dehors

une tente saisie

Marck :

12 personnes déplacées avec 6 tentes.

des arbres au sol à deux pas des tentes

Site de Magestic.

2 tentes déplacées

BMX :

62 personnes déplacées (dont une femme et un mineur) et une dizaine de tentes

deux tentes saisies

5 novembre :

Convoi : 7 fourgon de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, les deux véhicules de nettoyage(fourgon et camion-benne), pas d'interprètes (il est dit 2 fois au HRO qu'ils n'étaient pas disponibles).

Sortie 44 :

un périmètre de sécurité est installé.

2 arrestations (PAF)

19 personnes déplacées et 14 tentes.

une tente saisie.

BMX :

un périmètre de sécurité est installé.

la Vie Active est bloquée par le convoi.

Démantèlement en cours pendant une distribution.

40 personnes déplacées, forcées de se regrouper à côté du point de distribution.

pas de tentes saisies.

Marck :

50 personnes déplacées avec 7 tentes.
les Forces de l'Ordre cherchent des vélos de la mairie.

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est installé.
" Si vous sortez de la route, je vous désosse", dit un CRS !
la police empêche une distribution de bois sur le camp.
102 personnes déplacées avec 51 tentes.
3 tentes saisies
un CRS dit que le "chiffrage sur les camps" est de 1300 personnes.
il y a un nouveau lieu de vie à 600m de la rue de Judée.

Derrière la PASS :

48 personnes déplacées (dont deux enfants) avec 28 tentes.
les personnes sont autorisées à rester sur le béton.

Centre Ville :

14 personnes déplacées
2 tentes, une bâche et un matelas saisis

7 novembre :

Convoi : 6 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, trois interprètes, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne).

Centre Ville : Pont Faidherbe.

un périmètre de sécurité est établi.
2 tentes et une bâche saisies.

Sortie 44 :

8 personnes déplacées avec 5 tentes et deux bâches
une tente saisie

Le convoi est perdu, puis retrouvé derrière la PASS.

Au moins une arrestation

Le convoi est perdu, puis retrouvé à l'Hôpital.

un périmètre de sécurité est établi.
24 personnes déplacées avec 8 tentes
3 tentes et une bâche saisies (dont deux tentes pleines de matériel).

Rue de Judée.

un périmètre de sécurité est établi, le HRO est escorté dehors.
environ 120 personnes déplacées avec une soixantaine de tentes et une dizaine de bâches.

Marck :

20 personnes déplacées, avec 20 tentes

RAS chez Magestic.

BMX :

un périmètre de sécurité est établi, bien large.
87 personnes déplacées avec 68 tentes

Les véhicules de nettoyage rejoignent la Ressourcerie.

9 novembre :

Convoi : 9 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, un fourgon de nettoyage.

Sortie 44 :

pas le périmètre de sécurité habituel,
4 personnes déplacées,
2 tentes saisies

Hôpital :

un périmètre de sécurité est établi.
une bonne trentaine de personnes déplacées (dont un enfant) avec 14 tentes

derrière la PASS :

la police pousse les exilés presque jusque dans le fossé alors que c'est inondé, que les gens avaient toutes leurs affaires et qu'ils avaient du mal à se déplacer
ils ont sorti la gazeuse et criaient "petit petit petit" comme un berger et son bétail.
Un CRS disait : "Allez, allez, allez, go to hôtel" mais sans interprète.
La Police Nationale a finalement rappelé les CRS et laissé les gens se réinstaller..
Pas de saisie visible.

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi.
Police des deux côtés de la rue
74 personnes déplacées et 48 tentes.
Une tente saisie

Marck :

40 personnes déplacées
Pas de saisies;

BMX.

13 novembre :

Le HRO n'était pas en mesure d'assurer le suivi du convoi aujourd'hui.

Mais le convoi a été repéré :

- au BMX,
- rue de Judée,
- derrière l'Hôpital.

15 novembre :

Convoi : 10 fourgons de CRS et un de la PAF, une voiture de la Police Nationale et une d'interprètes, au moins un fourgon de nettoyage.

Beaucoup d'insultes et de menaces de la part des CRS contre les exilés.

Ils les poussent, certains se font traiter de "sales cons", un autre menace un exilé : il va "lui arrache(r) sa tignasse à ce gros con"

Centre Ville :

25 personnes déplacées

7 tentes saisies dont deux pleines de matériel.

Le convoi est perdu et retrouvé au BMX :

Au moins 56 personnes déplacées (dont 4 femmes et un enfant) avec au moins 28 tentes et 2 bâches.

14 tentes saisies et une bâche

Les CRS sont très agressifs.

ceux qui reviennent de la douche n'ont pas le droit de rentrer dans le camp.

Sortie 44.

Derrière la PASS :

Au moins 80 personnes déplacées avec 50 tentes.

Au moins 4 mineurs.

Pas de saisies.

Hôpital :

4 personnes déplacées avec 3 tentes.

2 tentes saisies.

Rue de Judée :

49 personnes déplacées avec 20 tentes, une bâche et un vélo.

Contrôle d'identité pour le HRO.

Marck :

Un périmètre de sécurité est établi.

25 personnes déplacées (dont au moins deux mineurs) avec 4 tentes.

3 personnes dont un mineur sont autorisées à entrer pour récupérer leurs affaires.

Des exilés disent que des affaires ont été saisies.

17 novembre :

Convoi : 8 fourgons de CRS et un de la PAF, pas d'interprète, deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne)

Place de Norvège:

Intervention dans un préau.

On entend un CRS dire au HRO : "Vous occupez la voie publique, circulez ." Un comble quand on sait que l'argument habituel pour les éloigner est : "Vous êtes sur un terrain privé !"

Les gens ont le temps de ramasser leurs affaires.

19 personnes déplacées et 4 tentes

Le HRO voit un exilé se faire palper et on lui demande de vider ses poches.

6 tentes saisies dont 2 pleines de matériel

3 arrestations par la PAF.

Place du Danemark et pont Mollien

Plusieurs personnes se sont déplacées avant l'arrivée de la Police.

4 tentes saisies ; ils voulaient prendre une 3e mais il y a quelqu'un dedans...
La tente d'un mineur qui dormait dedans est saisie

Pont George V.

5 personnes déplacées.

6 tentes dont 3 pleines de matériel et 3 bâches saisies.

Sortie 44

Le convoi est perdu et retrouvé au BMX.

Un périmètre de sécurité est établi.

98 personnes (dont une femme et 5 enfants et au moins un mineur), 51 tentes et 4 bâches déplacées.

2 tentes saisies Un CRS mime un chef d'orchestre face aux personnes déplacées et dit : "Allez on chante - Il était un petit navireuuuh".

6 personnes arrivent en courant pour récupérer leurs affaires mais ne sont pas autorisées à passer le périmètre de sécurité.

Au moins une personne se fait réveiller par le chef d'opération qui ouvre la tente et dit "Allez, Police, Come !"

rue de Judée :

Ils ont détruit les tentes et pris certaines d'entre elles pendant que tout le monde est à la distribution de la Vie Active.

De l'autre côté de la rue : 62 personnes et 43 tentes déplacées

Expulsion sous le pont du Beaumarais

3 personnes déplacées avec 2 tentes

36 personnes avec 9 tentes au périmètre

Contrôle d'identité pour le HRO.

Deux membres du HRO sont emmenées par la police, parce qu'ils sont anglais et n'auraient pas de passeport (mais un autre document d'identité)

Il n'en reste qu'une qui ne peut pas continuer seule l'observation...

19 novembre :

Convoi : 8 ou 9 fourgons de CRS, un de la PAF, pas d'interprètes, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne).

Pont George V :

un policier tape dans ses mains pour faire partir les gars : " Allez oh !"

4 personnes partent sans leurs affaires, 5 avec leurs affaires

4 arrestation par la PAF et deux autres personnes contrôlées.

6 tentes saisies, dont deux pleines de matériel (une au moins remplie de deux autres !), ainsi que 4 bâches et une valise remplie d'affaires personnelles.

BMX :

Un périmètre de sécurité extrêmement large est établi, et un fourgon de CRs se décale pour gêner les observations du HRO.

102 personnes (dont au moins 2 femmes) et 33 tentes déplacées

Marck :

Le HRO prévient les gars avant l'arrivée des Forces de l'Ordre.
19 personnes déplacées (au moins deux mineurs) avec 9 tentes.
Contrôle d'identité du HRO
Saisie d'au moins deux tentes et deux bâches.

Rue de Judée :

91 personnes déplacées avec 58 tentes
une trentaine de personnes à la distribution de bois de Woodyard.
une vingtaine arrivent de la distribution de la Vie Active.
un vélo se trouve dans le fourgon de nettoyage
4 tentes saisies (une était déjà dans le camion-benne)
une personne ne peut pas récupérer ses affaires personnelles.

Pont du Beaumaraïs :

17 personnes déplacées avec 7 tentes et 2 bâches.
les policiers font s'éloigner les gens sur le bord de la route.
Ensuite ils reviennent sous la pluie.

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité très large est établi, trop large pour permettre de voir le nombre de personnes.
au moins une tente saisie.

Les CRS enlèvent les plastiques sur leurs bottes. c'est signe que l'évacuation est terminée.

21 novembre :**LOON-PLAGE.**

Démantèlement en cours vers 10 h ce matin dans le secteur des échoppes.

Il n'y a pas d'opération de mise à l'abri,
la police a dit qu'ils ne prendraient ni tentes ni affaires et ne déplaceraient personne. Ils démontent uniquement les échoppes.
Tout est mis par une pelleteuse dans une grande benne.

4 arrestations par la PAF.

CALAIS :

Convoi : 7 fourgons de CRS, un véhicule de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne).

Pont George V :

2 bâches et une tente saisies

BMX :

Présence d'un LBD multi coup.
La Vie Active est bloquée à l'intérieur du site.
116 personnes déplacées (dont une femme) avec 46 tentes et 2 bâches
Une tente est saisie
Une ambulance arrive : 3 personnes seraient malades et la Vie Active aurait appelé les pompiers.

Marck :

8 personnes déplacées (dont un mineur) avec 6 tentes

"Allez go go go" crie un policier sans interprète.

Une personne est autorisée à récupérer une tente.

Une autre tente est saisie

Rue de Judée (sur tous les sites):

125 personnes déplacées avec 56 tentes, 11 bâches et un vélo.

Woodyard est bloqué sur le site, le Secours Catholique aussi.

2 tentes et une bâche saisie

Rue du Beaumaraïs :

30 personnes déplacées avec 19 tentes et 13 bâches

Un agent de la Ressourcerie vide une tente remplie d'affaires pour la saisir.

3 autres tentes saisies

derrière la PASS :

50 personnes déplacées avec 23 tentes.

La Police Nationale force les personnes à se regrouper dans d'énormes flaques avec de la vase.

Sortie 44 :

Un périmètre est établi qui empêche toute visibilité.

3 personnes déplacées avec une tente.

23 novembre :**Convoi : 7 fourgons de CRS, la PAF, trois interprètes****Centre Ville (Pont Gorge V) :**

La PAF réveille les gens et contrôle leurs papiers,
deux arrestations.

7 personnes tout de suite partis sans leurs affaires

9 autres rassemblent leurs affaires.

Contrôle d'identité aussi pour le HRO.

6 autres personnes déplacées avec 3 tentes.

une tente pleine de matériel et une bâche saisies, ainsi que trois tentes pliées.

Sortie 44 :

5 personnes déplacées avec une tente et une avec ses affaires dans un sac poubelle.

Le convoi est perdu puis retrouvé derrière la PASS.**rue de Judée :**

une centaine de personnes en distribution.

une centaine de personnes déplacées avec 33 tentes

deux tentes saisies dont une pleine de matériel, ainsi que 3 vélos ;

un agent APC a les bras pleins et le fourgon de nettoyage est plein !

un gars récupère une tente

Marck :

un périmètre de sécurité est établi.

16 personnes déplacées, dont au moins 6 mineurs

plein de tentes saisies

BMX :

93 personnes déplacées avec 37 tentes
une personne démonte une bâche sur un abri en palettes.
Les exilés se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

26 novembre :

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne).

Bilan du HRO :

242 personnes déplacées dont au moins 5 femmes et des mineurs, 3 arrestations, 97 tentes déplacées.
23 tentes saisies, 9 bâches lacérées et deux abris détruits.
Une compagnie de CRS étonnamment aimable.

Quai de la Meuse :

pas de périmètre large.
un policier désabusé : ne fait qu'apporter du soutien aux collègues...
une grosse arme.
5 personnes déplacées
3 arrestations
3 tentes saisies ainsi qu'un bateau gonflable.

Le HRO perd le convoi et le retrouve à la sortie 44. Sans doute un lieu expulsé entre deux...

Sortie 44 :

périmètre très large, observation impossible.

Derrière la PASS :

La majorité des personnes n'est pas là mais partie sur la plage.
au moins 27 personnes déplacées dont au moins un mineur, et 16 tentes.
Au moins 8 tentes et 5 bâches saisies, ainsi que des cartons d'affaires personnelles et des vêtements.
Des abris lacérés.

Hôpital :

Toutes les tentes sont vérifiées et les personnes réveillées.
39 personnes expulsées dont au moins un mineur, et 14 tentes.
3 tentes saisies dont une pleine de matériel.
Contrôle d'identité du HRO.

rue de Judée :

70 personnes déplacées et 24 tentes.
3 tentes saisies pleines de matériel
les équipes de nettoyage vident les tentes et en remplissent une avant de la saisir.
4 personnes exilées ne peuvent rentrer dans le périmètre pour récupérer leurs affaires;

Marck :

9 personnes déplacées avec 5 tentes

pas de saisies observées

BMX :

92 personnes déplacées (dont au moins 5 femmes et des mineurs dont un de moins de dix ans) et 38 tentes.

6 tentes et 4 bâches saisies, puis un caddie plein de tentes, et 2 abris détruits.

les CRS empêchent des personnes de retourner au camp récupérer leur argent, la tension monte un peu...

Manque d'eau sur le camp de migrants de Loon-Plage

Deux bornes à incendie restaient accessibles, à proximité du lieu de distribution attribué aux associations, à Loon-Plage pour les migrants. Elles ont été fermées hier soir ou ce matin.

Que se passera-t-il si un incendie se déclare sur le camp ou dans les entreprises installées à proximité ?

Après la fermeture des parkings de l'autoroute A 16 depuis quelques années, il semble que le souci des autorités soit davantage de compliquer la vie des exilés, plutôt que d'assurer la sécurité des citoyens...

La cuve à eau la plus proche était vide ce midi. Le message « People are desperate seeking for water (*les gens cherchent désespérément de l'eau*) circulait hier à 17 h 07 entre les associations. M. le Sous-préfet va devoir organiser des distributions de bouteilles d'eau minérale comme il nous a dit l'avoir fait au plus fort de la canicule l'été dernier. On ne laisse pas plusieurs centaines d'êtres humains sans eau potable !

Pour l'association Salam Nord/Pas-de-Calais,
Claire Millot (secrétaire générale)

28 novembre :

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF banalisé, une voiture de la Police Nationale, trois interprètes, puis un fourgon de nettoyage

pont Faidherbe :

8 personnes déplacées avec 3 tentes

3 arrestations

rien de saisi.

pont George V :

12 personnes déplacées avec 2 tentes

derrière la PASS :

un périmètre très large qui empêche de voir,

une personne a le droit de le franchir pour récupérer ses affaires.

au moins 2 tentes déplacées.

rue du beaumarais :

36 personnes déplacées avec 14 tentes

les gens ont le droit de récupérer leurs affaires.

en même temps, le HRO voit sortir du site de l'Hôpital
au moins une dizaine de personnes et 2 tentes.

rue de Judée :

60 personnes déplacées avec 23 tentes
rien n'est saisi

Marck :

15 personnes déplacées avec 8 tentes
une bagarre provoque la sortie d'une matraque et d'une gazeuse par les CRS.

BMX :

103 personnes (dont une femme) déplacées avec 48 tentes
rien n'a été saisi

Un gréviste de la faim à Salam

Un de nos bénévoles dévoile aujourd'hui avoir entamé une grève de la faim il y a une semaine.

C'est une décision qu'il a prise seul, que nous ne pouvons que respecter...

"Un mois et demi qu'il pleut

J'ai commencé une grève de la faim le 22 novembre.

Ma plainte pour vol de mon camion est bloquée

Les pompes à incendie ont été démontées

Ils continuent à détruire le camp malgré la pluie et le froid

Je demande :

Le respect des associations qui travaillent dans le camp

Le ravitaillement en eau du camp par la sécurité civile

Le respect de la loi hivernale rentrée en vigueur en octobre

Je serai suivi par un médecin.

Après des mois passés dans le camp je souhaite dire non."

Jean-Claude Lenoir, président de Salam Nord/Pas-de-Calais ajoute :

"Face aux murs gouvernementaux, nous sommes surpris qu'il n'y ait pas plus d'actions relativement radicales pour essayer de faire bouger les lignes..."

30 novembre : Très grosse évacuation des deux côtés, à Calais et à Dunkerque

CALAIS :

Beaucoup de vidéos du HRO sont difficiles à lire à cause, au début, de l'obscurité et à cause de la distance à laquelle ils sont souvent maintenus par les périmètres de sécurité et par les blocage de rues (d'abord rue de Judée et rue du Beaumarais).

Mais les explications permettent de suivre ce qui s'est passé.

Il fait très froid. Quand le jour se lève, le paysage apparaît complètement givré.

Le HRO est en observation dès 5 h du matin.

Ils voient 18 fourgons de CRS, 9 de gendarmerie, 9 de la Police Nationale, au moins 4 de la PAF, ensuite 4 de la Protection Civile, et 15 bus.

Les gens sur le camp sont prévenus par le HRO à partir de 5 h 30.
Ceux qui ne le sont pas sont réveillés par la police qui annonce une "mise à l'abri".

Juste avant 7 h, un cordon sur la rue de Judée empêche les gars de fuir.
Les premiers bus partent à 7 h.

Un peu avant 8 h une vidéo montre deux hommes rattrapés et ramenés vers les bus, une autre montre un homme arrêté par trois policiers et menotté.
Un peu après 8 h on voit aussi sur une vidéo des gars qui courent poursuivis par des policiers ; les policiers renoncent rapidement.
Le HRO signale trois arrestations.

A 9h20, on voit 4 hommes assis par terre avec 6 policiers debout devant eux.
Un policier explique au HRO qu'ils sont assis par terre "pour éviter qu'ils s'enfuient". On doit les conduire au bus.

Les terrains commencent à être "nettoyés" de la présence de tentes et d'abris...

CÔTÉ DUNKERQUE.

la présence policière est constatée par le HRO dès 6 h 45.

L'évacuation concerne en même temps Loon-Plage et Mardyck.
Tout le secteur est bouclé : Mardyck, l'ancien motocross, le lieu de distribution et devant l'entreprise SDMT.
La circulation des trains est coupée.

à 8 h le HRO voit 20 bus en attente devant le Palais du Littoral.
à 9h les tractopelles arrivent pour "nettoyer" la zone, c'est à dire détruire et enlever les campements.

A partir de 10 h, les policiers rassemblent tout le monde dans le périmètre en leur courant après.
Les gens n'ont pas le choix : "Hôtel ou CRA."
On voit, sur une vidéo du HRO, certains se sauver du groupe.
Quelqu'un annonce au téléphone être dans un bus qui va à Perpignan...

Le mot du président après l'évacuation forcée du 30 novembre :

L'HORREUR !!!!

Non contents de harceler nos AMIS, les services préfectoraux ne respectent personne.

En effet les services préfectoraux avec une arrogance surréaliste affirmaient devant les médias agir avec humanité pour mettre nos AMIS à l'abri face au mauvais temps, étant certainement loin des HAUTS DE France durant ces dernières semaines de pluies incessantes !

Ces mêmes services ajoutant qu'il s'agissait aussi d'éviter de les voir prendre des risques inconsidérés en tentant de rejoindre le Royaume Uni !

Entendant certainement gronder les citoyens lassés d'être pris pour des imbéciles naïfs, les services préfectoraux ont tenté de rectifier quelque peu le tir en justifiant leurs harcèlements par des décisions judiciaires !

Aucun complexe : il s'agit vraiment de méthodes d'un autre siècle où les dirigeants n'avaient aucune considération ni respect pour le bas peuple !

Monsieur le Président de la République et son Ministre de l'Intérieur n'ont pas choisi les meilleurs ambassadeurs pour soigner leur popularité !!!!

Pourquoi gâcher autant d'argent dans des actions récurrentes depuis 20 ans et systématiquement vouées à l'échec faute d'avoir été préalablement intelligemment travaillées !

Les solutions sont pourtant simples :

RESPECT de l'être HUMAIN

PRÉPARATION EN AMONT

PRÉSENCE DE TRAVAILLEURS SOCIAUX

TEMPS D'ÉCHANGE AVEC NOS AMIS

Et cesser

DE MENTIR

DE PRENDRE LES GENS POUR DES IMBÉCILES

Et DÉCOUVRIR UN MINIMUM D'HUMANISME

Nos AMIS ne méritent pas un tel mépris

Notre République a toujours été forte de sa FRATERNITÉ

Jean-Claude Lenoir, président de Salam Nord/Pas-de-Calais



Communiqués de décembre 2023

1^{er} décembre

DUNKERQUE :

- 10e jour de grève de la faim pour le bénévole de Salam à Grande-Synthe.

- annonce en début d'après-midi par la Croix Rouge de l'ouverture d'un gymnase pour la nuit prochaine à Petite Synthe pour les femmes et les familles.

70 places.

- grosse présence policière à Loon-Plage (à l'ancien moto cross et devant SDMT) et déboisement impressionnant. (info HRO)

CALAIS : info HRO.

enlèvement des tentes, après l'évacuation d'hier, au BMX avec un camion benne et rue de Judée avec une grosse benne.

10 personnes évacuées de sous le Pont de la rue du duc de Guise (par la Police Municipale.)

rue du Beaumaraïs :

64 personnes déplacées avec 32 tentes et 3 bâches.

2 décembre :

- 11e jour de grève de la faim pour le bénévole de Salam à Grande-Synthe.

- ce matin il neigeait et verglaçait à Calais mais le Plan Grand Froid n'a pas été ouvert malgré les demandes de plusieurs associations (au moins Salam, Utopia et le Secours Catholique)

A Dunkerque, le gymnase ouvert hier soir pour les femmes et les familles ouvre à nouveau ce soir et demain soir.

- les gens évacués avant-hier dans les bus reviennent en nombre et manquent de tout.

3 décembre :

- 12e jour de grève de la faim pour le bénévole de Salam à Grande-Synthe.

- Après une nouvelle nuit de gel, ils ont dû ouvrir le plan grand froid de nuit à Calais pour les migrants trempés qui ont raté le passage en small boats.... Seulement pour la nuit.

Toujours à Calais, un bus de l'Audasse est parti plein ce matin peu après 9h de la rue des Huttes pour une mise à l'abri. Il n'y en a pas le week-end habituellement et cela n'a pas été annoncé. Il restait une quinzaine de gens qui n'ont pas eu de place. Il n'est pas sûr qu'il allait y avoir un autre bus.

4 décembre :

13e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole de Salam à Grande-Synthe.

Il entame demain sa 3e semaine de grève de la faim, et a perdu un dixième de son poids ; sa situation risque de devenir plus critique.

Il s'installe à partir de ce soir à la Maison Sésame à Herzele (lieu d'accueil pour des familles et des personnes vulnérables en exil).

A Dunkerque, le gymnase reste ouvert ce soir pour 70 personnes (les femmes, les familles et les personnes vulnérables). L'inscription se faisait par le 115.

Claire Millot (secrétariat Salam)

5 décembre :

DUNKERQUE :

14e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole de Salam à Grande-Synthe.

A Dunkerque, le gymnase reste ouvert ce soir encore pour 70 personnes.

CALAIS : démantèlements cet après-midi (infos HRO)

La dernière information concernant une journée de démantèlements remonte au 1er décembre. Le 3 décembre a aussi été un jour de démantèlements mais le HRO n'a pas pu observer les opérations.

Cet après-midi :

Convoi : 9 fourgons de CRS, deux de la Police Nationale, un fourgon de nettoyage.

Sortie 44 :

Le camp est vide...

BMX :

51 personnes déplacées

matériel déplacé : 25 tentes et 4 bâches, ainsi qu'un caddie plein

saisies : 2 tentes pleines de matériel, 12 bâches, toutes les palettes (au moins une quinzaine).

tout est mis dans une grande benne.

Marck :

6 personnes déplacées et deux tentes

une tente pleine de matériel saisie

Rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi : le HRO ne voit rien...

8 personnes déplacées

4 tentes saisies

rue du Beaumarais :

5 tentes et deux caddies pleins déplacées.

Derrière la PASS :

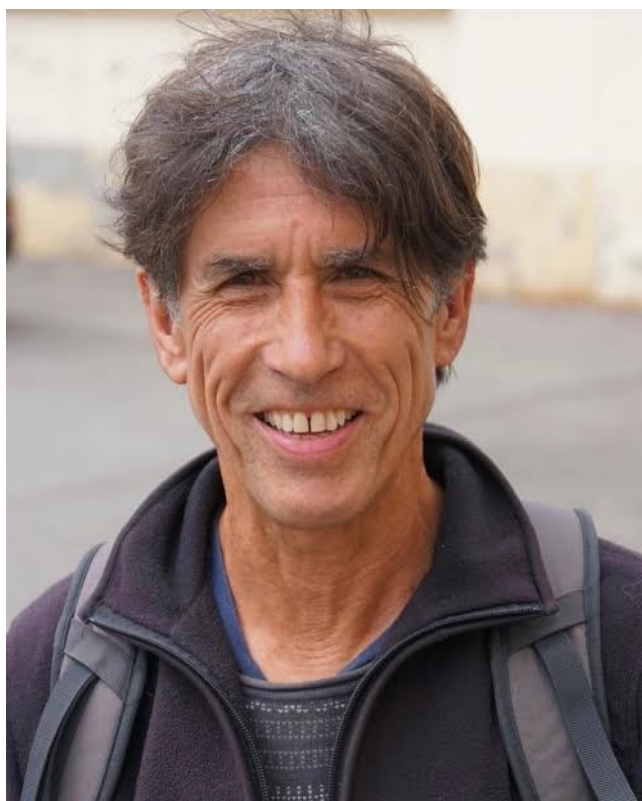
45 personnes et 30 tentes déplacées

6 décembre :

15e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole de Salam à Grande-Synthe.
Il ne pèse plus que 56.8 kg (les 10 % de la masse pondérale sont dépassés).

En pièces jointes deux photos et un communiqué de presse rédigé par une équipe de bénévoles de Salam.

Le gymnase de Petite Synthe est encore ouvert ce soir pour une mise à l'abri. Sans doute pour la dernière fois.





Association SALAM Nord/Pas-de-Calais

13, rue des Fontinettes

62100 CALAIS

salamnordpasdecalais@gmail.com

www.associationsalam.org

Pierre L, un bénévole de l'association Salam est en grève de la faim depuis le 22 novembre 2023. Ancien boulanger dans le Tarn, il a milité toute sa vie pour l'écologie, la non violence et le respect des plus vulnérables.

Sensible aux problématiques des exilés sur le littoral nord, il a décidé de venir prêter main forte aux bénévoles du Dunkerquois.

Cela fait maintenant deux ans que Pierre est tous les jours dans le camp, et qu'il travaille avec les associations, pour assurer la sécurité et les besoins vitaux des personnes, à l'aide de son camion : distribution de nourriture, de couvertures, de petit bois de chauffage, de tentes, etc.

Pierre est dans un tel état de désespérance, qu'il ne voit plus d'autre moyen d'action que d'arrêter de s'alimenter, pour exprimer son désespoir face à cette violence d'Etat continue et parce qu'aujourd'hui, pour lui « nos valeurs démocratiques sont en danger ».

Aujourd'hui, les exilés sont privés de tous leurs droits fondamentaux : suppression des accès à l'eau potable, et lors des démantèlements destruction des abris y compris en période hivernale, confiscations de leur effets personnels, déplacements forcés, débarquements de personnes à des kilomètres, rétention dans des Centres (CRA),... Ils sont empêchés de partir, empêchés de rester, encore moins protégés ou accueillis. Leurs bateaux crevés, ils sont abandonnés. Absurdité parce qu'on leur demande l'impossible: disparaître !

Et au delà de l'absurdité totale de cette violence en terme d'efficacité ou de résolution, et au delà du coût humain, le coût financier est tout autant important et délirant.

En même temps pour exemple, une simple benne à ordures demandée par les associations est refusée, propageant l'idée qu'un campement signifie chaos et saleté.

La violence contre les exilés ne s'arrête pas là. Elle s'exerce sur les bénévoles et elle s'est exercée sur Pierre L. de plus en plus choqué d'être le témoin de scènes traumatisantes.

Son camion, mis à disposition pour protéger les affaires personnelles d'exilés avant un démantèlement a été saisi de façon irrégulière par les autorités le 19 octobre. Le camion a été restitué moyennant des frais conséquents. Pierre a déposé plainte.

Le soutien s'organise autour de la maison Sésame, lieu d'accueil pour les exilés, où il est lui-même accueilli depuis peu, et suivi médicalement. Il souhaite que l'Etat s'engage à :

- garantir un accès à l'eau potable sur le camp. Actuellement, en l'absence d'approvisionnement en eau, et compte tenu de la destruction des bornes à incendies, seules les associations avitaillent en eau, très en deçà des besoins.
- ouvrir des locaux pour des mises à l'abri volontaires, et en respect de la trêve hivernale.
- arrêter la politique de harcèlement et de destruction systématique des abris et effets personnels
- Mettre en place un vrai dialogue institutionnalisé, respectueux et régulier entre les autorités locales et les acteurs de terrain.

« Associations, bénévoles, citoyens engagés soyez remerciés pour cette détermination chaque jour » Extrait du discours d'Emmanuel Macron le 16 janvier 2018 à Calais.

Contacts : Claire Millot (secrétariat Salam) : 06 34 62 68 71
Dominique Prost (bénévole Salam) : 07 49 21 56 89

**SALAM
NORD
PAS DE CALAIS**

Association Loi de 1901
Parution au JO du 31 mai 2003

Communiqué du 7 décembre :

16e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole de Salam à Grande-Synthe.

Il ne pèse plus que 56.8 kg (les 10 % de la masse pondérale sont dépassés), mais son poids est identique à celui d'hier.

CALAIS : démantèlements de ce matin. Infos HRO.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une voiture avec 4 interprètes, deux véhicules de nettoyage.

Pont George V :

3 personnes s'en vont en courant sans affaires, au moins 5 sont restées sur le site.

2 arrestations

13 tentes saisies dont une pleine de matériel, ainsi que des bâches

une personne est autorisée à passer le périmètre pour chercher son téléphone... et le trouve !

au moins 6 personnes sont escortées dehors

les affaires personnelles sont effectivement laissées là, sur le trottoir.

un nouveau lieu de vie :

le HRO voit 65 personnes en dehors du périmètre, certaines avec tente, certaines aussi sur l'autoroute...

deux sortent du périmètre en se brossant les dents

les gars récupèrent leurs affaires.

28 tentes (dont 4 pleines de matériel) et 2 bâches saisies ainsi que des palettes et un vélo.

un mineur au moins

un agent de nettoyage demande "un truc pour couper"

BMX :

pas de périmètre de sécurité, ou plutôt : les gars peuvent entrer et sortir tranquillement.

50 personnes déplacées avec 30 tentes

pas de saisies observées

rue de Judée :

évacuation des deux côtés de la rue en même temps.

48 personnes déplacées avec 25 tentes

au moins deux mineurs

les policiers emportent un chat roux !

pont du Beaumarais : sur plusieurs camps,

8 personnes déplacées avec 19 tentes

53 personnes présentes au moins

les agents APC détruisent les abris, leur camion est plein !

les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

Derrière la PASS :

39 personnes déplacées avec 22 tentes

le HRO est mis dehors du site

les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

8 décembre : invitation à une conférence de presse le mardi 12 à 18h

17e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole de Salam à Grande-Synthe.

Anne puis Brigitte, bénévoles aussi à Salam, l'ont chacune leur tour accompagnée par 24 h de jeûne.

Les associatifs qui soutiennent Pierre dans sa grève de la faim vous invitent à une conférence de presse

mardi 12 décembre à 18 h

à la Maison Sésame,

32 rue de la Petite maison bleue - 59470 Herzeele

Ci-joint, en rappel, le communiqué explicatif de son action.

Cordialement

Claire Millot (secrétariat Salam)

06 34 62 68 71

9 décembre :

18e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole de Salam à Grande-Synthe.

Démantèlements à Calais ce matin (infos HRO) :

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, 2 de la Police Nationale, une voiture de la Police Nationale, des interprètes, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne)

Pont George V :

au moins 20 personnes dont 2 mineurs,

10 tentes saisies, ainsi qu'un sac d'affaires personnelles, un sac de couchage et un sac.

Un petit camp près des voies de chemin de fer à côté du beffroi :

2 arrestations

2 tentes, une bâche et 4 palettes saisies

BMX :

Le périmètre est juste au bord du lieu de vie,

Au moins 42 personnes exilées et 25 tentes déplacées ainsi que 8 bâches dont une remplie d'affaires..

3 tentes saisies

Convoi perdu, retrouvé rue Marcel Doré.

le camion benne est plein de palettes.

Il y a une trentaine de personnes.

Marck :

19 personnes déplacées (dont trois mineurs) avec une tente et un vélo.

3 tentes saisies

Rue de Judée : sur l'ensemble des camps,

74 personnes (dont 3 mineurs) déplacées avec 39 tentes, pendant une distribution.

pas de saisies

rue du Beaumaraïs :

20 personnes déplacées avec 6 tentes, 7 bâches (dont une remplie d'affaires) et un caddie d'affaires personnelles.

un abri détruit.

Derrière la PASS :

44 personnes (dont 2 mineurs) déplacées et 25 tentes
2 tentes saisies (dont une pleine de matériel)
les personnes se réinstallent au départ du convoi.

Passage à l'Hôpital.

Le fourgon APC est vu à la Ressourcerie.

10 décembre :

19 e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole de Salam à Grande-Synthe.

11 décembre :

RAPPEL

20 e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole de Salam à Grande-Synthe.

Les associatifs qui soutiennent Pierre dans sa grève de la faim vous invitent à une conférence de presse

mardi 12 décembre à 18 h

à la Maison Sésame,

32 rue de la Petite maison bleue - 59470 Herzeele

Le HRO n'était pas opérationnel ce matin.
Les associations ont cependant remarqué :

une intervention **sous un pont**,

une expulsion **au pont de la gare**, avec 4 fourgons de CRS, un de la Police Nationale et un fourgon de nettoyage.

Ils ont emporté des sacs contenant des vêtements personnels, des couvertures pour se réchauffer, une batterie externe et un chargeur de téléphone portable.

Arrestation de 4 personnes à la gare.

une évacuation à Marck avec 8 fourgons de CRS

12 décembre :

21 e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole de Salam à Grande-Synthe.

13 décembre :

22e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam. Il entame sa 4e semaine sans manger...

Le mot du président :

"Au delà de l'importance pour Pierre d'expliquer sa démarche dans son engagement au quotidien pour accompagner nos Amis, la conférence de presse a confirmé la solidarité de bon nombre habitants de notre territoire pour défendre les droits de l'homme de façon universelle !"

Jean-Claude Lenoir

14 décembre

23e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam. Il a entamé sa 4e semaine sans manger...

Déboisement après l'évacuation du 30 novembre à Loon-Plage.

Le Mot du Président. (photos jointes)

Que se passe-t-il sur le territoire dunkerquois ?

Pourquoi un silence absolu des élus face aux scandaleux déboisements de plusieurs hectares méprisant toutes les affirmations scientifiques liées aux rôles primordiales des zones boisées dans l'équilibre de la nature ?

N'hésitez pas à vous rendre compte sur place de ce désastre écologique

Jean-Claude Lenoir



C'est toujours le **23e jour de grève de la faim pour Pierre**, bénévole à Salam. Il a entamé sa 4e semaine sans manger...

Brigitte et Tom (de Salam) l'ont accompagné dans son action par une journée de jeûne.

Quant à Elena du Womens Center, toujours en solidarité avec Pierre, elle a arrêté de se nourrir depuis mardi soir (avant-hier soir).

Démantèlements ce matin à Calais : infos HRO.

Bilan : au mois 167 personnes expulsées, 56 tentes déplacées, deux arrestations au moins 7 tentes et un vélo saisis.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une voiture de quatre interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne)

Périmètres assez variables : il n'y en a pas au premier lieu : les CRS ne savent pas quoi faire, ensuite ils sont assez variables, souvent très loin pour empêcher les observations. Un gros bouchon sur l'A16 oblige le convoi à prendre de petites rues en ville et ils sèment le HRO parce qu'ils ne respectent pas le code de la route !!!

Le convoi sème le HRO en ville. ILs le retrouvent au BMX.

BMX :

au moins 50 personnes déplacées avec 25 tentes.

au moins deux arrestations.

Pas de saisie observée.

La commandante fait prendre sa tente à un exilé mais en hurlant !

nouveau lieu de vie (rue Marcel Doret) :

au moins 26 personnes déplacées de l'autre côté du pont.

au moins un vélo saisi.

Marck :

au moins 12 personnes déplacées (dont deux mineurs supposés) et au moins une tente trois d'entre eux sont en pleine toilette matinale.

Au moins une tente saisie et un abri est détruit.

Les CRS armés de matraques et boucliers repoussent le HRO en dehors du terrain

Rue de Judée : (présence de deux journalistes du Monde)

Au moins 16 personnes déplacées., d'un côté - 10 de l'autre avec 5 tentes.

Au moins 3 tentes saisies d'un côté - deux de l'autre

Une personne est empêchée de passer le périmètre pour récupérer ses affaires;

Contrairement à ce que déclare la commandante, le HRO voit des affaires personnelles saisies.

Hôpital :

Au moins une personne déplacée.

Au moins une tente saisie.

Le HRO doit se garer très loin, et le périmètre de sécurité est très large.

Derrière la PASS :

au moins 52 personnes déplacées (dont au moins un mineur) et au moins 25 tentes.

Pas de saisies observées.

Les véhicules APC sont rentrés à la Ressourcerie.

15 décembre :

24e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam. Il en est à sa 4e semaine sans manger...

Rassemblements publics aujourd'hui :

A Calais, devant le commissariat pour la venue de M le ministre de l'Intérieur : infos HRO.

Rassemblés vers midi ils ont été encerclés puis évacués très brutalement dans l'heure.

A Dunkerque, devant la CUD puis à l'intérieur pour la tenue du Conseil Communautaire : info Salam

des associatifs ont commencé à crier : « Droits bafoués, élus complices ».

M. Vergriete a demandé d'évacuer la salle et comme personne ne bougeait il a annoncé un quart d'heure de pause, le temps de faire venir la police pour nous évacuer...

Tout le monde est resté assis sagement en silence. La police n'est pas venue...

Un officiel a finalement proposé que quatre représentants des associations soient reçus lundi après-midi à 15 h 30 à la CUD, à condition que nous sortions. Nous avons essayé de marchander pour avoir un peu plus que quatre.

Rien à faire, nous avons accepté le marché.

16 décembre :

25e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam. Il en est à sa 4e semaine sans manger...

Rassemblement ce soir au Parc Richelieu à 18 h 30 en hommage aux deux personnes décédées hier et aux disparus.

Démantèlements à Calais cet après-midi : infos HRO

Convoi : au moins 10 fourgons de CRS, un de la Police Nationale, un simple fourgon de nettoyage

Pont George V :

un périmètre de sécurité est établi.

au moins 13 personnes se regroupent au périmètre.

12 personnes déplacées (dont une probablement mineure) avec 5 tentes.

une personne souhaite juste récupérer ses affaires, refusé !

un CRS a jeté une bouteille d'eau sur le feu pour l'éteindre.

5 tentes saisies (dont 2 pleines de matériel) et une bâche.

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi,

puis un cordon de police s'étend sur l'ensemble du camp.

une gazeuse est prête à l'utilisation.

19 personnes déplacées avec 9 tentes

la police réveille deux femmes qui ont tenté le passage la nuit (selon un exilé)

3 tentes saisies

A la ferme (micro lieu de vie):

des tentes sont détruites, des abris démontés.

des motards font du motocross sur le site du campement.

au moins 34 personnes déplacée avec 21 tentes et 8 caddies
une tente s'est envolée dans l'eau
les gens ont le temps de prendre leurs affaires
1 tente saisie

au petit lieu de vie plus loin au bord du ruisseau :

un périmètre de sécurité est établi.
au moins 16 personnes déplacées avec 14 tentes
le site et le HRO sont finalement encerclés par la police.

Hôpital :

un périmètre de sécurité est établi.
3 personnes déplacées avec 3 tentes
le HRO et un homme avec un brassard "presse" sont coincés au périmètre.

Rue de Judée : sur l'ensemble des sites

un périmètre de sécurité est établi.
36 personnes (dont un mineur de 12 ans) déplacées et 15 tentes

Marck :

un périmètre de sécurité est établi.
au moins 69 personnes (dont 4 mineurs) déplacées

17 décembre :

26e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam. Il termine sa 4e semaine sans manger...

18 décembre :

27e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam. Il termine sa 4e semaine sans manger...
Ce que nous avons obtenu à la CUD ne change pas sa détermination.

Rencontre à la CUD :

Nous avons obtenu
- un point d'eau (réouverture d'une borne à incendie avec installation d'une rampe avec des robinets)
- une benne à ordures remplacée dès que nécessaire.

Démantèlements à Calais ce matin.

Le HRO n'était pas disponible aujourd'hui. Des mouvements d'évacuation ont été observés par des associations.

Le convoi (au moins 8 fourgons de CRS, deux véhicules de nettoyage : fourgon et camion-benne) a été repéré entre le site qui est derrière la PASS et le site de l'Hôpital.
Des exilés ont dit que des tentes, des couvertures, des chargeurs de portables, des vêtements, des papiers et des palettes ont été saisis sur le site de l'Hôpital.

19 décembre :

28e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam. Il a tenu 4 semaines sans manger...

20 décembre :

29e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam. Il commence sa 5e semaine sans manger...

Dunkerque : la benne à ordures promise est installée, les points d'eau en préparation.

Calais : démantèlements ce matin : infos HRO

Convoi : 12 fourgons de CRS, un de la PAF (seulement au pont près de l'ancienne jungle), une voiture de la Police Nationale, une voiture de trois interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne)

bilan: au moins 197 exilés déplacés et 101 tentes.

une arrestation sous le pont, passage d'accès à l'ancienne jungle

saisies : au moins 29 tentes, 3 palettes et un sommier.

Pont Faidherbe :

présence d'un camion de pompiers pour une personne exilée.

Le HRO n'a pas pu observer à cause du périmètre.

Au moins deux tentes saisies et des affaires;

Pont George V :

Contrôle d'identité du HRO.

au moins trois personnes déplacées

au moins trois tentes saisies ; une tente pleine est vidée sur place puis saisie

Un Crs dit que la base légale de l'opération est "la préfecture... la mise en sécurité de migrants".

Pont d'accès à l'ancienne jungle :

un périmètre est établi à une cinquantaine de mètres du pont.

au moins 5 personnes déplacées

certaines sont partis en courant en voyant la police, les Forces de l'ordre passent le grillage pour essayer de les rattraper mais les exilés courent bien plus vite.

Certains qui étaient à la Ressourcerie sont venus tenter de récupérer leurs affaires. Ils ne seront pas autorisés à passer...

Le camion part et reviendra sur un autre lieu, il a donc dû aller vider sa benne.

au moins 9 tentes saisies et une palette.

une arrestation (après palpation)

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.

au moins 40 personnes et 31 tentes déplacées.

au moins deux tentes, deux palettes et un sommier saisis.

Un exilé demande à récupérer son enceinte à musique qui était dans sa tente (saisie), un CRS

l'autorise mais un autre le bloque. Le premier lui dit d'attendre la permission du commandant.

Mais l'agent APC jette violemment d'autres tentes et palettes par-dessus; il devient impossible de récupérer l'enceinte...

Marck :

Le HRO arrive après les Forces de l'Ordre et ne voit pas les saisies s'il y en a.

un périmètre de sécurité est établi.

au moins 4 personnes, dont deux mineurs, et deux tentes déplacées.

rue de Judée (sur deux camps) :

un périmètre de sécurité est établi, il n'est pas grand mais empêche de voir ce qui se passe dans la forêt.

au moins 16 personnes et 7 tentes déplacées.

Il y a une distribution en cours.

l'équipe de nettoyage détruit les abris des exilés. Un agent APC monte même sur une cabane et saute dessus pour qu'elle s'écroule.

Pas de saisies observées.

rue du Beaumaraïs :

un périmètre de sécurité est établi. Les Forces de l'ordre mettent du temps à rejoindre le HRO : le terrain semble peu praticable, "On ne sait pas ce qu'il y a là-dedans".

Ensuite ils sont très sévères sur le respect de ce périmètre.

Pourtant le Secours Catholique est à l'intérieur du périmètre...

Un CRS montre le panneau "Interdiction permanente de tout acte de chasse et de recherche de gibier" pour justifier le périmètre !!!

au moins 67 personnes et 41 tentes déplacées.

au moins 3 tentes saisies

des abris sont détruits.

derrière la PASS :

un très grand périmètre est établi, parce que "c'est un très grand camp"!

au moins 13 personnes et 20 tentes déplacées.

au moins trois tentes saisies

rue Marcel Doret

un périmètre de sécurité est établi, et les fourgons sont placés de façon à empêcher la vue.

au moins 19 personnes déplacées selon le compte du HRO (40 selon un CRS !) et 3 tentes.

plusieurs saisies sont observées de loin.

21 décembre :

30e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam. Il est dans sa 5e semaine sans manger...

Il a l'intention de n'y mettre fin que lorsque son médecin (qui vient le voir tous les jours) décidera de le faire hospitaliser.

Il espère alors la présence de ceux qui le soutiennent et un relais de la presse.

En attendant, **demain à 14 h Damien Carême sera à la Maison Sésame*** où Pierre est accueilli, pour lui apporter son soutien et **il appelle à une conférence de presse.**

**32 rue de la petite maison bleue à Herzele.*

22 décembre :

31e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam. Il est dans sa 5e semaine sans manger...

Cet après-midi, **conférence de presse à Herzele autour de lui** avec Damien Carême et la présence de JClaude Lenoir, président de Salam.

Démantèlements ce matin à Calais :

Convoi : 13 fourgons de CRS, un fourgon de la PAF, une Clio d'interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne)

Pont George V :

un périmètre de sécurité est établi en haut du pont.
9 personnes exilées (dont au moins deux mineurs) avec une tente
Les exilés disent au HRO qu'ils se sont fait réveiller à coups de pieds.
Au moins trois arrestations.
2 tentes saisies (dont une pleine de matériel)

Entrée de l'ancienne jungle.

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.
43 personnes déplacées et 29 tentes : "tout le monde doit bouger".
Au moins 3 tentes saisies

Dalkia :

passage des Forces de l'ordre
Au moins 14 personnes se réinstallent après.

Marck :

un périmètre de sécurité est établi.
une personne n'est pas autorisée à rentrer.
Le HRO est escorté dehors.
17 personnes déplacées et une tente
5 barrières, 8 tentes (dont une pleine de matériel) et une bâche saisies.
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.
Un CRS chante en se moquant des exilés : "Non, ne reviens pas, prends tes affaires, rentre chez toi."
destruction d'abris

Rue de Judée :

L'évacuation concerne plusieurs campements,
un périmètre de sécurité est établi.
une bonne soixantaine de personnes déplacées et une trentaine de tentes.
Salam en distribution est encerclée dans le périmètre avec une soixantaine de personnes.
A la fermeture, les exilés sont encerclés et la police leur demande de démanteler eux-mêmes
les lieux de vie près de la rivière sont aussi expulsés mais la visibilité est impossible pour le HRO.
L'équipe de nettoyage est munie de cutters.
un vélo est saisi.

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi.
17 personnes déplacées (dont un mineur)

24 décembre :

33e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam.
Il est dans sa 5e semaine à ne consommer que de l'eau, du thé et des gélules de sel.

25 décembre :

34e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam.

Il est dans sa 5e semaine à ne consommer que de l'eau, du thé et des gélules de sel.

26 décembre :

35e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam.

Il commence demain sa 6e semaine à ne consommer que de l'eau, du thé et des gélules de sel.

Démantèlements du jour à Calais (fin de matinée) : info HRO

Aucun démantèlement depuis le 22 décembre (23, 24 et 25 décembre sans intervention), le HRO fait remarquer que le flagrant délit ne devrait pas être utilisé puis qu'il y a bien plus de 48 h que les gens sont installés là.

La réponse est immédiate : il y a bien flagrant délit puisqu'il y a plainte régulièrement et aussi des constatations...

Convoi : 10 fourgons de CRS, un de la Police Nationale

Derrière la PASS :

une tente saisie

Convoi vu à l'Hôpital.

rue de Judée (ensemble des sites) :

Un arrêté municipal est affiché, qui informe des interdictions de pénétrer sur des parcelles du secteur dit "Turquerie" et de s'arrêter ou de stationner rue de Judée.

10 personnes et 9 tentes déplacées

Marck :

au moins 8 personnes déplacées.

des mineurs présents.

Pas de véhicules de nettoyage.

Dalkia :

un périmètre de sécurité est établi.

Deux personnes n'ont pas le droit de pénétrer sur le site.

Au moins une soixantaine de personnes déplacées plus une tente

la police met des affaires à la poubelle.

La voiture du HRO est verbalisée.

BMX :

70 personnes environ et 5 tentes déplacées

27 décembre :

36e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam.

Il a commencé aujourd'hui sa 6e semaine à ne consommer que de l'eau, du thé et des gélules de sel.

28 décembre :

37e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam.

Il a commencé hier sa 6e semaine à ne consommer que de l'eau, du thé et des gélules de sel.

Démantèlements d'aujourd'hui à Calais : infos HRO.

Bilan : au moins 212 personnes déplacées (dont 3 mineurs) avec au moins 73 tentes.

5 arrestations

saisies : au moins 19 tentes, une bâche, 8 palettes, 3 chaises et un grand panneau en bois.

Convoi : 10 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, une voiture de 3 interprètes, équipe de nettoyage APC.

Expulsion très longue en deux temps : l'expulsion du matin a été suivie de l'expulsion du squat de la rue Clément Ader en début d'après-midi.

Pont Mollien :

2 personnes et une tente déplacées

1 tente saisie

Les Forces de l'Ordre réveillent les gens à la lampe torche.

Pont George V :

un périmètre de sécurité est établi,

mais de façon générale, les Forces de l'Ordre laissent les gens passer pour récupérer leurs affaires

au moins 16 personnes déplacées,

tout le monde est repoussé vers la Place du Danemark.

Entrée de l'ancienne Jungle :

4 personnes déplacées et deux tentes

2 tentes et 3 chaises saisies

BMX :

un périmètre de sécurité est déjà en place à l'arrivée du HRO.

Salam ne peut pas accéder pour la distribution du petit déjeuner avant le départ des Forces de l'Ordre.

au moins 61 personnes expulsées et 35 tentes.

2 tentes saisies et 3 palettes.

Saisies : au moins 2 tentes et 3 palettes.

au moins 4 tentes saisies

Dalkia :

un périmètre de sécurité est établi qui ne concerne que le HRO.

au moins 19 personnes expulsées;

au moins 5 palettes et une grande planche saisies.

Marck :

un périmètre de sécurité est établi, encore une fois limité au HRO : un monsieur promène son chien et peut passer. Le CRS explique qu'il s'agit d'un riverain mais ne lui a rien demandé.

HRO se sépare en deux pour optimiser les observations.

Celle qui observe au fond du bois est renvoyée auprès de ses collègues.

au moins 17 personnes expulsées

au moins 4 tentes et une bâche saisies

Rue de Judée :

un périmètre est établi quasiment au niveau de la rue du Beaumarais

mais les exilés peuvent entrer récupérer leurs affaires;

au moins 22 personnes déplacées et 9 tentes.

au moins une tente saisie

Hôpital :

Un périmètre de sécurité est établi, une personne est empêchée de passer récupérer ses affaires.

au moins 16 personnes déplacées et 6 tentes.

au moins 3 tentes saisies

L'équipe de nettoyage saisit deux tentes pendant qu'un CRS répond au HRO que les équipes de nettoyage ne prennent que des palettes et des bouts de bois.

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi.

au moins 27 personnes déplacées (au moins 3 mineurs) et 19 tentes.

Le squat rue Clément Ader est expulsé après une pause de midi à 14 h.

La route est bloquée, ce qui limite les observations.

au moins 33 personnes déplacées avec une tente.

au moins 5 arrestations.

29 décembre :

38e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam.

Il est dans sa 6e semaine à ne consommer que de l'eau, du thé et des gélules de sel.

Démantèlements d'hier côté Dunkerque : info "Help 4Dunkerque" et "NO Borders Medics" en HRO.

Evacuation Loon-Plage,, uniquement les tentes qui accompagnent les échoppes du côté de la voie ferrée, entre le pont et l'aire de distribution.

Ensuite ils évacuent l'échoppe côté Mardych, près du Pylône et des rails.

30 décembre :

39e jour de grève de la faim pour Pierre, bénévole à Salam.

Il a commencé hier sa 6e semaine à ne consommer que de l'eau, du thé et des gélules de sel.

Convoi : 8 fourgons de CRS, un de la PAF, une skoda noire banalisée.

Pont George V :

le HRO voit au moins deux personnes remballer leurs affaires et une arrestation.

au moins six tentes saisies

Même des affaires cachées sont saisies.

sous le pont d'accès à l'ancienne grande jungle :

2 personnes déplacées et 2 tentes

3 tentes saisies et une bâche

BMX :

une quarantaine de personnes déplacées et une trentaine de tentes

Dalkia :

18 personnes déplacées.

Marck

Le périmètre de sécurité est établi sur la route "parce que c'est un terrain privé "

23 personnes déplacées (dont au moins un mineur) avec trois tentes.

rue de Judée (tous les sites de campement)

Tout le monde est en distribution,

environ 29 personnes déplacées avec 9 tentes

un vélo saisi mais récupéré pendant que les Forces de l'Ordre sont occupées ailleurs...

Petit lieu de vie voisin :

20 personnes déplacées avec 14 tentes.

La police surarmée encercle le camp

derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi

24 personnes déplacées dont au moins 2 mineurs et 14 tentes et une bâche

La police accepte de laisser tranquille un monsieur malade

un gilet de sauvetage est saisi.

31 décembre :

A son 40e jour de jeûne, Pierre a décidé, sur l'avis de deux médecins qui l'ont trouvé très affaibli, de mettre fin à sa grève de la faim, avec passage à l'hôpital dans un service de gastro-entérologie pour une reprise en toute sécurité de l'alimentation.

Il y a rendez-vous mardi matin. Encore aujourd'hui et demain à l'eau, au thé et au sel...

Notre amitié et notre admiration l'accompagnent, comme depuis le début de son action.

Pour l'association Salam, la secrétaire générale,
Claire Millot